

LES CAHIERIERS

63

DE
L'ANIMATION

Les jeunes et les loisirs, constats et perspectives
Jean-Paul Callède

En mal d'emploi : à la recherche d'une utilité collective
Philippe Lethel

Nouvelles réflexions sur les créations d'associations
Alain Garrigou

Des militants culturels
Geneviève Poujol

Le chef scout (II)
Christian Guérin

INEP

**LES CAHIERS
DE L'ANIMATION**

une publication de l'I.N.E.P.

Directeur de la publication : J. Pachot
Directeur-adjoint : B. Bouic

Rédacteur en chef : P. Gallaud
Secrétaire de rédaction : A. Dozol

Comité de rédaction

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,
A. Boulogne, M. Boutreux, J. Eloy, O. Gagnier,
G. Gentil, G. Guilhaume, J. Ion, B. Leconte,
C. de Linarès, J.-P. Martin, A. Martins, I. Mazel,
B. Miège, J.-M. Mignon, M. Nahory, A. Oberti,
G. Poujol, N. Précas, M. Rebillet, B. Sachs, G. Saez,
C. Sageot, M. Simonot, R. Sue, P. Teisserenc

Rédaction-administration

**Département de la Communication
Service des Publications
Institut National d'Éducation Populaire
78160 MARLY-LE-ROI
39.58.49.11**

abonnement 1 an (5 num.) 220 F
étranger 275 F

Vente au numéro :
Librairie des Presses Universitaires de France
49 boulevard Saint-Michel (1^{er} étage)
75005 Paris

Maquette de la couverture
Alain Leterrier

Imprimerie Nationale



Sommaire

ATTENTION !

Ce numéro est le dernier d'une série commencée en mai 1972. Les lecteurs intéressés se reporteront utilement à l'éditorial du n° 61-62.

- **Nouveaux regards sur les jeunes**

- 5 — Les jeunes et les loisirs, constats et perspectives
Jean-Paul Callède
- 19 — En mal d'emploi : à la recherche d'une utilité collective
Philippe Lethel

Nouveaux regards sur les jeunes

- **Vie associative**

- 31 — Nouvelles réflexions sur les créations d'associations
Alain Garrigou

- **Des nouveaux militants ?**

- 53 — Des militants culturels
Geneviève Poujol

- **Notes pour l'histoire**

- 67 — Le chef scout (II)
Christian Guérin

83 **Le Journal des Cahiers**

- 124 Résumés



ATTENTION !

Ce numéro est le dernier d'une série commencée en mai 1972. Les lectures imprimées se reporteront ultérieurement à l'édition du n° 61-62.

• **Nouvelles regards sur les jeunes**

— Les jeunes et les loisirs : contacts et perspectives
Jean-Paul Calbado

— En mal d'emploi : la technique d'une utilité collective
Philippe Lathel

• **Les associatives**

— Nouvelles réflexions sur les créations d'associations
Alain Garrigou

• **Des nouveaux militants ?**

— Des militants culturels
Geneviève Poujol

• **Notes pour l'histoire**

— Le chef scout (II)
Christian Guérin

Le Journal des Cahiers

124 Résumés

LES CAHIERS DE L'ANIMATION DE LA VILLE



Les jeunes

LA JEUNESSE DANS LES CARIERS

Jean-Paul Callias

• BOYER (Régnier) — Lycéens et enseignants, mêmes colères. — N° 29, mars 1987.

• DUPREZ (Dominique) — Stratégies, préventions des années 80 : des opérations et ont été chand. — N° 48, déc. 1984.

• FOURMENT (Alain) — La presse des jeunes. — N° 51, mai 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 52, juin 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 53, juillet 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 54, août 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 55, septembre 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 56, octobre 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 57, novembre 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 58, décembre 1987.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 59, janvier 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 60, février 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 61, mars 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 62, avril 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 63, mai 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 64, juin 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 65, juillet 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 66, août 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 67, septembre 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 68, octobre 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 69, novembre 1988.

• GALABERT (Patrick) — Les jeunes et les médias. — N° 70, décembre 1988.

Nouveaux regards sur les jeunes

LES CARIERS DE L'ANIMATION 1987 IV N° 68

Les modifications apportées à l'exposé initial ont permis aux débats et échanges de s'enrichir au cours de ces regroupements. Par ces quelques lignes préliminaires, nous tenons à exprimer nos remerciements tant aux C.F.M.E.A. qu'à tous les participants, jeunes et moins jeunes, pour leur contribution éclairée.



LA JEUNESSE DANS LES CAHIERS

- BOYER (Régine). — Lycéens et enseignants : même culture. — N° 59, mars 1987.
- DUPREZ (Dominique). — Stratégies, préventions des années 80 : des opérations « anti été chaud ». — N° 48, déc. 1984.
- FOURMENT (Alain). — La presse des jeunes d'hier à aujourd'hui. — N° 23, 1^{er} trim. 1979.
- GALLAUD (Patrick). — Les jeunes, l'emploi et l'animation. — N° 27, 1^{er} trim. 1980.
- GALLAUD (Patrick). — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 27, 1^{er} trim. 1980.
- GARRAUD (Philippe). — L'opération 16-18 ans. — N° 60, juin 1987.
- GUERIN (Chantal), MAZEL (Isabelle), VULBEAU (Alain). — Chemins de la désinsertion. — N° 48, déc. 1984.
- GUERIN (Chantal). — Une génération sinistrée. — N° 59, mars 1987.
- MAJASTRE (Jean Olivier). — La culture en archipel. — N° 48, déc. 1984.
- MORNET (François). — Insertion sociale des jeunes et création d'activités. — N° 39, fév. 1983.
- SACHS (Bertrand). — Entre conformisme et mutation des jeunes d'aujourd'hui. — N° 23, 1^{er} trim. 1979.

Les jeunes et les loisirs constats et perspectives*

Jean-Paul Callède

LA problématique de la jeunesse est propre aux sociétés modernes. Elle est directement liée à l'industrialisation et à l'urbanisation que connaissent celle-ci (1). Dans les sociétés — plus — traditionnelles, au contraire, il ne saurait y avoir de « problématique » de la jeunesse en tant que telle. L'émergence de « la » jeunesse comme catégorie plus ou moins autonome est un fait récent, associé pour partie à des difficultés d'insertion sociale (échec scolaire, chômage, délinquance, drogue...). Les loisirs, autrement dit les multiples activités, formelles ou informelles, d'expression artistique, culturelle, sportive ou à des fins de communication sociale, sont aujourd'hui largement développés (2). Pour les jeunes, une approche des loisirs doit distinguer deux aspects, deux niveaux spécifiques, mais à certains égards interdépendants : les activités de loisirs des jeunes (expressions et usages divers, élaboration et apprentissages d'identités...), les activités de loisirs pour les jeunes (institutionnalisation du loisir, au niveau municipal par exemple ; élaboration de produits de consommation de masse, disque, livre par exemple...). Et notons que le premier plan n'exclut pas de possibles formalisations institutionnelles, ni le second diverses réappropriations actives de la part des jeunes.

Soulignons, au passage, le flou conceptuel qui entoure les notions de jeunesse et de loisirs : d'un côté une sorte de singulier-abstrait, de l'autre un pluriel-indéfini... Bien des faux-débats autour du thème envisagé s'expliquent d'ailleurs par ces approximations de vocabulaire.

* L'analyse qui suit a été proposée, dans sa première version, en octobre dernier d'abord, à l'occasion des Journées d'Études organisées à l'initiative des C.E.M.E.A. (Poitiers) : « Attention jeunesse », puis lors de deux Carrefours C.E.M.E.A./U.C.P.A. (Base de Bois-le-Roi, CREP de Chatenay-Malabry), au mois de novembre 1986, sur le thème : « Les jeunes et les loisirs sportifs ».

Les modifications apportées à l'exposé initial doivent beaucoup aux débuts et échanges qui se sont engagés à l'occasion de ces regroupements. Par ces quelques lignes préliminaires, nous tenons à exprimer nos remerciements tant aux C.E.M.E.A. qu'à tous les participants, jeunes et moins jeunes, pour leur contribution éclairée.

Deux parties composent cet article. La première rassemble quelques données sociologiques utiles, nous semble-t-il, à la définition des loisirs des jeunes. La seconde, qui se situe à un niveau plus interrogatif et exploratoire, regroupe, sur ce même thème, quelques questions majeures.

Les pratiques de loisirs dans leur cadre social

Les généralités sociologiques qui suivent constituent, pour le thème retenu, autant de repère indispensables à une approche des loisirs culturels ou sportifs des jeunes.

Quelques caractéristiques de la société contemporaine

Ces caractéristiques concernent plus particulièrement les transformations relatives aux conditions et modes de vie. Elles éclairent, pour une part, l'évolution des pratiques de loisirs des jeunes.

— L'évolution des formes de l'organisation sociale

La société traditionnelle ou en voie d'industrialisation se caractérise par des milieux sociaux et des genres de vie où le transmis l'emporte sur l'acquis. Le poids de la tradition et de l'héritage y est essentiel. La culture est fortement enracinée dans l'expérience sociale vécue. L'animation culturelle (la fête, les jeunes...) est indissociable de l'organisation de la vie sociale. En opposition à ces caractères, la société contemporaine est marquée par les traits suivants :

— des échanges intergénérationnels relativement réduits et parfois inexistants ;

— une division en classes d'âge distinctes, qui s'explique par la séparation des activités, des intérêts, et la spécialisation des associations et des équipements de loisirs ;

— une mobilité géographique commandée entre autres points par la localisation des emplois et la mobilité professionnelle ;

— un allongement — progressif — du temps de scolarisation des jeunes, une « invention de la jeunesse », qui impose un nouveau mode d'acquisition et de transmission des connaissances ;

— une différenciation complexe de la jeunesse sous forme de « générations » successives ;

— L'importance croissante du temps non contraint, dans sa dimension positive (réduction du temps de travail, temps « libre » pour les loisirs) comme dans sa dimension négative (entrée différée des jeunes dans la vie professionnelle, travail occasionnel ou à temps partiel, chômage, « vide » statutaire).

Dans l'ensemble, ces caractéristiques modélisent ou infléchissent, pour une part, les pratiques de loisirs des jeunes, dans leur forme et dans leur contenu.

— Les transformations du cadre de vie

Les analyses socio-géographiques du cadre de vie montrent une dissolution progressive des unités de vie traditionnelle (les quartiers) et la spécialisation fonctionnelle de l'espace urbain. Cette spécialisation est d'autant plus forte que l'agglomération est importante. Pour l'habitat, les grandes villes montrent les écarts les plus accentués entre espaces « résidentiels » et espaces « populaires », révélant des processus de ségrégation sociale : relégation des catégories modestes à la périphérie, dans des grands ensembles de type Z.U.P. De même, le milieu rural est marqué par une dissolution des communautés villageoises et par une prolétarianisation de certaines catégories de salariés agricoles. A cet égard, l'I.N.S.E.E. fournit de précieuses données statistiques. En milieu urbain aggloméré, la disparition d'associations traditionnelles (patronages laïque et confessionnel, club de « quartier »...) et la mise en place d'équipements socio-culturels (foyers de jeunes, centre social, M.J.C., club de prévention...) constituent autant d'indicateurs des transformations qui affectent le cadre de vie et les loisirs organisés des jeunes.

— Les pratiques culturelles et leur évolution récente

Dans la société traditionnelle, la culture fait partie intégrante de la vie sociale et collective. On constate une faible dissociation entre la sphère de la culture et celle de l'organisation sociale : le calendrier religieux (fêtes patronales, carnaval, fête-Dieu...), laïque (14 juillet...) ou économique (fête des semailles, des moissons, des vendanges...) forment les temps forts des réjouissances collectives. La notion de « participation culturelle », ici, prévaut largement sur celle de « consommation » ; les notions de « spectacle » et de « public » ne sauraient revêtir la signification qu'elles prennent dans le cas de la culture ou du sport d'aujourd'hui. De nos jours, les pratiques culturelles — le « loisir » en un sens ! — sont marquées à l'inverse par un effacement progressif de la culture partagée — collectivement — au profit d'une culture consommée — individuellement — et affectant différemment l'ensemble des catégories sociales. L'animateur professionnel se substitue au bénévole. L'équipement — sportif, culturel ou socio-culturel — impose désormais son architecture.

Modes de sociabilité et pratiques de loisirs des jeunes

Les différents milieux sociaux, dans leurs pratiques sociales et/ou de loisirs, sont caractérisés par des modes de sociabilité spécifiques.

— Les logiques d'action des jeunes

Les conduites sociales des jeunes s'appuient sur des dispositions analysables à un niveau sociologique. Très schématiquement, on peut distinguer deux dimensions de la logique comportementale :

— les jeunes qui, de par leur appartenance familiale et/ou leur insertion sociale ou professionnelle, occupent — ou sont appelés à occuper — une position plutôt élevée dans la stratification sociale ont tendance à se situer dans une logique d'accomplissement : individualisation des comportements dans l'activité de travail (scolaire ou professionnel) comme dans les loisirs ;

— ceux qui occupent — ou sont appelés à occuper — une position plutôt basse dans la stratification sociale ont tendance à se situer dans une logique d'affiliation : comportements de groupe, relations et sociabilité collective.

Ces dimensions, qui peuvent se combiner l'une avec l'autre, correspondent à une caractéristique importante des modes de sociabilité de loisirs. Elles permettent de comprendre comment se distribuent, en fonction de la stratification sociale, diverses pratiques, individuelles ou collectives, de loisirs sportifs, culturels ou informels (fréquentation du café, voisinage).

— Niveaux d'aspiration et modes d'adaptation sociale

Une autre référence, qui prend en compte l'adaptation sociale, permet de compléter cette approche des formes de sociabilité. L'axe relatif aux logiques d'action peut être secondairement partagé en fonction de la nature des affects qui sous-tendent les comportements des individus : affects positifs dans le cas d'une intégration (ou adaptation) sociale satisfaisante, et affects négatifs dans le cas d'une intégration (ou adaptation) — plus — problématique. Dans le domaine des activités de loisirs, ces affects positifs se traduisent par un investissement actif (demande) et par une pratique (culturelle ou sportive) effective et structurée. Les effets négatifs se traduisent au contraire par une pratique occasionnelle et informelle, et des résistances à un investissement volontaire (attente, passivité).

De même, l'ajustement ou le désajustement dans le couple moyens-fins (en matière de loisirs) redouble précisément cet axe de référence : capacité du jeune à formuler et à mobiliser des moyens en vue d'atteindre, dans le domaine culturel ou sportif, certains objectifs ou fins, et y parvenir effectivement, ou, au contraire, incapacité à formuler moyens et fins, dans ces domaines, sinon dans des variantes utopiques et irréalistes.

Dans le premier cas, le niveau d'aspiration du jeune s'actualise par la mise en œuvre d'une activité (culturelle, sportive), qui signifie pour lui la réalisation de ses propres capacités. Et dans ce cas, le loisir joue à plein son rôle de socialisation, d'insertion sociale et d'épanouissement

personnel. Dans le second, aucun niveau d'aspiration n'est véritablement exprimé comme tel par le jeune. Celui-ci paraît privé ou dépossédé, en quelque sorte, des conditions — sociales et culturelles — requises à l'émergence d'un niveau d'aspiration efficient. Dans un tel contexte anomique (l'expression désigne une situation dans laquelle les normes sont inexistantes ou contradictoires), le jeune ne sait comment orienter sa conduite, y compris dans le domaine des loisirs.

— L'organisation sociale des pratiques de loisirs

La prise en compte de l'articulation entre les formes de sociabilité et les pratiques de loisirs révèle d'importantes variations en fonction des milieux sociaux. La culture, pour les catégories en position plutôt basse dans la structure sociale, est généralement inscrite au sein d'une sociabilité collective et diffuse. Pour les catégories en position plutôt élevée, la culture est à la fois mieux individualisée et plus affranchie des formes de sociabilité collective. De plus, le mode d'investissement de l'espace varie selon le milieu social : forte mobilité « géographique » et affranchissement vis-à-vis de l'espace d'habitation associés à une position plutôt élevée dans la stratification sociale, faible mobilité « géographique » et subordination à l'espace d'habitation dans le cas inverse. Notons cependant que des différences intergénérationnelles, voire intragénérationnelles (pour la jeunesse), peuvent apparaître au sein d'un même groupe social.

De plus, les formes — institutionnelles — d'organisation des loisirs, plus que la désignation spontanée de ceux-ci (tennis, théâtre, guitare, micro-ordinateur, vidéo...) déterminent, pour une grande part, les types — sociologiques — de publics. Spécialisation culturelle, sportive... ou non-spécialisation (polyvalence), institution à vocation de grand rayon ou de proximité, activités coûteuses ou non, structurées ou non, etc. Ces traits de caractérisation des loisirs doivent être envisagés dans leur relation avec des publics (consommateurs, usagers ou adhérents) relativement spécifiques, d'un point de vue sociologique (3).

En résumé, la fréquentation des institutions de loisirs, y compris celles qui concernent les séjours de vacances, reflète les tendances globales esquissées plus haut et confirme la pertinence des logiques d'action (accomplissement et/ou affiliation) présentées ci-dessus.

Quelques interrogations autour du thème des jeunes et des loisirs

On tentera maintenant de recenser plusieurs points de désaccord, sur le thème des jeunes et des loisirs, parmi les plus importants. Nous

tâcherons, dans la mesure du possible, de résumer les argumentations respectives et de discuter les points de tension ou d'opposition.

Des thèses et des débats contradictoires

Abordons tout d'abord les discussions et les argumentations qui concernent directement les pratiques de loisirs et leur(s) public(s).

— **Différenciation et/ou homogénéisation sociale(s) de la jeunesse par les loisirs...**

L'approche sociologique du champ des pratiques organisées montre, à l'évidence, un étagement différentiel et même une hiérarchisation des publics de la culture (4). Ainsi, l'activité de loisirs des jeunes semble déterminée, pour une large part, par la situation de travail (scolaire, professionnel) et par la place occupée dans les échelles de stratification. Il conviendrait néanmoins de se demander si l'ensemble des modes privés (personnels) — ou encore familiaux — d'activités de loisirs confirme ou non ces tendances.

Par ailleurs, certaines réflexions — plus que des enquêtes sociologiques, à proprement parler — mettent l'accent sur le « développement spectaculaire des loisirs » dans lequel les jeunes se taille(raie)nt une part importante. Or ce type de réflexion procède, nous semble-t-il, de manière non sociologique, en assimilant développement et popularisation des loisirs...

Les premiers travaux, dont ceux d'Alain Touraine, par exemple, ont été confirmés par des analyses plus récentes, et de « sensibilités » sociologiques — pourtant — diverses. Culture de masse ne signifie ni l'égalisation des consommations culturelles, ni la formation d'un univers du loisir indépendant de l'activité professionnelle. Des loisirs plus « actifs » se développent à mesure que le niveau de participation (ou d'intégration) sociale s'élève (5).

— **Démocratisation et/ou démocratie culturelle(s)...**

Autre question non moins importante que la précédente, que l'on retrouve à propos des jeunes et de leurs loisirs, mais qui ne se réduit pas toutefois à cette classe d'âge. Deux thèses différentes « circulent », énoncées avec plus ou moins de conviction.

La thèse de la démocratisation culturelle suppose ou pré-suppose l'existence d'une culture légitime (et légitimée) : grandes œuvres de l'esprit, reconnues comme telles, avec les musées, les concerts, les représentations théâtrales... La véritable pratique sportive, pour prendre un autre domaine, passe par la compétition au sein d'un club. L'acquisition des savoirs et des savoir-faire, dans le cadre des activités de loisirs, ne saurait être dissociée de ces « modèles » légitimes. La « démocratisation »

a pour objectif de mettre en place des moyens (supports institutionnels, personnels, relais divers) pour donner à contempler, à entendre, à voir, à lire à se confronter à autrui..., de façon à dissiper les ténèbres de l'inculture, de l'ignorance et de l'incertitude...

La thèse de la démocratie culturelle, au contraire, s'affirme sur le refus de la démarche précédente. Pas question, ici, de condescendance ou de générosité secrètement élitiste... Il n'y a pas une Culture mais des Cultures, et toutes ces cultures « se valent » : Balzac et San-Antonio, Connaissance des Arts et Moto-revue, Pirandello et le Grand-Magic-Circus, Mozart et le Rock... A chacun selon ses goûts et ses centres d'intérêt !

On comprend aisément les objections — imaginaires — que peuvent s'adresser mutuellement les deux partis. Le tenant de la démocratisation dira à l'autre que seule la culture légitime pèse un poids véritable dans les rapports de force symbolique et sociale. Et ce dernier lui objectera que c'est — aussi — faire violence au(x) public(s) populaire(s) que de nier les rapports de sens et d'expressivité (6) dont ils font preuve dans leurs occupations culturelles et de loisirs.

Dans ce débat fondamental, les synthèses ou les choix sont-ils évidents ? Rien n'est moins sûr.

— Actualisation des données sociales et/ou renouvellement du cadre de référence sociologique...

Divers désaccords autour du thème des jeunes et des loisirs s'expliquent par certains présupposés idéologiques. Aux thèses du « développement » et de la « municipalisation » des loisirs, avec le soutien des fédérations et des mouvements de jeunesse (plutôt une conception de « gauche ») s'opposent celles du « libéralisme », qui défendent alors l'idée du « libre choix » et de la « libre » organisation des loisirs (plutôt une sensibilité de « droite »).

Faute, souvent, de pouvoir disposer de données sociologiques à la fois quantitatives et qualitatives, en particulier sur la composition sociale des publics du loisir, ces thèses s'imposent dans leur « simplicité » idéologique sans qu'il soit possible de définir avec précision les mécanismes de légitimation et/ou d'exclusion sociale(s) qui accompagnent nécessairement leur mise en œuvre.

Sur un autre plan, il est vrai, s'impose aujourd'hui un type d'« analyse » formulé en termes de socio-styles. Les ouvrages de B. Cathelat (Les styles de vie des Français 78-98, 1977) ou ceux de G. Mermet (Francoscopie 1985, 1986...) ne cessent de nous répéter que les variables « classiques » sont désormais « dépassées »... Des socio-styles, nouvelles expressions socio-culturelles, s'organisent — ou s'organiseraient — autour des dimensions suivantes : « évasion », « positivisme », « décalage », « recentrage ». Là, nous sommes en pleine parasociologie et les socio-styles — agréablement — présentés par Cathelat, Mermet (et

l'Agence Havas !) relèvent de la cartomancie... Il est utile toutefois d'y faire ici allusion dans la mesure où le genre en question connaît une vogue certaine.

D'autres approches, enfin, combinent entre la façon « socio-style » et la vulgate sociologique. Largement inspirées par une lecture — rapide — des travaux de l'équipe de P. Bourdieu, elles « interprètent » les loisirs comme une sorte de « course à la distinction ». Cette conception, à tout le moins simpliste et incomplète, ne permet pas de traiter de divers aspects des loisirs, qui ne sont pas sans importance : loisirs populaires, innovation culturelle et culture populaire, pédagogie et loisirs, etc. Un cadre de référence élaboré à l'aune de la culture légitime devient inopérant pour analyser les loisirs populaires.

D'autre part, l'actualisation des connaissances peut donner lieu à des révisions sensibles d'un cadre de référence élaboré pour rendre compte des loisirs des jeunes. Ainsi, par exemple, la société des années 80 révèle des traits spécifiques : étirement du temps de l'« adolescence » (parfois « interminable » !), jeunesse pluri-ethnique et/ou issue de l'immigration, mutations technologiques (réseaux de communication, médias, nouvelles technologies de loisirs), évolution des pratiques sociales de la ville (« mobilité » géographique des jeunes, nouveaux usages de la ville), capacité des jeunes — même marginalisés — à élaborer des sous-cultures, etc.

L'augmentation du chômage, l'entrée différée des jeunes sur le marché de l'emploi, le développement des mégapoles urbaines incitent le sociologue à s'intéresser aux logiques d'action dépendantes par lesquelles les jeunes doivent composer avec les contraintes sociales ou par lesquelles ils peuvent se trouver engagés dans des voies sans issue... Et les loisirs, avec ou sans guillemets, n'échappent pas à ces logiques.

Les politiques de la jeunesse et leur impact social

Les interrogations qui suivent s'appliquent plus particulièrement au domaine des politiques en matière de loisirs des jeunes.

— Une segmentation progressive des politiques de la jeunesse

Depuis quatre décennies environ, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire puis, plus tardivement, les municipalités s'emploient à « cerner » et à « saisir » les mouvantes jeunesses...

L'essai de périodisation suivant, très schématique, montre une évolution significative des efforts déployés vers la périphérie sociale, qui s'accompagne conjointement d'un renversement de perspective pédagogique.

- l'éducation populaire de la jeunesse (jusqu'à la fin des années cinquante), avec la préexistence « idéaliste » d'un modèle éducatif ;
- les jeunes comme force sociale vive (à la fin des années soixante) après la contestation et la rupture de « mai 68 » ;
- l'animation socio-culturelle des jeunes (jusque dans les années soixante-dix) avec la généralisation du « socio-culturel » ;
- les micro-milieus et les réseaux-jeunes (années quatre-vingt) comme nouveaux supports identitaires : une juxtaposition de sous-cultures « jeunes » marquées par la tolérance et/ou l'indifférence les unes pour les autres.

Aujourd'hui, diverses animations et opérations engagées dans des milieux sociaux défavorisés (ensembles H.L.M., Z.U.P., îlots prolétaires...) visent à une égalisation sociale des chances. Ces programmes s'efforcent de sensibiliser les jeunes aux loisirs sportifs ou culturels et à la préformation professionnelle (8). Pour ce nouveau contrat social, les « règles du jeu » reposent sur la « participation sociale » (la mobilisation et la prise de responsabilités dans la vie collective du quartier), les « relations sociales » (affirmations des solidarités intergénérationnelles, interethniques, voire interjeunes).

Le nouvel état d'esprit fait constamment référence à la communication. Cette dernière — et dernière-née de l'idéologie — prend les formes les plus diverses : information (radio-locale, journal), socialisation et participation (animation sportive ou socio-culturelle), nouveauté technologique (ordinateur, vidéo, minitel), poésie (expression artistique, théâtre et fête de plein-air, « mémoire » du quartier), etc. (9). La communication sociale combine tous ces registres les uns avec les autres, sur le mode de la métaphore, de l'analogie ou de l'équivalence.

Pourtant, les jeunes et les loisirs, eux, se conjuguent sur le mode des identités plurielles et des inégalités sociales, culturelles et économiques. Les travaux sociologiques et/ou socio-pédagogiques font apparaître des processus de différenciation sociale dans le domaine des projets de travail et de loisirs, et de leur réalisation. De fait, on assiste à une segmentation progressive des politiques de la jeunesse (éducation, emploi, culture, sport...) qui se prolonge d'ailleurs par des catégorisations de « clientèles » de jeunes, y compris dans le domaine des loisirs.

Quel est bien, par ailleurs, le projet politique qui sous-tend cette référence constante à la communication sociale ? Le moment est trop grave pour entretenir l'illusion et le trompe-l'œil. Le loisir ne saurait faire disparaître, comme par enchantement, les difficultés majeures auxquelles sont aujourd'hui confrontés les jeunes. Le malaise à l'égard de la « soumission » éducative (1958), l'affirmation de la contestation (1968), la revendication de la création (1978), le mot d'ordre autour de la « communication » tourné en dérision (1987 ?). Les fins de décennies sont parfois propices à des rimes abruptes : « éducation (1958), élections (1968), animation (1978), communication (1988) : pièges à c... », et au rappel de certaines évidences socio-économiques.

— Quels enjeux pédagogiques du loisir ?

Nous rapporterons cette interrogation à un domaine qui nous est familier, celui des activités physiques et sportives. Les loisirs institutionnalisés (clubs, équipements socio-culturels, fédérations de jeunesse, « espaces » d'animation de type L.Q.J. ou V.L.T.) doivent favoriser la socialisation des jeunes et contribuer à leur propre édification identitaire. D'autre part, il paraît indispensable que ces loisirs permettent l'appropriation active des « schèmes » de l'action sociale (le couple moyens/fins, dont nous avons parlé plus haut, la prise de responsabilité, les formes de collaboration inter-personnelle, par exemple).

Le discours tenu sur le sport et les A.P.S. est très souvent paralysé par la non-reconnaissance des classes sociales et de leurs spécificités culturelles. Parler du jeune en général ou de ses loisirs revient à promouvoir un discours idéologique modelé par l'ignorance, des intérêts partisans ou de simples a priori. La sociologie, rompant radicalement avec cette perspective, est engagée dans la connaissance des dynamiques culturelles qui caractérisent des milieux sociaux et/ou des classes d'âge. Les « cultures » sportives — ou simplement corporelles — des jeunes apparaissent assez marquées par le poids des contraintes sociales : cadre de vie, mode de sociabilité, conditions de travail, obligations domestiques, possibilités économiques... De même, l'image du corps et de ses différences par sexe (songeons ici aux jeunes filles de culture islamique, par exemple), profondément enracinées dans les rôles, est fortement déterminée par le milieu social d'origine. Ces données constituent un préalable indispensable à la mise en œuvre, sinon de pédagogies actives, du moins de pratiques éducatives instruites.

La pratique sportive (et/ou des A.P.S.) s'ordonne-t-elle par rapport à un ou plusieurs modèles normatifs ? Ou plutôt, n'est-il pas indispensable de distinguer différents modèles pédagogiques d'entrée dans le champ des activités physiques et sportives, et donc dans le cadre des loisirs institutionnalisés ? Chacun de ces modèles, dans la perspective d'une action éducative, procède d'un ajustement au niveau d'aspiration, au pôle d'intérêt, à l'horizon psycho-sociologique d'une population — de jeunes — donnée. Mais, ce qu'ils doivent avoir en commun, c'est d'être porteur, pour le jeune, et au moins virtuellement, d'une condition de progrès et de dépassement de soi, et, par là, d'une authentique expression culturelle.

En bref, ces différents « modèles » ne forment jamais qu'une décomposition analytique et progressive d'un seul modèle pédagogique ouvrant à des itinéraires de socialisation et de structuration de la personnalité par les loisirs (10).

*L.Q.J. : Loisirs quotidiens des jeunes ; V.L.T. : Vacances et loisirs pour tous.

— **Expérimentation, diffusion, innovation sociale(s)...**

Cette perspective intéresse les programmes V.L.T. et L.Q.J. mais il serait possible de prendre d'autres illustrations.

Depuis l'été 1982, diverses animations sont proposées dans les milieux de vie quotidiens. Elles sont mises en place à l'initiative directe des municipalités, avec le soutien des associations, et elles bénéficiaient jusque-là de l'incitation de l'Etat. Ces animations marquent un renversement fondamental de perspective, qui s'exprime à différents niveaux. Elles privilégient les espaces socio-géographiques les plus périphériques ; elles visent à une « reglobalisation » de l'animation dont les collaborations inter-institutionnelles doivent permettre d'ébranler les conformismes, les clientélismes et les corporatismes. Une telle politique d'animation des jeunes (ou avec les jeunes), mettant l'accent sur les apprentissages hors système scolaire, a pour objectif de tendre vers l'égalisation des chances collectives et individuelles — de la jeunesse —, et de parvenir à une meilleure équité socio-spatiale.

Incontestablement, des résultats positifs ont été enregistrés mais il est indispensable de souligner à ce propos quelques distinctions analytiques qui s'imposent. De véritables expérimentations sociales (11) ont été menées, des tentatives de recherche-action également. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Soit la phase initiale n'est pas dépassée, et les animations deviennent simplement répétitives, perdant de leur caractère novateur, soit les expériences engagées en période estivale ne se prolongent pas durant l'année ou ne semblent pas reproductibles... Et cela dans les meilleurs des cas !

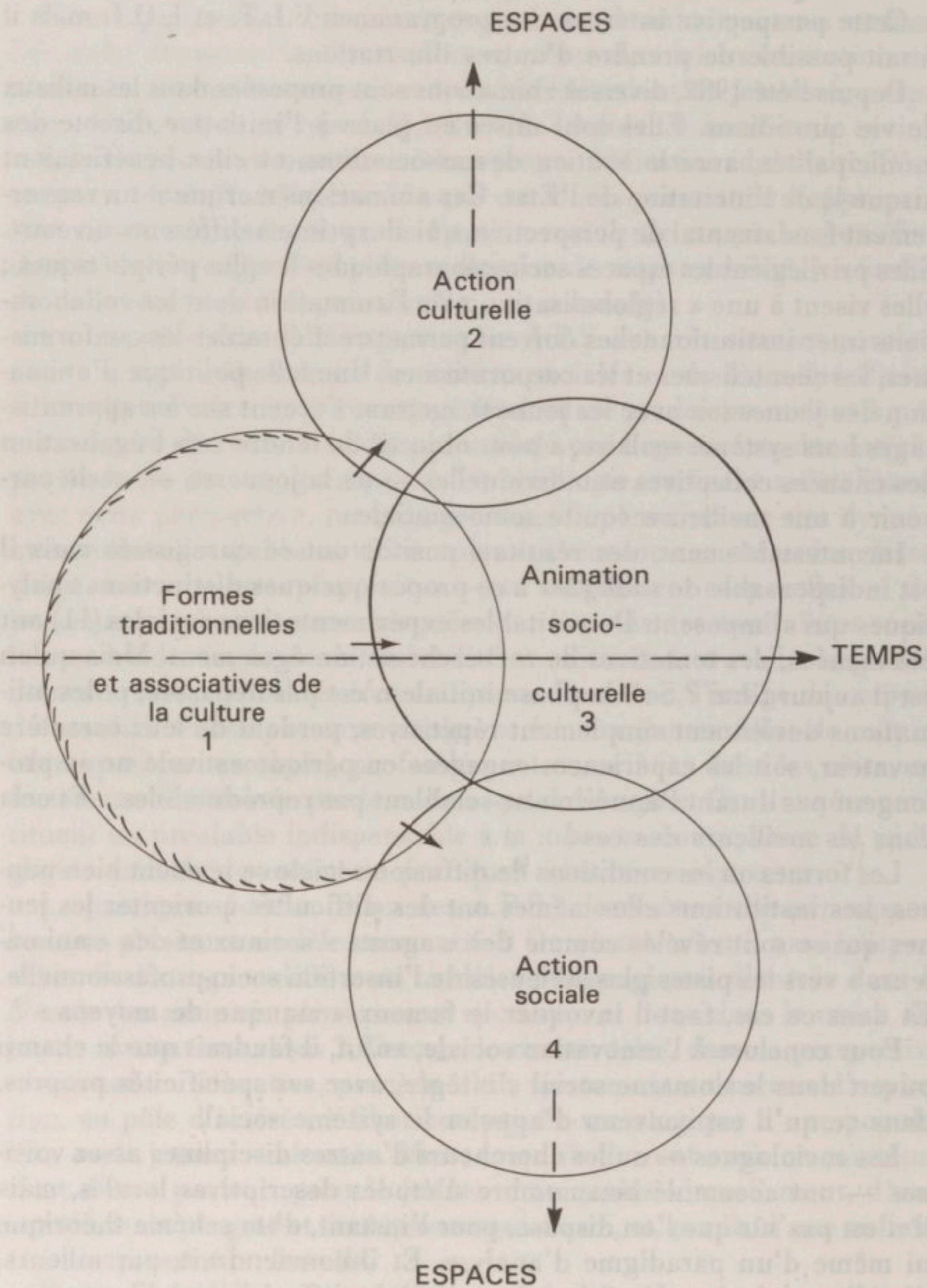
Les formes ou les conditions de diffusion sociale se révèlent bien minces. Les institutions elles-mêmes ont des difficultés à orienter les jeunes qui se sont révélés comme des « agents » sociaux et des « animateurs » vers les pistes plus sérieuses de l'insertion socio-professionnelle. Et dans ce cas, faut-il invoquer le fameux « manque de moyens » ?

Pour conclure à l'innovation sociale, enfin, il faudrait que le champ ouvert dans le domaine social s'intègre, avec ses spécificités propres, dans ce qu'il est convenu d'appeler le système social.

Les sociologues — ou les chercheurs d'autres disciplines assez voisines — ont accumulé bon nombre d'études descriptives locales, mais il n'est pas sûr que l'on dispose, pour l'instant, d'un schéma théorique ni même d'un paradigme d'analyse. Et il conviendrait, par ailleurs, d'analyser plus en détail les obstacles à la diffusion et à l'innovation sociales. Le thème des loisirs organisés des jeunes forme à l'évidence un champ d'analyse particulièrement important.

Les formes traditionnelles et associatives (1) de la culture organisée correspondent à une culture « paragée » * égarée dans laquelle le bénévolat occupe une place prépondérante.

Les formes récentes (2, 3, 4) se traduisent par une spécialisation et une
Pour conclure, rappelons que nous avons proposé un éclairage sociologique parmi d'autres possibles. Il s'accommode probablement de



L'évolution du champ de la culture organisée

Les formes traditionnelles et associatives (1) de la culture organisée correspondent à une culture « partagée » dans laquelle le bénévolat occupe une place prépondérante.

Les formes récentes (2, 3, 4) se traduisent par une spécialisation et une hiérarchisation des offres culturelles. Elles correspondent dans l'ensemble à une culture « administrée » par des professionnels.

quelques simplifications tant le domaine à couvrir est vaste, complexe et en constante évolution. Ne manquons pas de souligner les difficultés et les limites d'une pareille généralisation.

Divers travaux statistiques montrent qu'il existe de grandes configurations sociales des loisirs culturels ou sportifs. Notre objectif n'était pas de proposer une sorte d'atlas commenté des loisirs des jeunes — ou pour les jeunes — avec ses cartes sociales du théâtre, du rock, du sport, du cinéma, de la B.D...

Il y a une détermination sociale des activités de loisirs et non pas un déterminisme strict. La situation de travail, scolaire ou professionnel, joue un rôle important pour le type et le niveau d'insertion des jeunes dans le « système » des loisirs.

Par delà les distributions de détail, la stratification des loisirs reflète, à sa façon, la stratification sociale. De plus, aux formes traditionnelles et associatives de la culture organisée, succède désormais un étagement des équipements et des structures de loisirs dont la gestion revient le plus souvent à l'initiative des municipalités. Trois sphères s'individualisent nettement : l'action culturelle, l'animation socio-culturelle et l'action sociale (12). (Voir la figure de la page précédente).

Comment faut-il appréhender le champ des loisirs institutionnalisés dans le cadre d'une société pour laquelle l'insertion — sociale — reste largement déterminée par le cursus scolaire, les diplômes et l'activité professionnelle ? Les loisirs : contre-société ? Société alternative ? Foyer local de médiation et d'intégration à la société globale ? Dans quelle mesure ces « modèles » possibles redoublent-ils ou neutralisent-ils les processus de légitimation et/ou d'exclusion sociale(s) des groupes de jeunes ?

Il paraît indispensable que les associations de jeunesse et les collectivités locales développent plus encore les institutions de loisirs des jeunes, pour les jeunes et pour l'animation du cadre de vie, en ville comme en milieu rural. C'est une évidence. Cette conviction ne doit pas pour autant — nous — dispenser d'une réflexion qui chercherait à définir quelle devrait être l'organisation d'une société permettant à tous les jeunes de s'épanouir culturellement, c'est-à-dire en pleine responsabilité de leurs loisirs et de leur avenir professionnel.

Jean-Paul Callède, C.N.R.S.
Centre de Sociologie Politique,
Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

* Cette réflexion a inspiré l'un des programmes T.C.C. du Ministère de la culture, conduite en 1985 par Philippe Lottin.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) Voir par exemple l'excellent numéro de la *Revue Internationale des Sciences Sociales : La Jeunesse. Modes de vie, travail et emploi, tendances de la recherche*, UNESCO, vol. XXXVII, n° 4, 1985.

(2) Se reporter au récent numéro de la revue *Informations Sociales : Jeunes : la socialisation par le loisir*, Paris, C.N.A.F., n° 7, 1985.

(3) Les *Données sociales* de l'I.N.S.E.E. (édition 1984) fournissent une bonne analyse des loisirs culturels et sportifs. Voir également le rapport du Ministère de la Culture (Service des Etudes et Recherches) : *Pratiques culturelles des Français, description démographique*, Paris, Dalloz, 1982.

(4) Sur ces aspects, cf. François Chazel (sous la direction de) : *Pratiques de la culture et politiques culturelles*, MSHA-Economia, Bordeaux-Paris, 1987.

(5) A. TOURAINE : *La société post-industrielle*, Paris, Gonthier — Médiations, 1969. Voir également les travaux de Pierre BOURDIEU, Joffre DUMAZEDIER et Christian LALIVE D'ÉPINAY.

(6) Ces aspects ont été magistralement analysés par Claude GRIGNON et Jean-Claude PASSERON : *Sociologie de la culture et sociologie des cultures populaires*, Paris, E.H.E.S.S., doc. du GIDES n° 4, 1982.

(7) Sur ces points, voir en particulier : J.-C. CHAMBOREDON : « Adolescence et post-adolescence : la « juvénisation ». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », *Adolescence terminée, adolescence interminable*, sous la direction de A.M. ALLEON, O. MORVAN, S. LEOVICI, Paris, P.U.F., 1985, (pp. 13-28).

— J.-C. LAGREE, P. LEW FAI : *La galère*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1985.

— F. DUBET et al. : *L'Etat et les jeunes*, Paris, Les éditions ouvrières, 1985.

(8) T. BLOSS, J.-R. PENDARIES : « L'école hors de portée : le dispositif d'insertion et la question scolaire », *Les Cahiers de l'Animation*, n° 55, juin 1986, (pp. 59-80). Voir également le n° 48 des *Cahiers de l'Animation* sur le thème : *Jeunesses 1985. Histoires d'insertion*, décembre 1984 (contributions de Patrick GALLAUD, Chantal GUÉRIN et al.).

(9) Pour une présentation de cette « ère de la communication » et de la « société digitale », voir le récent numéro de la revue *Ancres. Pratiques/Formations/Recherches : « Dossier : Communication — Pédagogie — Micro-informatique »*, n° 7, juin 1986.

(10) Pour une analyse détaillée de ces modèles pédagogiques, voir notre article paru dans la revue *Education Physique et Sport : « Les jeunes et les loisirs sportifs : constats et perspectives »*, *E.P.S.*, n° 194, juillet-août 1985, (pp. 56-59).

Cf. également les analyses développées par les C.E.M.E.A. dans la revue : *Vers l'Education Nouvelle* (in dossier des *Journées d'études du secteur A.P.S.*), I.N.E.P., 9-11 nov. 1985).

(11) Des dispositifs quasi-expérimentaux ont été mis en place avec un protocole d'évaluation assez bien défini : formulation d'objectifs de départ, définition de médiations possibles, contrôle des variables pertinentes, résultats enregistrés et commentés, établissement de comparaisons, etc. Ces expériences ont fait l'objet de nombreuses publications.

(12) Sur ces aspects et pour une analyse détaillée, voir en particulier, de François CHAZEL (sous la direction de) : *Pratiques culturelles et politiques de la culture*, op.cit.

En mal d'emploi : à la recherche d'une « utilité collective »*

Philippe Lethel

L était de bon ton et de bonne mode, il y a une quinzaine d'années, de parler de crise de la jeunesse, de se pencher avec sollicitude et curiosité, intérêt et intelligence parfois, sur les états d'âme et les comportements d'un groupe social perçu comme relativement homogène, bien séparé des adultes. Qui étaient ces enfants si vite grandis qui, en mai 1968, avaient soudain occupé le devant de la scène et brutalement remis en cause les mœurs et coutumes de leurs parents ? Sexualité, contestation politique et révolte, drogue et marginalité, famille et amour : tout était discuté et mis en question.

Inquiète, la France conservatrice, attachée aux valeurs traditionnelles et aux biens matériels, résistait bien, s'affirmait aux élections législatives de 1968 et confortait son pouvoir jusqu'en 1981.

Si la contestation a échoué dans le domaine strictement politique, elle a en revanche largement réussi dans celui des mœurs et des mentalités. Banalisation de l'amour libre et remise en cause du modèle familial hérité, libéralisation de l'avortement, évolution des modes de vie et comportements ont été largement des enfants de la révolte étudiante. Ont-ils mis la France à l'heure américaine ? La question mérite d'être posée. L'évolution du journal Libération est à cet égard exemplaire. La France qui, avec le Front Populaire était passée du monde rural et paysan au monde industriel et ouvrier, s'est installée après 1968 dans l'univers tertiaire et médiatisé qui caractérise les Etats-Unis et s'impose aux pays les plus avancés.

Et la jeunesse : qu'est-elle devenue ? La société de consommation n'est plus un objet de répulsion mais d'aspiration. Il y a un style jeune, mais il n'y a plus de revendication et d'idéologie jeunes. La jeunesse n'est plus en crise, elle est dans la crise. Son premier problème est d'être située et d'exister plus que de s'affirmer contre les aînés.

* Cette réflexion s'inspire d'une évaluation des programmes T.U.C. au Ministère de la culture, conduite en 1985 par Philippe Lethel.

Une jeunesse « en creux » ?

Comment est-on passé d'une jeunesse conquérante, présente et remuante à une jeunesse que nous percevons en creux, peu et mal ?

Depuis quelques années s'effectue une prise de conscience, encore imprécise du bouleversement de masse qui affecte les moins de 25 ans. Qu'ils ne soient plus les mêmes que leurs proches aînés est confusément ressenti, mais n'indique pas pour autant quels ils sont. Ils semblent avoir pris le maquis de la société civile adulte, vivre aux marges de la cité, sans intentions conquérantes ou belliqueuses. Leur attitude n'est pas tant de contester les valeurs établies que de les abandonner tranquillement, sans bruits ni phrases excessifs. L'absence de volonté — ou de capacité — de conceptualisation et de définition est flagrante.

C'est un devoir pour les adultes responsables de comprendre cette situation indécise et incertaine, de prendre la mesure de la génération qui leur succèdera, de la reconnaître avec ses apports et ses problèmes, de la guider et de l'orienter dans des voies fécondes et positives pour les intéressés eux-mêmes aussi bien que pour la communauté nationale.

Pour progresser dans cet exercice de compréhension, quelques distinctions et précisions préalables s'imposent, sous peine de sombrer dans la confusion ou dans des généralisations abusives.

Mérite en premier lieu d'être critiquée l'expression « les jeunes ». Elle implique une entité homogène, fallacieuse et trompeuse qui doit être corrigée par une analyse sociale sérieuse. La génération de ceux qui ont moins de 25 ans comprenait, en juin 1985, 792 000 demandeurs d'emplois, soit 26,1 % de la population active de cette classe d'âge. La plupart des victimes de cette situation est faiblement pourvue de diplômes et qualifications ; généralement d'origines familiales modestes. Plus le marché de l'emploi est fermé, plus grande est la sélectivité des employeurs.

Si la formation des jeunes était meilleure, il n'est pas prouvé que le chômage diminuerait considérablement. Le niveau des recrutés et des chômeurs serait simplement plus élevé. Le moteur de l'emploi est la croissance économique, elle-même fonction de l'investissement et d'une conjoncture internationale complexe. Cette fatalité presque mécanique liée à la crise est très fortement ressentie par les jeunes touchés par ces difficultés et peut contribuer à expliquer le peu d'appétence de beaucoup d'entre eux pour la formation puisque, réalistes, ils n'en attendent pas un emploi, emploi qui est leur priorité.

Telle est donc la situation des jeunes touchés par la crise. « Les jeunes » ? Cette classe d'âge qui est, les chiffres le montrent, la plus touchée par la crise, est aussi, et c'est logique, la plus atteinte et la plus marquée par la dualité sociale qui se dessine et s'accélère.

Les ultra libéraux nostalgiques du XIX^e siècle peuvent être heureux : le retour à cette société se fait à toute vitesse... Le brassage de classes

dû aux bouleversements politiques de la Résistance et de la Libération, ainsi qu'à trente ans de croissance économique soutenue et continue, touche à sa fin. Les élites en place peuvent se stabiliser et assurer leur continuité « dynastique ». Progressivement, le problème des pauvres redevient ce qu'il avait cessé d'être : se nourrir et se loger. On appelle cela la « nouvelle pauvreté ». Elle ressemble beaucoup à l'ancienne. Comme moyen de lutte on propose la suppression de « l'Etat-Providence », au moment précis où il est plus utile et nécessaire que jamais. Un « parvenu médiatisé » comme Bernard Tapie, le jeune qui ose, qui réussit et qui entreprend ne saurait suffire à masquer la réalité âpre et dure de la nouvelle donne sociale et économique dont est victime un quart de la jeunesse, le quart exclu que tentent de réinsérer les T.U.C.

En effet, il y a moins de différences entre un cadre de haut niveau et un jeune suivant l'enseignement d'une grande école qu'entre ce même jeune et un de ses contemporains qui cherche en vain du travail après en B.E.P. ou un C.A.P. Dans le premier cas l'ancien fera effort pour paraître un peu plus jeune qu'il ne l'est cependant que son cadet simulera une grande maturité. Le jeu ainsi réglé, la communication et l'entente seront excellentes. Au contraire, la conversation sera très limitée et pauvre l'échange, si ces deux jeunes viennent à se trouver en présence hors du coude à coude d'un concert rock où la sonorisation dispense de paroles.

Il n'y a donc pas une jeunesse, mais des jeunesses aux statuts sociaux, culturels et économiques fort différents, voire antinomiques.

En désespoir d'emploi ?

Les jeunes dont j'entends examiner ici les valeurs, représentations et comportements sont ceux que j'ai rencontrés individuellement le plus souvent, au cours d'une mission d'étude sur les T.U.C. dans le domaine culturel. Ils étaient plus d'une centaine. Il s'agit donc de la jeunesse défavorisée, culturellement et économiquement. Cette définition doit être comprise en termes de masse et non pas comme une addition de « cas sociaux » individuels.

Les valeurs d'êtres jeunes se divisent et s'opposent en valeurs de références et valeurs de projections. La crise de l'adolescence pour les psychologues, ou le conflit de générations pour les sociologues, se caractérisent largement par une tension entre elles, tension qui peut être féconde ou traumatisante selon les cas et les situations. En un langage plus simple, les jeunes sont partagés entre la nostalgie du passé encore proche de l'enfance et le désir de l'avenir.

Or, ce qui m'a peut-être le plus frappé chez ceux que j'ai rencontrés est une extraordinaire absence de perspectives chronologiques ce qui

conduit à s'interroger sur les valeurs susceptibles de les structurer et de les sécuriser d'un côté, de les mobiliser et de les enthousiasmer de l'autre. Pour la plupart, ils vivent dans l'instant, écrasés par la crise.

Ils ne parlent pas spontanément de leur histoire et envisagent difficilement leur futur. La phrase type des stagiaires en Travaux d'Utilité Collective est : « c'est mieux que rien ». A partir de ce thème central, s'effectuent selon les personnes et les situations de nombreux développements des variations ; les uns sont optimistes, les autres pessimistes.

Un stagiaire en une radio-libre de la Drôme se déclare sans aucune ambiguïté « heureux » parce que le T.U.C. qu'il accomplit actuellement lui donne une occasion unique et inespérée de mener une activité intéressante qu'il n'exercera peut-être jamais plus dans sa vie. Ce bonheur du moment et de l'expérience, il le situe par rapport, sinon en opposition, à sa conception du travail, le vrai, qu'il exprime ainsi : « on ne choisit pas le travail ; c'est le travail qui nous choisit ». Ce propos est à opposer à celui d'une jeune femme également stagiaire qui considère que la rémunération doit être d'autant plus importante que monotones et inintéressants sont les travaux à accomplir.

Particulièrement remarquable et significatif est le cas d'un stagiaire intelligent, lucide et cultivé que j'ai rencontré dans un centre de gériatrie où il menait excellemment des activités d'animation auprès des personnes âgées.

Ce garçon, âgé d'une vingtaine d'années, était de sensibilité et de formation anarchiste, bon lecteur de Bakounine et autres grands classiques de cette tendance de pensée. Il n'avait toutefois rien d'un poseur de bombes et analysait sa situation et celle de sa classe d'âge avec lucidité, réalisme et pessimisme. Sa démarche vis-à-vis des T.U.C. est en elle-même exemplaire. Conformément à sa culture politique, il commence par militer contre les T.U.C. Mais l'ennui fait son œuvre et arrive le moment où il prend une décision : « j'accepte le prochain quel qu'il soit ». Il raconte et commente ensuite sa présélection par l'A.N.P.E. : « j'ai eu de la chance. Ce jour-là, j'avais mis costar et cravate. L'effet de présentation a joué à plein. Mais pour ceux qui ont les cheveux longs ou des boucles d'oreilles, c'est dramatique. On leur refuse ce qui est souvent pour eux la dernière chance ». En dépit de ses sentiments de révolte, il a donc accepté un stage parce que « c'était moins ennuyeux que rien ». Propos que confirme son analyse générale sur les T.U.C. qu'il formule ainsi après avoir remarqué que dans sa ville, seuls quatre jeunes sur soixante ont un stage qui les intéresse vraiment : « les autres sont aptes à faire des T.U.C. comme on est apte à faire l'armée. Dans l'ensemble c'est un mal ». Et pourtant, enchaîne-t-il, « on savait... il faudra toujours balayer, laver à 1 200 F par mois. C'est un problème de boulot ». Conclusion : « par rapport à être chômeur, c'est bien ; si c'est intéressant, c'est mieux ».

Si l'on considère que ces propos émanent d'un garçon révolté, on est conduit à prendre la mesure de la résignation et du fatalisme qui accablent la grande majorité des stagiaires. Ils ne luttent pas contre la crise. Ils s'y adaptent comme ils peuvent, accablés et inquiets le plus souvent. Il faut bien comprendre cet aspect massif de la situation : les jeunes que j'ai rencontrés m'ont paru beaucoup plus victimes d'une fatalité extérieure et mécanique que handicapés par leurs faiblesses personnelles et culturelles. Il m'est sans cesse apparu qu'en une période économique plus heureuse, ils auraient sans difficultés trouvé du travail, quelles qu'eussent été les limites de leurs qualifications. Voilà qui suggère, mutatis mutandis, une comparaison avec les jeunes qui avaient entre 18 et 30 ans en 1914 : leur principal malheur était d'être jeunes au mauvais moment. Leurs qualités et défauts ne changeaient quasiment rien à un état de fait massif et écrasant qui leur échappait totalement. Ces constatations conduisent à approfondir le problème des valeurs susceptibles de les stimuler et de les mobiliser.

La première question à se poser est la suivante : quelles valeurs leur ont été transmises par leurs parents et éducateurs ? Forte poussée démographique, croissance économique régulière et importante, anticipation optimiste de l'avenir caractérisée par une inflation supportable mais constante ont contribué à mettre au premier plan des valeurs la réussite matérielle rapide et relativement facile. Dans ce contexte, les valeurs morales et spirituelles, qu'elles soient laïques ou religieuses, se sont largement estompées.

En dépit d'engagements idéologiques et passionnels très forts, la décolonisation n'a sans doute pas tant été le résultat d'une adhésion à des valeurs que le fruit de l'analyse cartésienne : « les colonies coûtent plus cher qu'elles ne rapportent... La Corrèze avant le Zambèze ». Toutefois, la jeunesse de l'époque a tenté de trouver des valeurs qui lui soient propres dans la contestation de la société de consommation et dans l'exotisme politique : luttes du Tiers-Monde, guerre du Viet-Nam, culte du « Che ». Cette jeunesse a pris progressivement le pouvoir, d'abord dans les médias, ensuite dans l'univers culturel et politique. En ce sens, la victoire de la gauche en 1981 est un peu sa victoire, même si quelques têtes d'affiches sont d'un âge plus vénérable.

Cette jeunesse est arrivée à maturité, le pouvoir est devenu sa principale valeur. Les cheveux longs ont été coupés, le Japon et les États-Unis ont remplacé le Viet-Nam et le Tiers-Monde. Les analyses, remarquables au demeurant de Serge July, sont plus machiavéliennes qu'idéalistes. La découverte tardive des horreurs et mensonges du stalinisme et de ses avatars dans les pays asiatiques a permis d'évacuer opportunément les problèmes idéologiques fondamentaux.

Que faire du pouvoir ? Le conserver. Tel est l'objectif majeur des cadres privés et publics qui se situent autour de la quarantaine. Le principal moyen de l'atteindre est d'éviter tout projet, toujours susceptible

d'échouer, et toute idée que les faits pourraient un jour démentir. Le culte maniaque de la gestion, présentée comme l'alpha et l'omega de la politique, en découle directement. Le pouvoir au jour le jour, c'est cela la gestion, n'est pas enthousiasmant et mobilisateur. Il faut donc l'embellir et le parer, sinon le travestir et l'occulter. C'est le rôle de la communication et des stratégies qui la mettent en œuvre.

Un exemple très récent de ce travestissement est donné par les « Restaurants du cœur » de Coluche. Le sentimentalisme médiatisé et sponsorisé tient lieu de politique sociale où en couvre les carences.

Triste inventaire pour les jeunes touchés par la crise : il n'y a pas de valeurs disponibles en amont. La réussite matérielle, même modeste, leur est largement interdite par la situation économique ; le pouvoir est fermement tenu par des gens encore jeunes ; le système éducatif leur a insuffisamment transmis les valeurs culturelles, historiques, philosophiques et littéraires qui eussent pu leur servir de recours, leur permettre de se situer et de mettre en bonne forme leurs propres aspirations. Les valeurs de leurs parents leur sont interdites et ils ignorent celles de leur aïeux. Les valeurs matérielles deviennent inaccessibles cependant que les spirituelles et morales sont inconnues. Le passé est absent, l'avenir incertain. Reste l'instant, le présent. Il n'est généralement pas dense et heureux mais vide et inquiétant. Ce sont les heures qui passent et s'étirent, heures creuses et longues que seule vient combler la musique dans le meilleur et heureusement le plus fréquent des cas, l'alcool ou la drogue au pire.

Quelques propos de jeunes en formation professionnelle précaire sont particulièrement forts et révélateurs :

« La musique j'adore... c'est important, c'est vital même ; « ce qui me plaît, ce que j'aime d'abord, y a la musique comme tout le monde » dit un garçon nommé Michel qui a chez lui plus de 200 disques et précise : « j'ai mon salaire qui passe dans les disques ».

Hélène, une de ses congénères déclare : « sans musique, je meurs sans musique »*.

Quelques chiffres sont impressionnants. Ceux qui se trouvent en deça de 25 ans sont 45 % à écouter régulièrement et intensément du rock-pop-folk alors qu'ils ne sont plus que 10 % au-delà de cet âge. Ce n'est plus un écart, c'est un fossé. On peut remarquer que ceux qui écoutent majoritairement de la musique appartiennent à la classe d'âge la plus atteinte par le chômage. La musique remplit le temps libre qui est surtout un temps vide. Elle est à la fois un moyen et un substitut de communication, l'occasion aussi d'une convivialité minimum, d'un simulateur de socialisation. C'est à partir de cette situation que le ministère

* Développement culturel. Bulletin du Département des Etudes et de la Prospective, Ministère de la culture et de la communication N° 62, avril 1985.

de la culture a mené à l'occasion des T.U.C., une démarche originale et intéressante en passant avec Réseau Rocks un accord qui prévoit le recrutement de 500 jeunes afin d'assurer l'aménagement et l'insonorisation de lieux de répétitions, de mettre en place des activités de promotion et de diffusion. Ainsi peut-on espérer contribuer à la socialisation de jeunes, souvent très en difficultés en partant de leurs motivations initiales.

Le travail comme une valeur

La socialisation ne peut totalement compenser l'absence de valeurs mobilisatrices qui vient d'être évoquée mais contribuer à leur émergence et à leur découverte et peut, au moins, remplir le vide quotidien qui sollicite les jeunes. De toutes les socialisations, la meilleure et plus évidente, atteint l'âge adulte, est le travail. Les jeunes le ressentent très fortement.

Le succès des T.U.C. en est une éclatante illustration. Les stagiaires les perçoivent comme un quasi-travail et leur indemnité comme un quasi salaire, manifestation de leur septicisme et de la faiblesse de leurs motivations face à la formation. Ils la refusent comme a priori. Ils veulent du réel, du tangible et de l'immédiat, du sûr si possible. Il y a là un très grand décalage entre le discours officiel, qu'il soit politique ou administratif et la réalité vécue. En revanche, si l'expérience vient à leur montrer des carences et faiblesses, ils semblent en général tout disposés, ainsi en situation, à se former par rapport à leur activité. La mentalité de cette génération ne saurait actuellement être modifiée aisément. La formation est vraiment perçue comme le purgatoire qui doit conduire au paradis incertain du travail ou encore, pour se référer à un domaine moins théologique, comme le solfège à l'ancienne qui, après un long terme d'austérité, permet de jouer vraiment de la musique.

La gravité de cette constatation s'accroît encore si l'on retient les propos du Préfet de la Meuse qui, très proche des populations, me rapportait qu'il avait rencontré des enfants de dix à douze ans qui, constatant que leurs jeunes aînés, même diplômés ne trouvaient point d'emplois, en avaient conclu qu'ils ne voyaient pas dans ces conditions, l'intérêt d'investir dans leur scolarité.

La jeunesse défavorisée ne rejette pas le travail, mais elle désespère de l'emploi. Son désespoir même est une sorte d'hommage tragique rendu à la valeur du travail. Ce qui est rare est cher, aussi bien au sens économique qu'affectif. Dans cette dernière acception, je crois pouvoir affirmer que le travail est particulièrement cher aux jeunes défavorisés, réserve faite du volume normal de marginaux et inadaptés qui a toujours existé, dans toutes les conjonctures et à toutes les époques.

Le travail est pour ces jeunes un moyen essentiel, sinon le seul, de reconnaissance, de liberté et de dignité : les caractéristiques majeures d'une authentique citoyenneté. Ils sont, en effet, humiliés et méconnus en une civilisation où le principal critère d'intégration est professionnel et économique.

L'absence de *situation* au sens fort, interdit l'insertion dans le monde des adultes, des « citoyens à part entière ».

Un jeune rencontré à Terrasson près de Brive m'a dit que, son stage terminé, il avait dû retourner chez ses parents et quitter son amie faute de moyens financiers. Que l'on songe à ce que représente pour un jeune de 20 ans, le fait d'être obligé de vivre chez ses parents, d'être soupçonné par ses aînés de paresse et de parasitisme, de ne pas pouvoir vivre avec qui lui plait. La volonté d'indépendance et de construction du jeune passe par l'emploi dont les T.U.C. semblent l'en rapprocher et se rapprocher ; c'est pour cette raison qu'il y consent. Il y trouve un commencement de dignité et de reconnaissance sociales que ne lui apporte pas souvent, il faut y insister, la formation ou l'idée qu'il s'en fait.

En effet, pèse aussi sur les jeunes privés d'emplois, le soupçon de fainéantisme. Avec quel soulagement deux d'entre eux rencontrés sur un chantier de fouilles au Nord de Metz m'ont dit que, grâce aux T.U.C., ils avaient cessé d'être considérés comme des « paresseux et des bons à rien » par leurs parents qui étaient marqués par la dure tradition du travail dans l'Est de la France. Un peu perdus face à l'avenir, ces garçons ne savaient pas très bien ce qu'ils feraient ensuite mais affirmaient avec une conviction qui ne trompait pas : « le travail ne nous fait pas peur, nous sommes prêts à travailler 12 heures par jour s'il le faut ». Fait écho à ces jeunes la voix du Maire de Commercy, François Doze qui considérait que les T.U.C. avaient heureusement dissipé « le mythe du chômeur-feignant ». Nombre de responsables politiques et administratifs ont tenu des propos analogues. Ce fait a lui seul, suffirait à justifier les T.U.C. Il a permis une prise de conscience réelle et objective des adultes face aux jeunes confrontés à la crise. Ainsi s'atténue la tendance, au demeurant classique, de la génération en place à s'ériger en modèle et à dire à ses jeunes ; « faites comme nous », alors que cela devient impossible.

Le besoin de dignité et de reconnaissance, je l'ai aussi rencontré lorsque des jeunes protestaient contre l'effet « d'étiquette » lié aux T.U.C. : « C'est pas Rachid... c'est pas Pierre... c'est T.U.C. » me disait, en le déplorant, un jeune Maghrébin qui vivait dans une cité marginalisée de Valence. En sens inverse, mais posant la même question de reconnaissance et de dignité, un directeur de centre culturel qui a entrepris une importante action en faveur des T.U.C. reçoit quotidiennement, depuis que le bruit de sa démarche s'est répandue, de jeunes immigrés d'une cité voisine qui lui demandent un stage avec pour principal argument : « c'est le T.U.C. ou le casse ». Pour les jeunes les plus

défavorisés parmi les défavorisés, les T.U.C. apparaissent comme un privilège, une réelle promotion sociale, aux yeux de ceux qui n'en ont pas sinon à ceux des intéressés eux-mêmes.

Le travail, ce qui s'en rapproche le plus, pour un T.U.C., reste donc une valeur, une aspiration fondamentale, une des dernières qui subsiste dans la jeunesse.

Même si certains rejettent un travail précis, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, ils ne récusent presque jamais le travail en tant que tel. Et les mentalités semblent évoluer en ce sens. Certains jeunes qui avaient refusé un emploi il y a quelques mois ou plus ont fini, à l'épreuve et à l'expérience du chômage par prendre un stage T.U.C. Ceux qui voulaient choisir leur travail, luxe des périodes heureuses, en arrivent à souscrire à la formule prononcée par le stagiaire de la Drôme : « c'est le travail qui nous choisit ». Retour de la dureté et de la nécessité primordiale du travail pour vivre. Mais cette évolution ambiguë ne doit pas entraîner une satisfaction simpliste de la part des pouvoirs publics et des responsables éducatifs qui pourrait se traduire ainsi : « enfin les jeunes retrouvent le sens du travail et un bon esprit ». Des chiffres comme la baisse sensible du taux de la petite délinquance peuvent incliner à un tel optimisme, mais ce serait une erreur d'y souscrire. Il convient en effet d'apprécier non seulement la situation immédiate, mais aussi la tendance.

*

La situation immédiate c'est l'adaptation, la résignation et le fatalisme ; la tendance, c'est l'absence d'espoir, de projets collectifs et individuels. Telle est la réalité « moyenne », même si quelques cas sont mis en valeur par les pouvoirs publics et les médias afin de montrer le contraire. Cette analyse délibérément pessimiste ne doit pas être une incitation à la passivité mais un appel à la conscience et à l'action, au refus de la facilité et de l'illusion.

La crise durera. Moderniser ne crée pas nécessairement des emplois, accentue la « dualité sociale ». Le conservatisme congénital du comportement français joint à l'installation des classes nombreuses issues de l'après-guerre dans les emplois et responsabilités donne une très faible marge de manœuvre à la jeunesse et ferme son horizon.

Dans ces conditions, que pouvons-nous faire ?

En premier lieu nous devons comprendre. Pour y parvenir il faut commencer par un effort, énorme dans notre société bavarde et agitée, de silence, d'écoute et d'attention — Comprendre, c'est d'abord regarder et écouter, dialoguer. Ensuite, il est essentiel de ne pas enfermer les jeunes dans un ghetto qui peut prendre et prend souvent la forme d'institution, d'actions et de programmes spécialisés, hérités d'une époque

de plein emploi ou, effectivement, le chômage des jeunes recoupait souvent la marginalité et l'inadaptation sociale.

Or, aujourd'hui, le chômage est un phénomène de masse et ce ne sont point tant les jeunes qui sont inadaptés à la situation sociale et économique que celle-ci qui est inadaptée aux jeunes.

A situation globale, réponse globale — Il faut, autant que faire se peut, despécialiser la politique de la jeunesse. C'est la condition d'une responsabilisation collective et générale face à un problème collectif et général. Faute de le faire, la solidarité ne jouera pas. Le troisième impératif est directement lié aux deux premiers : il faut rétablir la communication entre les diverses classes d'âges et les différents univers culturels, avec deux démarches : la reconnaissance et la transmission.

Il importe d'un côté de prendre en compte et d'accompagner la musique rock-pop folk puisqu'elle est un des rares éléments d'identité de la jeunesse, mais il est d'autre part essentiel de ne pas s'y arrêter, de ne pas en rester là, d'éviter encore une fois la logique du ghetto. Ainsi ces propos de jeunes « Beurs » qui demandaient qu'on ne les situât pas une fois pour toutes dans la catégorie « rock » et poursuivaient : « pourquoi Chopin nous serait-il interdit ? » Il ne doit certes pas être obligatoire mais accessible.

Transmission du goût de lire également : la plupart des études menées auprès de défavorisés démontrent que ceux qui lisent le doivent à un professeur qu'ils ont admiré et qui les a éveillés, motivés.

C'est largement par la compréhension et l'engagement personnel, par l'attention et la générosité que nous aiderons la jeunesse à traverser sans trop dégâts la dure époque qui est la notre. C'est un préalable nécessaire à toute action efficace en faveur des jeunes. Les structures n'ont jamais remplacé les personnes. C'est uniquement en ce sens que l'« Etat-providence » peut-être critiqué. Il ne doit pas permettre d'éluider toute responsabilité personnelle, encore moins s'y substituer.

Chacun doit faire ce qu'il peut, là où il se trouve, en faveur de la jeunesse accablée par la crise. Sinon, la solidarité restera un mot, une abstraction et alors, la jeunesse meurtrie pourra se retourner vers nous, ou plutôt contre nous, et nous demander des comptes, nous jeter à la figure la phrase célèbre d'une jeune fille de bonne famille : « J'ai été flouée ».

Philippe Lethel

Chargé d'évaluation et de
conseil au Ministère de la
culture et de la communication



Nouvelles recherches sur les associations

Alain Garrigou

• BRUNEAU (Chantal) — Associations et pouvoir public. — N° 25, juin 1985

• DECROIX (Chantal) — Un mouvement féminin : l'union féminine et sociale. — N° 10, 4^e trimestre 1977

• FORBES (Michelle) — Les créations d'associations. — N° 11, décembre 1977

Vie associative

Deux types de données semblent l'emporter : une part importante de la vie associative est faite de créations spontanées, de initiatives individuelles ou de groupes informels qui se structurent progressivement.

La vie associative est en fait un phénomène complexe, qui implique de multiples facteurs sociaux, économiques et culturels. Elle est le résultat de processus sociaux et de dynamiques individuelles qui interagissent.

En comparant avec les données de la sociologie, on peut constater que la vie associative est un phénomène social qui se situe à la fois au niveau individuel et collectif.

La croissance du fait associatif apparaît d'autant plus constante qu'elle est venue alimenter l'idéologie associationniste. En effet, l'examen des livres et articles français révèle à partir de la fin des années 60 une assez brusque apparition de fait associatif dans le champ des recherches

Cet article est la version remaniée d'une communication à l'IECPR (Garcia) 75 pour l'atelier « Les associations volontaires dans les systèmes démocratiques », organisé par Bernard Lacroix et l'auteur. Je remercie Bernard Lacroix de ses suggestions.



LA VIE ASSOCIATIVE DANS LES CAHIERS

- BRUNEAU (Chantal). — Associations et pouvoirs publics. — N° 55, juin 1986.
- DECROIX (Chantal). — Un mouvement féminin : l'union féminine civique et sociale. — N° 10, 4^e trim. 1975.
- FORSE (Michel). — Les créations d'associations. — N° 47, déc. 1984.
- GUTWIRTH (Jacques). — Les associations de loisirs d'une petite ville, Chatillon S/Seine, N° 5, nov. 1974.
- KANDEL (I.) et MARCHAL (E.). — L'emploi associatif. — N° 46, juillet 1984.
- MAZEL (Isabelle). — La fédération nationale des clubs scientifiques. — N° 19, 1^{er} trim. 1978.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, fév. 1983.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Mutations du bénévolat. Institutionnalisation de l'animation et politique socio-culturelle. — N° 14, 4^e trim. 1976.
- ROUDET (Bernard). — Réseaux d'associations, réseaux de militants. — N° 47, oct. 1984.
- TANGUY (Yves). — L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile. — N° 35, 1982.

Nouvelles réflexions sur les créations d'associations

Alain Garrigou

300 000 ou 600 000 associations volontaires actives en France en 1984 ? Cette fourchette des estimations en dit long sur l'incertitude de la connaissance en la matière. Cette méconnaissance est généralement expliquée par l'insuffisance actuelle des études empiriques sur le fait associatif malgré leur accroissement significatif depuis une quinzaine d'années, et encore par l'impossibilité à repérer la mortalité des associations volontaires. Pourtant, à l'opposé, une certitude claire retient plutôt l'attention : la croissance rapide du nombre d'associations. Deux types de données semblent l'établir avec évidence : d'une part les monographies locales, d'autre part les statistiques des créations d'associations. Qu'elles soient consacrées directement au fait associatif ou qu'elles étudient les institutions et politiques locales et donc leurs rapports aux associations, les monographies locales attestent amplement le développement quantitatif des associations actives depuis deux décennies et le développement de leurs relations avec les services publics. Le volume annuel des créations d'associations à l'échelle nationale confirme encore ce constat. Le nombre des créations a dépassé pour la première fois 40 000 en 1983 à la suite d'une croissance progressive importante. Ainsi, le volume annuel des créations a plus que doublé en moins de 15 ans (20 256 en 1969) et plus que triplé en moins de 25 ans (12 633 en 1960 - cf. tableau 1, page suivante).

En comparant avec les volumes antérieurs de créations, il semble donc qu'au cours des deux dernières décennies, il a été créé autant d'associations volontaires qu'il en avait été créé jusqu'alors.

La croissance du fait associatif apparaît d'autant plus éclatante qu'elle est venue alimenter l'idéologie associationniste. En effet, l'examen des livres et articles français révèle à partir de la fin des années 60 une assez brusque apparition du fait associatif dans le champ des intérêts

Cet article est la version remaniée d'une communication à l'ECPR (Barcelone 85) pour l'atelier : « Les associations volontaires dans les systèmes démocratiques », co-dirigé par Bernard LACROIX et l'auteur. Je remercie Bernard LACROIX de ses suggestions.

Tableau 1
Nombre de créations d'associations par année (France)

1908	5 000*	* Estimation
1937	9 311	
1960	12 633	
1964	12 000	
1965	17 000	
1969	20 256	
1972	26 112	
1973	21 300	
1976	25 380	
1977	32 781	
1978	34 690	
1980	30 226	
1981	33 704	
1982	30 228	
1983	46 857	
1984	48 342	

D'après M. Forse — « Les créations d'associations : un indicateur de changement social ».

Observations et diagnostics économiques.

Revue de l'OFCE. N° 6. Janvier 1984.

intellectuels, littérature pour l'essentiel composée ou suscitée par un prophétisme social développant ou introduisant des variations sur l'idéal démocratique. Les associations volontaires étaient plus ou moins lyriquement parées des vertus de la démocratie directe, en promettant un exercice plus effectif de la citoyenneté, une participation plus large à la vie sociale (1). A y regarder de plus près, la célébration de l'essor des associations volontaires, si elle faisait l'unanimité des porte-parole, n'était pas sans soulever quelques réticences voire quelques manifestations d'hostilité au sein de groupes pour lesquels elles représentaient occasionnellement un interlocuteur incommode ou un concurrent virtuel. Le ton dominant voire exclusif donné par l'éloge de l'associationnisme était donc corrigé, en aparté, par les responsables politiques, portés à flatter publiquement les associations en général, mais les appréciant aussi en privé en fonction de leurs affinités politiques affirmées ou supposées et se méfiant des prétentions d'une légitimité démocratique potentiellement concurrente. Le déni de représentativité se retrouvait aussi chez les responsables des services publics administratifs et techniques portés à voir dans les associations l'expression d'intérêts particularistes opposés à l'intérêt général dont ils se considéraient les meilleurs garants. Réticence doublée de l'accusation d'incompétence dès lors qu'étaient en jeu des problèmes techniques comme en matière d'aménagement. Par leur confinement à des cercles restreints et à des situations particulières — de complicité d'équipe — ces marques d'hostilité n'entamaient pas l'appréciation positive portée sur les associations volontaires. Si bien que l'évolution quantitative des associations volontaires était éclairée en retour par l'évidence et l'aura d'une sociodicée. Et comme, sans doute, les déceptions sont à la mesure de la foi, on comprendra l'écho récent reçu par le pamphlet d'un journaliste engagé dans le mouvement associatif lorsqu'il dénonce les liens politiques de nombreux segments du secteur associatif, les tendances à la bureaucratisation et à la professionnalisation pervertissant l'idéal associatif du bénévolat, cela tout en s'efforçant de faire la part entre bonnes et mauvaises associations, ces dernières étant souvent des « associations-bidon » (2).

Créations et mobilisations associatives

On en conviendra aisément, toute statistique globale sur le nombre d'associations existant dans une période donnée introduit autant, voire plus de confusion que de clarté. Il ne s'agit pas là de remarquer encore une fois l'hétérogénéité du mouvement associatif notamment du point de vue de leurs objectifs mais de constater que l'évaluation globale mêle les associations institutionnalisées et les associations plus ou moins éphémères. Si l'étude de la vie associative, c'est-à-dire de la taille et de

l'intensité de l'activité à un moment donné, est pertinente pour les premières (et possible aussi puisque nanties d'archives), quelle légitimité peut avoir l'application d'une même approche aux secondes puisque, les mêlant dans une évaluation globale, on les suppose semblables ? Autrement dit, l'évaluation de la vie associative selon le nombre d'associations actives comprend deux données de statuts différents : d'une part l'activité permanente mais sujette à fluctuations des associations institutionnalisées ; d'autre part, le mouvement de remplacement des associations défuntes par les nouvelles associations. Dans les deux cas, l'intensité de l'activité est laissée dans l'ombre. Et la lacune n'est pas mince puisque dans le premier cas, l'intensité d'activité ne peut guère être appréciée hors de ses fluctuations tandis que dans le deuxième cas il n'est pas d'évaluation d'activité possible, la création d'association pouvant être aussi bien l'amorce que le crépuscule d'une activité associative. Il faut donc distinguer l'activité associative de la création associative. Si ces deux aspects du fait associatif sont en fait indissociables, cette simple distinction analytique permet de différencier des états fondamentalement différents de l'association comme des logiques sociales qui les déterminent. Si l'on considère en effet l'association volontaire comme une forme spécifique prise par une mobilisation sociale, il apparaît clair que les associations institutionnalisées et donc relativement indépendantes de leurs membres relèvent d'abord d'une analyse de leur institutionnalisation — quoiqu'on puisse encore les considérer sous l'aspect d'une mobilisation routinisée — quand les associations émergentes relèvent d'une analyse de la mobilisation sociale. En ce sens, les créations d'associations volontaires sont un indicateur de mobilisation plus que d'activité associative. La création d'association objectivée par une déclaration légale constitue le moment où une mobilisation est instituée dans une forme juridique pour des raisons diverses — visibilité sociale, reconnaissance publique, subventions, capacité juridique d'action etc... qui tiennent toutes à la consolidation du groupe mobilisé. Ainsi considérée, la méconnaissance de la mortalité associative prend sens. Si la loi prévoit la déclaration de dissolution, on sait que peu d'associations y satisfont ce qui serait d'une certaine manière dire que l'association concernée vit encore. L'acte administratif de décès est bien sûr le plus souvent omis car il est le terme final d'une débandade. Par contre, il ne l'est pas par les associations plus ou moins institutionnalisées et disposant notamment d'un patrimoine... ou de dettes (3).

Notre propos consiste ici à amorcer une analyse des créations d'associations volontaires comme mobilisations sociales. Il ne s'agit pas d'en inférer des conclusions sur l'activité associative mais d'analyser les logiques sociales de mobilisation. L'hypothèse est donc que les fluctuations dans le mouvement de créations des associations sont dépendantes des conjonctures sociales. Hypothèse simple s'il en est, qui place l'étude sur le plan des conjonctures et donc de mouvements sinon récurrents,

du moins dont on peut attendre la mise en évidence de régularités et en tout cas de relations. C'est dire encore que le constat aveuglant d'un considérable accroissement du nombre des associations créées ne saurait donner matière à quelque interprétation téléologique. Considérer les associations volontaires comme des formes prises par les mobilisations sociales amène à les considérer du point de vue de l'usage pratique c'est-à-dire comme des technologies sociales d'action collective. D'où cette deuxième hypothèse ; tout comme une sociologie des créations d'associations ressort d'une analyse des conjonctures, l'histoire des associations est celle de l'élargissement des répertoires d'action collective par l'adoption croissante de la technologie associative de mobilisation sociale.

Dans cette problématique, le flou du phénomène associatif ne constitue plus cet obstacle à l'analyse maintes fois signalé. Par exemple lorsqu'il s'agit, dans le louable souci de mettre de l'ordre dans un univers aussi hétéroclite, de construire une typologie des associations volontaires en fonction de leur objet. Si l'association volontaire est une technologie de mobilisation et sa création un moment d'objection de cette mobilisation, les noms et objectifs qui fondent l'association volontaire se rapportent à sa situation pratique.

En d'autres termes, cette définition que les acteurs associatifs donnent de leur propre action est souvent peu transparente parce qu'elle s'insère dans une stratégie d'une part, dans une contrainte légale d'autre part. Ainsi contribuent au « flou », en fait à une grande généralité de la définition, aussi bien l'intérêt stratégique à ne pas se lier les mains par la limitation d'un domaine d'action pouvant s'avérer trop exigü, que l'intérêt stratégique à englober des objectifs matériels et particularistes dans l'expression de principes altruistes et moraux c'est-à-dire d'objectifs légitimes au regard de l'idéologie associationniste et les plus aptes à assurer la cohésion des membres de l'association. A cela s'ajoutent les effets de la situation même de la déclaration de création à savoir un acte légal qui tout en étant important est aussi perçu comme une « formalité » et donc où sont reprises les formules administratives classiques indiquées dans des statuts-types.

Le cadre juridique des créations d'associations se prête-t-il à un usage sociologique ? La loi du 1^{er} juillet 1901 si elle est unanimement considérée comme libérale (4) est parfois critiquée comme trop générale en recouvrant les activités les plus diverses (5). Cette généralité permet, de notre point de vue, un usage pertinent de ce cadre juridique si nous définissons les associations volontaires comme des formes de mobilisations sociales (5). Cela suppose néanmoins quelques précautions. Tout d'abord, il faut bien noter que les associations existaient sous une forme proche avant la loi de 1901 — sous la III^e République, elles étaient soumises à l'agrément — et donc que cette loi ne marque pas le début du mouvement associatif comme pourrait le laisser croire une approche

juridiste, et même pas, du moins immédiatement, un essor des créations d'associations. Celui-ci semble s'être produit quelques cinq années plus tard, autant qu'on puisse en juger d'après des archives départementales (6). Mais surtout, en prévoyant une procédure de déclaration pour obtenir la personnalité juridique (art.5), la loi du 1^{er} juillet 1901 ne donne pour indicateur de mobilisation qu'un acte de naissance administrative (7). Celui-ci peut intervenir plus ou moins longtemps après l'amorce d'une mobilisation mais aussi à des stades de mobilisation très variables selon les cas. Autrement dit, les créations d'associations n'offrent qu'un indicateur approximatif car ils sont un moment parfois différent dans les mobilisations. Cela dit, l'étude statistique du volume des créations permet, par l'effet même du nombre, de le retenir comme critère pertinent des conjonctures associatives.

Créations et conjonctures associatives

Qu'il y ait des conjonctures associatives, cela apparaît rapidement si, au-delà du fait global de l'essor associatif, on se penche sur les variations annuelles des créations d'associations. Alors s'opposent des années successives de créations relativement nombreuses et des années successives d'étiage. Ces conjonctures associatives ont d'abord été repérées pour les associations sportives créées dans un département sous la III^e République (8) et confirmées par les statistiques des effectifs de plusieurs fédérations sportives. Certes on ne s'étonnera pas de l'absence de créations de telles associations en période de guerre ou leur brusque essor de l'après-guerre. Par contre, on relèvera avec plus d'intérêt d'autres importantes fluctuations. Ce sont de telles variations qui, outre l'augmentation générale du volume de créations d'associations, continuent d'apparaître ces dernières décennies. Comment les expliquer c'est-à-dire d'abord pourquoi les expliquer ?

Les explications généralement apportées au fait associatif sont des explications de l'essor associatif aussi bien vu d'après la multiplication des créations que d'après le nombre et l'activité des associations existantes. C'est dire que ce sont des explications macrosociologiques se rapportant au constat empirique d'un trend séculaire à la hausse. S'il n'est pas question ici de rejeter sans autre forme de procès les explications, en termes d'urbanisation, de rôle des classes moyennes, de changement de mode de sociabilité, il faut bien voir que de telles explications ne rendent guère compte des logiques pratiques à l'œuvre dans les créations d'associations. Car si l'on considère les associations du point de vue de l'action collective, il est clair que l'horizon pratique des acteurs associatifs n'est pas celui d'un trend séculaire. Certes, des conditions sociales prédisposent à l'action associative mais les intitu-

lés, les objectifs des associations attestent assez que les mobilisations associatives sont déterminées par des préoccupations et des stratégies dont le cadre est limité temporellement et souvent localement. Que la somme de ces mobilisations associatives produise une croissance d'ensemble est un fait qui peut effectivement renvoyer aux dispositions des acteurs sociaux, et notamment à l'élévation du niveau d'instruction, mais aussi aux processus de stratification et d'institutionnalisation des associations. Il n'en reste pas moins que l'explication des logiques pratiques qui conduisent à la création d'associations renvoie aux conditions pratiques d'émergence des mobilisations c'est-à-dire aux conjonctures sociales et politiques.

L'intérêt d'une analyse des variations pour expliquer le fait associatif peut apparaître mieux si l'on se réfère à l'étude d'un objet a priori bien étranger au nôtre, à savoir à l'étude classique du suicide par Durkheim.

Ce n'est pas en effet par une recherche historique que celui-ci explique le suicide. A supposer qu'une telle méthode eut été possible, il est fort improbable que les données fournies eussent été à même de permettre les explications apportées par Durkheim à partir de l'analyse des variations du taux des suicides. Bien évidemment, ce sont ici les variations conjoncturelles qui retiendront notre attention. Deux types de conjonctures ont des effets sur le taux de suicide. D'une part, Durkheim constate que ce taux s'abaisse nettement lors des crises politiques : révolutions, guerres mais aussi simples périodes d'agitation électorale comme après le 16 mai 1877 ou pendant la campagne électorale de 1889 (9). A l'opposé, les crises économiques ou encore des périodes de brusque prospérité provoquent un accroissement du taux de suicide (10). En somme, le premier type de conjoncture renforce l'intégration sociale et donc abaisse le nombre des suicides égoïstes quand le second affaiblit l'intégration sociale et donc accroît le nombre des suicides anoniques. Non seulement les variations du taux de suicide dépendent des conjonctures mais leur lien, loin d'être atypique, procède de la même logique générale de relations du suicide au niveau d'intégration sociale. On peut avancer l'hypothèse que l'analyse des fluctuations conjoncturelles du mouvement de création des associations volontaires permet de révéler, à l'instar de l'analyse durkheimienne du suicide, les mécanismes génériques qui expliquent la croissance sur le long terme du volume des associations.

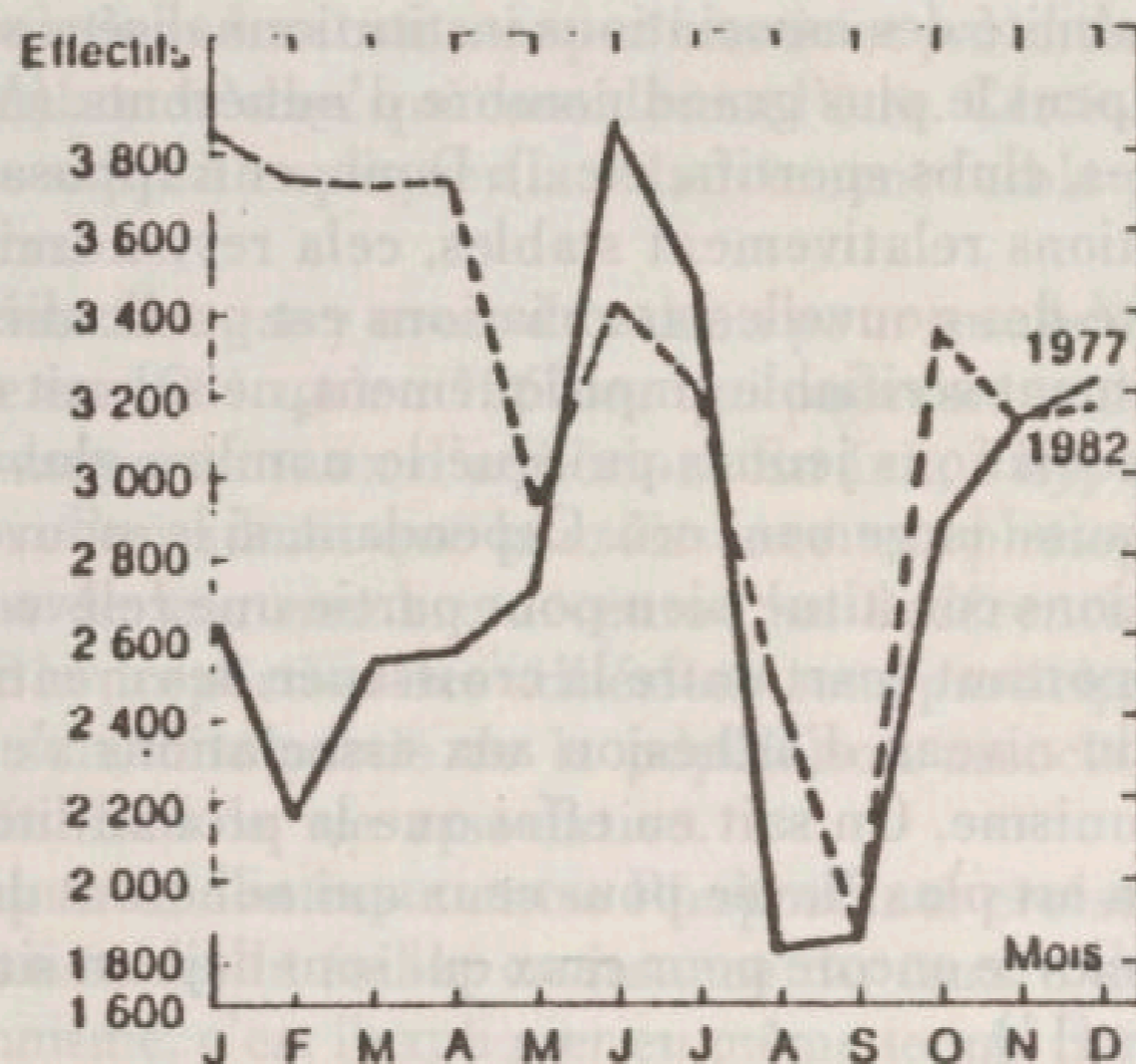
Cependant, les irrégularités du mouvement de créations d'associations correspondent essentiellement à des oscillations saisonnières. La moyenne mensuelle des créations de 1964 à 1982 (cf. Tableau 3) révèle des régularités nettes et quasi constantes à savoir que les minima se situent invariablement en août, mois de vacances et puis septembre, mois de « rentrée ». « L'année associative » ne correspond pas à l'année civile mais bien plutôt à une année allant de septembre à août.

Tableau 2
Déclarations d'associations en Gironde

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	total
1960	12	23	19	19	17	16	11	14	17	23	13	15	199
1961	12	14	25	13	18	15	16	7	11	19	11	17	178
1962	10	12	9	7	16	14	7	4	9	8	12	13	122
1963	22	14	19	15	13	12	9	8	11	11	16	16	166
1964	14	23	17	13	10	16	16	6	14	17	22	28	196
1965	17	21	15	30	16	22	17	13	16	16	16	13	212
1966	14	21	26	15	20	19	14	7	17	8	20	18	199
1967	29	24	15	20	19	28	19	7	5	20	14	19	219
1968	17	33	20	19	18	18	26	10	14	31	24	37	267
1969	24	33	21	26	31	22	18	15	21	26	21	44	302
1970	23	29	36	28	24	26	27	15	21	19	38	32	318
1971	24	24	27	38	27	34	25	22	12	34	49	22	338
1972	31	35	36	20	25	51	16	13	21	20	27	17	312
1973	23	42	35	27	29	25	22	15	17	24	31	22	312
1974	28	28	33	31	26	30	26	18	14	28	30	23	315
1975	26	19	33	37	29	42	23	10	13	32	27	36	327
1976	38	31	30	27	19	32	23	12	14	27	41	39	333
1977	31	37	53	36	38	53	38	20	22	42	47	40	457
1978	46	34	40	27	37	47	24	16	28	34	29	28	390
1979	28	33	35	23	18	28	19	17	17	24	31	36	309
1980	26	31	30	28	19	23	36	18	26	31	23	42	333
1981	26	24	37	26	27	46	30	25	37	32	58	53	421
1982	40	46	55	31	35	52	41	20	35	35	57	64	511
1983	55	45	56	33	42	44	44	37	30	34	67	50	537
1984	60	60	50	44	54	37	54	29	36	53	55	59	591

En disposant selon cet ordre les moyennes mensuelles, on obtient trois sommets trimestriels (décembre, mars, juin). Il est remarquable que ce rythme moyen se retrouve sensiblement identique quelles que soient les années considérées ou les périodes avec cependant plus de netteté à la fin de la période considérée qu'au début. La corrélation entre rythmes associatifs du point de vue des créations et des rythmes sociaux saisonniers établit donc à l'évidence la relation des conjonctures associatives et des conjonctures sociales.

Tableau 3
France
Evolution mensuelle du nombre
des déclaration d'associations
en 1977 et 1982



Créations et participations associatives

Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont des données nationales fragmentaires (cf. tableau 1) et des données départementales continues (Gironde) portant sur un volume global de 7 864 créations d'associations de 1960 à 1984 (cf. tableau 2). Ces données attestent l'ampleur du développement associatif de 1960 à 1984 : + 98 % pour le volume national de créations ; + 196 % pour le volume départemental. Développement exceptionnel comme chacun s'accorde à le reconnaître. On pourrait donc s'attendre à une croissance très nette de la participation aux associations volontaires. Or tel n'est pas le cas si on compare les enquêtes mesurant la participation à des associations relevant de la loi de 1901. Ainsi, alors que 27 % des Français étaient membres d'au moins une association en 1967 (Enquête INSEE sur les com-

portements de loisirs des Français), ce taux de participation s'élevait à 28 % en 1973 (Enquête du ministère de la Culture) et à 31,6 % en 1981 (Enquête du ministère de la Culture). Soit pour un accroissement d'environ 100 % du volume de créations d'associations, un accroissement du taux d'adhésion d'environ 5 %. Sans doute, cette comparaison est-elle incertaine. Cependant si l'on prend comme termes de comparaison les deux enquêtes menées sur les mêmes bases par le ministère de la Culture en 1973 et 1981, l'écart reste grand avec 28 % de participation en 1973 et 31,6 % en 1981 soit une augmentation de 3,6 % pour une progression des créations d'associations de 58 %. Quelle que soit la marge d'erreur de telles enquêtes, le contraste est net. Faute de données pertinentes sur la mortalité associative, on pourrait conclure que la création d'associations ne fait que compenser pour l'essentiel la disparition d'autres associations. Interprétation erronée si l'on considère la stabilité des associations institutionnalisées souvent anciennes qui regroupent le plus grand nombre d'adhérents. (Associations de parents d'élèves, clubs sportifs, etc...). Donc, en supposant les effectifs de ces associations relativement stables, cela reviendrait à considérer que la mortalité des nouvelles associations est particulièrement élevée ce qui, difficilement vérifiable empiriquement, ne saurait concerner l'ensemble des associations jeunes puisque le nombre global des associations actives a aussi largement crû. Cependant, si le mouvement de création d'associations constitue bien pour partie une relève d'associations dissoutes, l'important écart entre la croissance des créations d'associations et celle du niveau d'adhésion aux associations s'explique par le polyassociationnisme. On sait en effet que la probabilité d'adhésion à une association est plus élevée pour ceux qui adhèrent déjà à une association et plus élevée encore pour ceux qui sont déjà en situation d'adhésions multiples (11).

On remarquera qu'un tel processus cumulatif doit être aussi logiquement substitutif, en d'autres termes, que la probabilité est plus forte de participer à une nouvelle association pour les adhérents d'associations dissoutes que pour ceux n'ayant pas eu d'adhésion antérieure. De surcroît, l'intensité de la participation obéit à une même logique. Par conséquent, cette intensité pouvant être évaluée en fonction du temps consacré à l'activité associative ou des responsabilités assumées, ce sont plus probablement ceux qui sont déjà adhérents d'autres associations ou l'ont été qui seront les plus actifs et exerceront les responsabilités dans la marche des associations nouvellement créées.

Il existe donc au sein de ce mouvement constitué par la création et la disparition d'associations une certaine stabilité des membres des associations. Autrement dit, si les associations volontaires sont plus ou moins affectées par des flux d'entrée et de sortie de leurs membres, elles sont aussi bien ce qui fluctue au sein d'une population de participants relativement permanente.

A l'opposé, pour expliquer, d'une part les divergences entre certaines enquêtes sur le taux d'adhésion aux associations volontaires (47 % selon l'enquête du CREDOC de 1979) et, d'autre part l'écart relevé entre progression des créations et progression de l'adhésion, on peut considérer que l'évaluation du taux d'adhésion est souvent sous-estimée. La participation est en effet souvent purement formelle et ne recouvre aucune activité associative sinon celle de l'adhésion. Ce qui peut conduire une partie des adhérents à considérer leur activité associative comme trop négligeable pour signaler leur adhésion, voire tout simplement à l'omettre pour l'avoir oubliée. Les adhérents à une association volontaire peuvent être tout simplement ignorants de leur adhésion. S'ils figurent bien sur la liste des adhérents, ils ne se considèrent plus comme en faisant partie. La sortie d'une association se fait le plus souvent comme la dissolution d'une association : sans bruit et sans déclaration. Ce qui amène les associations à se compter par inertie et par intérêt plus d'adhérents que le nombre de ceux qui considèrent l'être. Certes, on peut objecter que cela ne saurait expliquer la relativement faible progression du taux d'adhésion.

Il ne paraît en effet pas y avoir de raison pour que la sous-estimation soit plus faible en 1981 qu'en 1967 ce qui pourrait seul amener à réévaluer la croissance du taux d'adhésion. En fait, l'hypothèse n'a rien d'improbable si l'on admet que la croissance morphologique des associations comme de leur nombre accentue les différenciations internes et accroît donc la proportion des adhésions sans participation effective. Quoi qu'il en soit, une partie de la population associative est faiblement impliquée dans la vie associative.

Ainsi, expliquer le contraste entre l'importante croissance des créations d'associations et la faible croissance du taux d'adhésion par le polyassociationnisme, c'est l'expliquer en même temps par les différences d'intensité de participation voire par leur différenciation. S'il peut exister toute une gradation de niveaux de participations, la coexistence de niveaux extrêmes n'en contredit pas moins la conception unifiante contenue par l'expression consacrée de participation associative. Quoi de commun entre la situation des adhérents consacrant du temps à l'action associative et par là-même souvent responsables à quelque titre (présidents, secrétaires, trésoriers) et celle du simple adhérent parfois oublieux de son adhésion, en tout cas n'ayant pour principale voire pour seule activité associative que d'avoir « donné » son adhésion ? D'un côté, il s'agit de militantisme associatif sinon de direction associative ; de l'autre côté, il s'agit plus de consentement ou de caution analogue du point de vue de la faiblesse des coûts de l'action collective au vote ou à la signature d'une pétition (12).

Si on se réfère aux enquêtes du Ministère de la Culture de 1973 à 1983 (cf. tableau 4), il apparaît que cette frange d'adhérents non participants est très réduite. Mais on imagine la contradiction perçue

par celui qui déclare être membre d'une association et ne jamais l'avoir fréquentée (0,7 % en 1973 ; 1,8 % en 1981). En étendant cette frange à ceux qui ont très peu participé, leur proportion reste peu importante (8,6 % en 1973 ; 5,2 % en 1981). Par contre les participants réguliers constituent la grande majorité (18,7 % et 24,6 % soit respectivement 66,7 % et 77,8 % du total des participants). Par conséquent, ces participants réguliers sont nettement plus nombreux. Pourtant l'évolution du nombre d'adhérents selon les types d'activités amène à limiter la portée de cette progression. En effet, ce sont les adhérents des associations sportives (les plus nombreux) qui sont probablement les premiers responsables de celle-ci. Quand on sait que l'adhésion est ici synonyme pour l'essentiel de pratique sportive ou de loisir et encore le plus souvent de pratique régulière.

Enfin, le nombre d'adhérents déclarant assurer des responsabilités dans une association (éventuellement dans plusieurs) croît de manière différenciée c'est-à-dire plus que la proportion d'adhérents lorsque la proportion des responsables est évaluée par rapport à la population totale de l'enquête, 9,5 % en 1973 et 11 % en 1981, soit une croissance de 15,7 % au lieu de 3,6 % et moins si on la rapporte à la proportion des adhérents, 33,9 % en 1973 et 34,8 % en 1981, soit une croissance de 2,6 % au lieu de 3,6 %.

Ce qui peut se traduire ainsi :

$$\frac{\text{Responsables}}{\text{Adhérents}} (+ 2,6 \%) < \frac{\text{Adhérents}}{\text{Population totale}} (+ 3,6 \%) < \frac{\text{Responsables}}{\text{Population totale}} (+ 15,7 \%)$$

et s'expliquer concurremment par le cumul des responsabilités et la taille des associations. Dans le premier cas, on ne fait que retrouver un résultat du processus cumulatif par lequel l'exercice d'une responsabilité associative antérieure rend plus probable l'exercice d'une nouvelle responsabilité. Dans le second cas, plus le nombre de créations est important, plus grande est la proportion de jeunes associations et donc probablement de petites associations dans lesquelles la proportion de responsables est plus grande. Par conséquent, la croissance des créations d'associations volontaires a un double effet de cumul des responsabilités et de production de responsables.

On retiendra donc que le mouvement de créations d'associations entraîne des effets différenciés du point de vue de la participation : relativement faible progression de l'adhésion mais accroissement plus élevé de la participation régulière et de l'exercice de responsabilités associatives. Données par rapport auxquelles il faudra relier l'évolution générale et séquentielle de la création des associations.

Les effets des conjonctures

Dans la courbe annuelle des créations d'associations dans le département de la Gironde, on peut distinguer trois types de profils : des fluctuations courtes, des mouvements de hausse, des phases de stabilité. Il convient sans doute d'interpréter avec prudence ces conjonctures associatives dans un cadre limité départemental. Cependant, pour l'essentiel, le mouvement national de création semble similaire. Notre problème est donc de rechercher les explications de chacune de ces conjonctures pour, si possible, dégager un mécanisme commun.

Deux cas de figures de fluctuations courtes apparaissent dans la période étudiée : l'une est constituée par un mouvement descendant avec un minimum de créations en 1962 ; l'autre par un mouvement ascendant avec un maximum en 1977. On peut relier ces deux mouvements inverses à un caractère commun : ils se situent lors d'une année électorale. 1962 est une année exceptionnelle à ce point de vue avec trois consultations nationales successives (référendum en avril et en octobre ; élections législatives en novembre). La conjoncture électorale semble donc affecter négativement le mouvement de création d'associations. Le mouvement mensuel indique aussi une telle relation où la mobilisation électorale concurrence la mobilisation associative. Contrairement à ces consultations électorales dont les enjeux sont largement étrangers aux intérêts associatifs, les élections municipales de 1977 les concernent en premier chef. Eu égard au caractère le plus souvent local des intérêts et du domaine d'action des associations volontaires, on comprend l'importance des élections municipales en la matière. Ajoutons que les subventions à ces associations proviennent pour les 3/4 des communes. Enfin, il convient de relever l'intérêt porté alors au mouvement associatif par les différents acteurs politiques : rapport Delmon remis au Président de la République en 1976 conseillant de prendre en compte la « réserve d'énergie que représentent les associations » et suivi de mesures comme les lois du 10 juillet 1976 et du 31 décembre 1976 qui prévoient l'intervention des associations volontaires selon des procédures identiques, la première en matière de protection de la nature, la seconde en matière d'urbanisme. De même, le Parti Socialiste ne manifeste pas moins de sollicitude pour les associations. Selon ce qui lui tient lieu alors de programme, « la qualité de l'assise démocratique de la vie communale se mesure à l'autonomie et à la densité de son tissu associatif » (13). Cela n'est pas exhaustif de l'intérêt porté alors aux associations par les acteurs politiques (14). Ainsi la mobilisation électorale paraît en 1977 induire une hausse des créations d'associations et la mobilisation associative fait figure de mobilisation liée ou connexe. Dans le même temps, on remarquera la poussée des associations politiques. Cependant si le mouvement saisonnier en Gironde paraît confirmer un

Tableau 4 : Adhésion et participation aux Associations
(Ministère de la Culture. Pratiques culturelles des Français. Evolution 1973-1981). Paris, Dalloz, 1983.

	Ensemble de la population étudiée	
	1981	1973
	%	%
— Font partie d'une association, d'un club ou d'une autre organisation	23.4	19.5
. de plusieurs	8.2	8.5
	31.6	28.0
— Ne font partie d'aucune	68.4	72.0
	100.0	100.0
— Activités principales de ces organisations :		
. Artistique	1.9	2.3
. Culturelle	4.1	3.2
. Sportive	14.5	9.9
. Parents d'élèves	2.4	2.2
. Religieuse	2.2	2.0
. Educative (mouvement de jeunesse)	1.5	0.9
. Politique	1.5	0.7
. Syndicale	4.2	3.6
. Autre	8.5	2.9
— Au cours des 12 derniers mois, ont fréquenté cette ou ces organisations		
. une fois par semaine ou plus	16.4	11.2
. environ 2 à 3 fois par mois	3.7	4.1
. environ 1 fois par mois	4.5	3.4
. quelques fois depuis 1 ans	3.8	6.2
. 1 ou 2 fois seulement	1.4	2.4
— Pas du tout	1.8	0.7
	31.6	28.0
— Statut :		
. Déclarent y avoir des responsabilités	11.0	9.5

même lien avec un sommet en mars (cf. tableau 2), le mouvement saisonnier national est très différent (cf. tableau 4), avec un creux surprenant (15) en tout cas exceptionnel si l'on se reporte à la moyenne saisonnière des créations de 1974 à 1982 (cf. tableau 4). En fait, dans la mesure où la mobilisation associative est liée à la mobilisation électorale, la croissance du niveau de créations d'associations doit se repérer plusieurs mois avant les élections. En ce sens, un creux au moment des élections ou le précédant immédiatement est conforme à la logique d'une telle mobilisation et paraît confirmer par ailleurs l'explication du creux de 1962. Enfin, la fluctuation de 1977 est aussi imputable au niveau élevé des créations après les élections municipales de mars. Cela peut-il s'analyser en termes de conjoncture post électorale ? Nous reviendrons sur ce point comme sur la possibilité d'établir un lien général entre élections et créations d'associations.

Deux importants mouvements de hausse se détachent nettement de la courbe de natalité des associations : l'un de 1965 jusqu'à 1971 en débordant sur l'année 1972 ; l'autre part de fin 1980 et s'est prolongé jusqu'à aujourd'hui sans qu'on puisse évidemment préciser son terme. Placer 1968 au départ d'une phase de développement associatif a quelque chose de trivial tant on s'y réfère spontanément pour marquer l'origine de la prolifération associative... sans se soucier de vérification empirique d'ailleurs. En fait, ce n'est pas un printemps d'effervescence généralisée (16) qui est le moment précis d'un décollage associatif. Au contraire, les mois de la crise politique (mai-juin 1968) connaissent une baisse de la natalité associative. L'amorce de la phase de croissance associative suit la crise politique avec une progression continue de 50 % de créations en plus sur quatre ans (13,5 % par an) c'est-à-dire jusqu'à 1971, année d'élections municipales et de fondation du nouveau parti socialiste. Ici, le développement associatif objective l'intense mouvement des reclassements multiples de l'après-68. Le phénomène mériterait d'amples analyses impossibles à mener ici. On retiendra seulement que le développement associatif paraît relever largement des mêmes logiques sociales induisant d'autres formes collectives telles que le mouvement communautaire et donc procède d'une conjoncture spécifique où l'engagement associatif est le fait d'acteurs caractérisés par la « coexistence de l'état d'anomie issu des conditions sociales de production des aspirations et de l'effet de déclassement consécutif à la surproduction relative de diplômés » (17). En l'occurrence, les associations volontaires offrent un secteur en marge du marché économique ouvert aux stratégies de reclassement pour des acteurs sociaux dont, faute de les connaître encore précisément, on peut présumer une relative analogie de propriétés de situation. C'est en tout cas ce qu'infère l'analyse des trajectoires sociales des éducateurs spécialisés (18) alors que l'on peut constater l'accroissement important des créations d'associations dans le secteur de l'action sociale de 1969 à 1972.

Après la fluctuation courte de 1977-1978 et le retour à un niveau comparable à celui de 1972-1976 pour la Gironde, sensiblement supérieur pour l'ensemble de la France, les créations d'associations marquent un envol sans précédent à partir de 1981 : + 53 % en 2 ans pour la Gironde et + 33 % en 2 ans pour la France (60 % pour 4 ans). Certes, une partie de cette hausse est liée à la mobilisation électorale mais pour l'essentiel le décollage des créations d'associations se situe en aval des élections présidentielles de mai et législatives de juin 1981. Un phénomène proche était apparu en 1977. Cette mobilisation associative post-électorale coïncide avec des changements électoraux importants quoique de nature différente. Les élections municipales de 1977, comme à un moindre degré celles de 1983, ont produit de nombreux changements de municipalités au bénéfice des partis de gauche et surtout du Parti Socialiste en 1977, au bénéfice des partis de la droite en 1983. Ces changements d'interlocuteurs politiques locaux ont amené subséquemment un certain bouleversement des systèmes associatifs locaux. D'une part, certaines associations non seulement dépendantes mais bien souvent « créatures » des municipalités sortantes perdaient ainsi leur raison d'être en perdant leur soutien et interlocuteur. D'autre part, les nouvelles municipalités suscitait de nouvelles associations de relève. Ce processus nettement observable pour les associations les plus étroitement liées aux municipalités s'étend en fait par un effet de halo à des associations dont la dépendance n'est pas établie ou seulement par l'importance d'une subvention communale. En fait, le changement de municipalité provoque généralement un temps d'observation voire de suspicion qui décide de l'avenir de certaines associations. La réserve des nouvelles municipalités comme les délais de mise en place de nouveaux contacts peuvent affaiblir les associations dont l'existence tient pour partie à leur position d'interlocuteurs du pouvoir municipal. Opportunité pour créer, avec le soutien de celui-ci ou non, des associations concurrentes dans une conjoncture fluide où de nouveaux acteurs associatifs trouvent des chances accrues d'être reconnus comme interlocuteurs.

Une autre dimension de la conjoncture associative des années 1981-1984 se rattache à l'alternance gouvernementale de 1981. La « générosité » gouvernementale à l'égard des associations (19) peut-elle expliquer la croissance des créations d'associations ? A première vue non si l'on considère que ce sont par définition des associations existantes qui peuvent profiter d'un tel pactole. Néanmoins, des fédérations mieux nanties peuvent participer à cette croissance en se dotant de ramifications comme, par ailleurs, des espérances suscitées par l'exemple peuvent prendre corps. La prudence s'impose cependant qui interdit de généraliser quelques exemples observés. Par contre, la mobilisation associative post-électorale traduit à coup sûr une mobilisation politique oppositionnelle. Tout d'abord, elle constitue une contre-mobilisation associative lancée comme stratégie d'occupation d'un terrain associatif laissé

dans un relatif abandon, du moins laissé à la gauche. C'est en tout cas une représentation commune engendrée par la défaite électorale. Pour les partis d'opposition, le Parti Socialiste est parvenu au pouvoir par une stratégie de conquête des instances politiques locales appuyée par un quadrillage associatif dense. Aussi s'efforcent-ils, dès 1982, d'établir un réseau associatif concurrent conçu comme base de reconquête. Stratégie continuée et favorisée par la conquête de municipalités en 1983. Par ailleurs, cette mobilisation associative oppositionnelle se fonde sur des enjeux politiques particuliers. L'exemple topique est sans doute la multiplication des associations pour « la défense de la liberté de l'enseignement » suscitées par le projet de loi Savary en 1983-1984.

Sans qu'on puisse évidemment dire quel niveau cette hausse des créations d'associations peut atteindre (on peut remarquer un ralentissement national en 1984) il sera intéressant de le comparaer à la phase de stabilité des années 1972-1976. Parler de stabilité, c'est a priori sortir d'une problématique des conjonctures. Bien sûr, il n'en est rien car si l'on considère les différents types d'associations, on peut constater que la stabilité du total des créations ne saurait masquer des évolutions différenciées. Cependant le problème majeur posé par cette phrase de stabilité est sans doute celui de son niveau. Il est en effet remarquable qu'après l'importante croissance de 1968-1971, les créations d'associations se maintiennent sur un palier élevé comparativement au précédent (1964-1967).

En fait, il semble que cette stabilité relève du même mécanisme qui sensibilise la conjoncture associative à une conjoncture électorale dès 1977 et 1981. On assiste en effet à une transformation de l'usage social de la forme juridique associative, forme réceptacle disponible pour la poursuite des objectifs les plus variés : collecte d'informations, stratégies d'imposition d'interlocuteurs, occupation préventive d'un champ, stratégies purement substitutives dans lesquelles une association se succède à elle-même. La divulgation d'une technologie sociale du répertoire d'action collective peut être tenue sans doute pour un élément cumulatif déterminant, par lequel, face à cette prolifération, les pouvoirs publics locaux ou nationaux suscitent de nouvelles créations en instituant le rôle d'interlocuteurs des associations. Les créations répondent à ces incitations avec un décalage réduit comme les associations d'environnement après les lois de 1976 ou encore après les dispositions de 1979 du ministère de la Culture sur le développement des pratiques culturelles par la concertation et le subventionnement des associations culturelles.

De même, la concurrence en période électorale passe de plus en plus par la création d'associations volontaires et concerne également des associations (sportives et de loisirs par exemple) dont le rapport aux enjeux politiques n'est pas manifeste. Divulgation encore d'une technologie sociale de mobilisation par son inclusion dans les stratégies de partis

politiques jusqu'alors n'ayant pas ou peu utilisé cette ressource (20). Ainsi se développent à partir de 1981, les associations aux objectifs explicitement politiques ou non, d'inspiration oppositionnelle du moins revendicative ou protectrice comme on peut le constater avec la croissance des créations d'associations d'intérêts peu favorables au gouvernement en 1982-1983 : artisans et petits commerçants notamment. La forme juridiquement associative devient donc une forme polyvalente de mobilisations sectorielles (21).

Cette analyse du mouvement des créations associatives nous permet d'inférer des remarques de trois ordres si on l'examine au regard de ce que Charles Tilly nomme « répertoire d'action collective » (22).

Tout d'abord, l'accroissement du volume de créations atteste de la participation d'agents sociaux plus nombreux ce qui peut s'analyser comme l'accès de ceux-ci à un type d'action collective. Cela s'explique, comme nous l'avons indiqué, par une évolution des dispositions culturelles des agents sociaux ayant une maîtrise relative du savoir-faire pour partie juridique, pour partie sociale, rendant possible et pensable cette forme d'action collective. Mais le polyassociationnisme, se traduisant par une augmentation relative supérieure du nombre des dirigeants, implique une correction des évaluations à caractère souvent idéologique de l'essor associatif : il peut en effet correspondre aussi bien à des stratégies de cumuls de positions, c'est-à-dire d'accumulation de capital social qu'à des contre-stratégies qui seraient une réponse, une antidote à l'usure du répertoire d'action collective telle que Charles Tilly a cru pouvoir l'identifier pour d'autres formes de mobilisation (23). Dans ce deuxième cas qui — notons-le — relève ici d'une hypothèse à explorer, l'accroissement du volume de créations aurait une explication inverse de celle jusqu'ici dominante.

D'autre part, la mobilisation associative remet en cause la distinction définie par J.P. Nettl (24) et d'autres à sa suite entre mobilisation ascendante et mobilisation descendante. De fait, la mobilisation associative peut être considérée comme ascendante du point de vue des agents sociaux impliqués dans les regroupements associatifs mais aussi bien comme descendante non seulement du point de vue des incitations publiques volontaires mais encore des initiatives privées ou para publiques. Il convient donc mieux de raisonner en termes d'interactions, de rencontre d'agents sociaux disposés à l'action associative (d'autant plus que celle-ci est souvent limitée) et d'interlocuteurs politiques fournissant les incitations, voire d'entrepreneurs disposés à payer les coûts de l'action collective.

Enfin, l'idée avancée par Charles Tilly selon laquelle l'époque contemporaine et plus précisément le XIX^e siècle (25) est marquée par une mutation profonde du cadre des répertoires d'action collective avec le passage du local au national, paraît devoir être corrigée. Elle tient plus

de l'illusion optique produite par la plus grande visibilité sociale des mobilisations effervescentes. A l'opposé, les mobilisations associatives au statut ambigu, stabilisées dans l'institutionnalisation en même temps que soumises à des mouvements conjoncturels, restent essentiellement circonscrites dans une sphère locale (même si s'opèrent des regroupements fédératifs) c'est-à-dire qu'elles sont fondées sur des structures relationnelles d'interconnaissance (territoriale, professionnelle, d'affinité).

Alain Garrigou

(1) Par exemple : « On a longtemps cru à l'apathie du citoyen français, à son individualisme et à son peu de goût pour les associations. Le sondage effectué entre le 2 et le 5 septembre 1977 conduit à remettre en question certaines idées reçues et à reconsidérer la façon dont les Français conçoivent leur participation à la vie collective ».

Sondage sur « la vie associative » effectué pour le *Nouvel Observateur*, reproduit et commenté dans :

SOFRES. *L'opinion française en 1977*. Paris. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1978. p.169.

(2) Louis BERIOT. — *Le bazar de la solidarité*. Paris. J.C. Lattès., 1985, 236 p.

(3) En 1984, pour 40 228 déclarations de créations, il y avait 2 546 déclarations de dissolution (16 %).

(4) Ce qui ne saurait faire oublier qu'elle était aussi lors de son vote une arme de guerre contre les congrégations religieuses, ce qui procède d'une stratégie politique bien comprise.

(5) Par exemple, F. RENARD. « Les associations face aux pouvoirs. Cette loi anachronique de 1901 ».

Le Monde. 26 janvier 1979.

(6) « Mais alors, puisque toute association humaine se fait en vue de telles fins (économiques, religieuses, politiques etc.), en vue desquelles ces associations prennent naissance, comment connaissons-nous les formes et les lois propres de l'association ? En rapprochant les associations destinées aux buts les plus différents et en dégagant ce qu'elles ont de commun ».

G. SIMMEL. *Sociologie et épistémologie*. Paris. PUF 1981, p.172.

(6) En fait, le changement juridique semble, dans un premier temps, avoir provoqué quelques flottements dont témoigne une circulaire du ministère de l'Intérieur enjoignant aux préfets d'inciter les associations existantes à faire une nouvelle déclaration légale.

(7) Rappelons que l'association est rendue publique par l'insertion au *Journal Officiel* qui intervient environ un mois après la déclaration dans les préfectures ou sous-préfectures.

(8) Les associations sportives constituaient alors la part essentielle du mouvement associatif et restent au premier rang des créations actuelles d'associations :

cf. Alain GARRIGOU : « La naissance du mouvement associatif sportif en Dordogne » — in P. ARNAUD, J. CAMY (Dir). *La naissance du mouvement sportif associatif en France*. — PUF — 1986.

(9) E. DURKHEIM. *Le suicide*. Paris, PUF, 1981, pp.215 et suivantes.

(10) *Ibidem*, p.280.

(11) Cf. M. FORSE — *L'adhésion aux associations*. Mémoire de DEA. IEP Paris, 1978.

(12) « Il n'en coûte rien ou si peu de voter ou de signer un manifeste, exactement comme l'action d'une firme n'affecte en rien ou si peu les prix de marché. Il y a un seuil au-delà duquel les coûts influencent l'action individuelle, et en deçà duquel ils n'interviennent pas ».

M. OLSON. *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978, note 103, p.187.

(13) *Citoyen dans sa commune. Propositions municipales sociales*. Paris, Flammarion, 1977, p.138.

(14) Cf. J. PALARD. « Groupes sociaux, stratégie politique et vie associative ». *Sociologie du Travail*, n° 3, 1981.

(15) Il convient de noter que les statistiques nationales sont faites à partir de la publication de création dans le *Journal Officiel* et que celle-ci intervient avec un décalage d'environ un mois.

(16) « Ainsi naquirent par un printemps fécond des associations par milliers, sortes de contre-pouvoirs à tout ce qui n'était plus dans la nature des choses ». L. BERIOT, *op.cité.*, p.10.

(17) B. LACROIX. *L'utopie communautaire*. Paris, PUF, 1981, p.141 (sur ce point cf. chapitre III : Les « effets pervers du marché » : la production sociale de l'utopie — et principalement « le cycle scolaire » et « la spécificité de la conjoncture », pp.121-145).

(18) F. MUEL-DREYFUS. *Le métier d'éducateur*, Paris, Minuit, 1983, chapitre 3 : Le métier d'éducateur et le travail social des années 1968.

(19) Générosité notamment dénoncée par Louis BERIOT qui donne à cet égard des chiffres assez éloquents montrant par exemple que la « nébuleuse laïque » profite largement des bienfaits gouvernementaux sous l'espèce de subsides et aides diverses comme les postes FONJEP. Cas extrême, la Fédération Léo Lagrange voit ses subventions presque multipliées par 4 entre 1980 et 1982.

(20) Par exemple, le taux de création des associations dans les villes de plus de 30 000 habitants dont le maire était communiste, était très nettement inférieur à la moyenne nationale avant 1976 (écart de 200 % voire 300 %). Cf. J. CANTO. « Panorama des déclarations d'associations ». *Recherche sociale*, n° 60, oct.-déc. 1976, p.8.

(21) Nous utilisons ici l'expression de « mobilisation sectorielle » par rapport à celle de « mobilisation multisectorielle » — cf. Michel DOBRY — « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques : un point de vue heuristique ». *Revue Française de Sociologie*. XXIV, 1983, pp.395-419.

(22) C. TILLY. *From Mobilization to Revolution*. Resding-Mass. Addison. Wesley. 1978, p.152 et suiv.

(23) *Ibidem*.

(24) J.P. NETTL, *Political Mobilization*, London, Faber and Faber, 1967, p.271-272.

(25) C. TILLY. « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne ». *Vingtième siècle*. N° 4. Octobre 1984.

ERRATA

Dans le N° 61-62, il fallait lire :

— A la page 33, dans l'article de Joffre Dumazedier, à la ligne 23, il fallait bien évidemment lire « cultuels » et non « culturels ».

— A la page 233, dans l'article de Jean-Marie Mignot, à la ligne 29, au lieu de (35) lire (35bis).

— A la page 238, dernière ligne, ajouter : (35bis) BÉRANGER (V.), GRESIER (E.), LIAUZU (P.), SCHNEIDER (M.). — Université de Paris VII, Cahier d'Etude n° 1, avril 1987.

— A la page 238, citation (27) au lieu de « efforts », lire « effectifs ».



Des militants

L'ANIMATION ET

LES ANIMATEURS DANS LES CAHIERS

Genevieve

A CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

De nouveaux militants ?

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

CHOSSEON Jean-François — Le prince, le fonctionnaire et l'ami

DES MILITANTS DE L'ANIMATION 1980 N° 10



L'ANIMATION ET LES ANIMATEURS DANS LES CAHIERS

- CHOSSON (Jean-François). — Le prince, le fonctionnaire et l'animateur culturel. — N° 3, juin 1973.
- ELOY (Jacques). — Devenirs professionnels de cinq promotions d'animateurs. — N° 44-45, 1984.
- GAUDIBERT (Pierre). — Animateurs et créateurs à Grenoble. — N° 22, 4^e trim. 1978.
- GUÉRIN (Chantal). — Une profession d'animateurs est-elle possible ? — N° 22, 4^e trim. 1978.
- MOULINIER (Pierre). — Les animateurs vacataires ou l'indépendance pédagogique. — N° 22, 4^e trim. 1978
- PLÉ (Jean-Louis). — Métiers d'animation, formations d'animateurs ? — N° 44-45, 1984.
- PLÉ (Jean-Louis). — De l'animation à l'économie sociale. — N° 37, 1982.
- POUJOL (Geneviève). — Les animateurs en chiffres. — N° 22, 4^e trim. 1978.
- POUJOL (Geneviève). — De nouveaux animateurs. — N° 44-45, 1984.
- PRÉCAS (Nikos). — Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur. — N° 44-45, 1984.
- SAGEOT (Claude). — Les animateurs à Strasbourg. — N° 44-45, 1984.
- SIMONOT (Michel). — Un métier ! pour quelles activités ? — N° 22, 4^e trim. 1978.
- SIMONOT (Michel). — Le devenir des animateurs. — N° 44-45, 1984.

Des militants culturels

Geneviève Poujol

ALORS que s'amorce aujourd'hui la décennie du développement culturel sous l'égide de l'UNESCO, il convient de s'interroger sur une catégorie originale d'acteurs : les militants culturels. Que feraient les administrateurs culturels s'ils ne pouvaient s'appuyer sur les militants ? Quelle serait la raison d'être des politiques en matière de développement culturel s'ils n'étaient pas leurs discours sur celui des militants en contact direct avec le terrain ?

En 1987 le militantisme culturel se fait plus rare. Y aurait-il eu des générations plus fertiles en militants ? Cette question devrait pouvoir trouver un début de réponse en travaillant dans l'Histoire. Quant aux travaux sur les autres catégories de militants de syndicats et de partis et ceux sur l'Education Populaire et sur l'action culturelle, ils devraient nous aider à faire des hypothèses sur ce qu'est un militant culturel en 1987 (1).

Un problème de génération ?

Y aurait-il des générations plus fertiles en militants ? Cette question est plus optimiste que l'affirmation désabusée sur la fin du militantisme. En attendant, les résultats d'une éventuelle recherche, on ne peut que tenter, sur un passé récent, d'étayer l'hypothèse de « génération fertile ». Il semble bien que les années cinquante-soixante aient été en effet favorables à l'éclosion de certains types de militantisme culturel.

En rapprochant un certain nombre de réflexions sur le passage (non obligé mais fréquent) par les mouvements de jeunesse et sur la nature (spécifique ?) du militantisme culturel, il semble que l'on puisse formuler un certain nombre de questions, pour nous nouvelles et qui nous semblent ouvrir la voie à d'autres recherches.

La génération fertile des années cinquante-soixante est une génération d'adultes qui a connu les mouvements de jeunesse des années trente et quarante, et les événements liés à la guerre d'Algérie. Le rôle des mouvements de jeunesse dans la formation d'un habitus militant a souvent été souligné par ceux qui abordent les problèmes du militantisme syndical ou politique. Que nous le voyons à l'œuvre dans la « prépara-

tion » au militantisme culturel n'a en soi rien d'étonnant. Ce sont sans doute d'excellentes écoles d'engagement dans la société. Engagement dont l'orientation n'est pas absolument définie comme le remarquent Andrée Andrieux et Jean Lignon (2) à propos des militants syndicalistes. « Si nous rencontrons d'anciens jocistes partout — à la C.G.T. comme à la C.F.D.T. ou à F.O., de même que, aujourd'hui encore à la C.F.T.C. « maintenue » voire de l'autre côté de la barrière parmi les chefs et les directeurs du personnel et les autres directeurs d'entreprises anciennement ouvriers, ce n'est pas simplement parce que la J.O.C. dit à ses adhérents : engagez-vous dans le milieu social dans lequel vous vivez. Syndiquez-vous, puisque vous êtes ouvriers ; que ce soit à un syndicat chrétien ou à un autre, c'est secondaire. Mais c'est parce que la boussole jociste n'indique qu'une orientation mal définie, sentimentale plutôt qu'élaborée d'une façon raisonnée » (2).

On pourrait en dire tout autant de la J.A.C. ou de la J.E.C. et de toutes les branches du scoutisme. Nous avons relevé ce rôle de formation à l'engagement dans les foyers de jeunes des années cinquante au Havre (3).

Qu'est-ce qu'il resterait de cette formation ? Est-ce l'idéologie dans laquelle elle trouve ses racines et sa justification ou est-ce la forme de partage d'expériences et de rencontres d'individus dont la personnalité se nourrit ?

Il existe bien aujourd'hui des mouvements de jeunesse, nous supposons même qu'ils se portent mieux que le milieu socio-culturel et laïque aime à se l'entendre dire. Préparent-ils de nouveaux militants culturels pour les années quatre-vingt-dix ? Y aura-t-il d'autres générations fertiles ? Ce n'est pas une hypothèse à écarter.

Aline Coutrot dans son travail sur les mouvements de jeunesse (4) fait des remarques importantes pour notre propos :

« D'une part (que) les mouvements de jeunesse s'apparenteraient à un courant de contestation qui traverse l'entre-deux-guerres. (Qu'en outre, malgré des différences idéologiques profondes (entre les mouvements), se diffuse dans les années trente un style de mouvement de jeunesse qui n'existe plus guère aujourd'hui. Les jeunes des mouvements éprouveraient le besoin d'afficher leur allégeance (l'uniforme, les insignes, etc...).

« D'autre part (que) l'on peut envisager l'hypothèse selon laquelle les différentes organisations ont suffisamment de points communs pour que, sans négliger la spécificité de chacune, on soit particulièrement attentif à leurs convergences ». Aline Coutrot propose ainsi un essai de définition du type idéal de mouvement de jeunesse :

— « Il est un lieu de rencontres et de prise en charge de la totalité des aspirations et des problèmes des jeunes.

— Il fait référence à une finalité humaine ou religieuse, souvent les deux à la fois ;

— Il met au service de ses fins une pédagogie spécifique qui porte l'accent sur le savoir-faire, les deux termes étant indissociables, et sur l'action.

— Il fait appel au militantisme et repose en tout ou en partie sur les jeunes eux-mêmes pour les prises de responsabilité et l'animation du groupe.

— Enfin il se caractérise par la non spécialisation de ses activités. Celles-ci sont polyvalentes et couvrent un champ très vaste » (4).

Cette définition nous intéresse en ce qu'elle permet de distinguer le mouvement de jeunesse des « œuvres » de jeunesse ou pour reprendre un vocabulaire plus récent, du « socio-culturel » d'aujourd'hui.

Une remarque d'Aline Coutrot a particulièrement attiré notre attention. Les milieux laïques ne sont jamais arrivés à créer des mouvements de jeunesse (mis à part les Eclaireurs de France » dont le développement, souligne perfidement Aline Coutrot, est dû à André Lefebvre, Tertiaire de Saint-François »).

Il y aurait une double antinomie entre l'école et le mouvement de jeunesse, antinomie de méthode et antinomie de terrain « Ainsi le système scolaire est-il imperméable à l'idée de mouvement de jeunesse et bien entendu fort hostile à ceux qui existent, puisqu'ils sont pour la plupart d'inspiration confessionnelle » (4)*.

Tout en estimant que les propos d'Aline Coutrot sont peut-être un peu hâtifs, nous sommes très sensibles au rapprochement ainsi fait entre militants et mouvements de jeunesse confessionnels. Aline Coutrot ne distingue pas entre les différents types de militantisme et ne prend pas en considération le militantisme culturel. De l'histoire qu'elle relate des mouvements catholiques replacés dans leur contexte socio-religieux (socio-ecclésial) et socio-politique, nous avons retenu des moments où mouvements et politique cohabitent plus ou moins bien. Après la Libération où c'est le temps de « la complète réintégration des catholiques dans la vie politique », suit une période jusqu'aux années soixante, où les mouvements sont à leur apogée, mais où des crises révèlent une volonté d'engagements politiques contrariée par des interventions de la hiérarchie (4). Peut-on alors envisager *l'hypothèse que le militantisme culturel a pu représenter pour beaucoup de militants catholiques un militantisme de substitution ?* Ne contredisant pas cette hypothèse, mais au contraire la renforçant, nous remarquons que le début des années soixante marque l'émergence de la notion supposée a-politique d'animation dont on ne peut nier aujourd'hui qu'elle a été fortement inspirée par les milieux associatifs catholiques avant d'être reprise par les

* « La seule contre-offensive notable est la création en 1931 du Centre Laïque des Auberges de la Jeunesse pour faire pièce à la Ligue Française des Auberges de Jeunesse d'inspiration spiritualiste (4).

milieux laïques. Les années cinquante-soixante paraissent avoir été propices à l'épanouissement d'utopies mobilisatrices et ceci grâce à l'évolution parallèle de deux institutions majeures fonctionnant à l'idéologie : l'Église catholique et le P.C.F.

Plusieurs facteurs étaient donc convergents pour que, dans une période historique donnée, des projets sociaux puissent être repris par des militants, en l'occurrence des militants culturels. Autre circonstance favorable, cette génération de militants avait connu 20 ou 30 ans auparavant des organisations de jeunesse qui se voulaient des « mouvements » et dont le vecteur était de former de manière plus ou moins indélébile des futurs adultes à l'« action ». Que cette action ait eu une dimension culturelle plutôt que sociale ou politique tient, nous semble-t-il, plus aux conditions historiques des années cinquante-soixante qu'aux déterminismes propres à la pédagogie des mouvements de jeunesse. C'est du moins notre hypothèse. Autrement dit, l'occasion fait le culturel. Qu'il y ait un certain type de déterminations familiales et sociales ainsi que des opportunités favorables du type de la rencontre qui structurent un tempérament militant, encore faut-il que ce tempérament de militant ait l'occasion de s'exprimer « dans le sens de l'Histoire ».

Des trajets imprévisibles

Interrogé sur le point de savoir si travailler dans *Peuple et Culture* est un acte de militantisme, Joseph Rovin donne une définition du militant : « *Un militant est quelqu'un qui consacre à une cause à laquelle il adhère intellectuellement et moralement une partie importante de son temps, soit gratuitement, soit dans des conditions de rémunération qui sont inférieures à ce qu'il pourrait gagner ailleurs.* Or, je considère que j'ai été pendant toute ma vie à *Peuple et Culture* dans cette situation car j'ai toujours travaillé pour une cause à laquelle j'adhérais pleinement, très longtemps gratuitement et ensuite dans des conditions de rémunération qui étaient très inférieures à ce que j'aurais pu gagner ailleurs » (5).

Si la plupart des militants se sont sentis engagés dès l'adolescence ou dès l'enfance, nul ne se doutait, et encore moins eux-mêmes, à quel destin militant ils se préparaient. Un président de la Fédération des Œuvres Laïques ne se destinait-il pas dans son enfance à une autre action quand il est passé au séminaire ? Est-il si évident que cela qu'un expérimenté de cette même Fédération devenu directeur de la Maison de la Culture d'une municipalité communiste soit passé par les Eclaireurs Unionistes, alors que ses parents, bien que fréquentant professionnellement une institution protestante, soient bien loin de l'Église réformée ? Le secrétaire général actuel de la bien protestante Union

Chrétienne des Jeunes Gens se destinait à la prêtrise, projet qu'il a abandonné après avoir milité en Afrique.

Un fils de grand bourgeois protestant quitte la voie tracée par sa famille s'occupant du commerce du bois pour user de toute son énergie à développer le cinéma pour enfant puis les « Jeunesses musicales de France » pour aujourd'hui tenter de vivre de l'astrologie.

L'ancien directeur d'une M.J.C. aujourd'hui coordonnateur des centres de loisir de la ville est entré au Parti Communiste au grand dam de ses parents qui l'avaient sagement éduqué chez les « Frères ».

La continuité dans l'action est une caractéristique des militants culturels issus du mouvement ouvrier. Cette continuité ressemble parfois à l'obstination, comme si les résultats à obtenir étaient moins importants que de suivre de bout en bout un processus (6). Cette obstination devant les causes perdues ne serait-elle le propre que des militants culturels ouvriers ?

Nous retenons ici la continuité dans la lutte, continuité relevée par de nombreux chercheurs comme une caractéristique du militantisme pour distinguer le militant de tout individu occasionnellement mobilisé pour une cause quelle qu'elle soit. Le militant en effet n'est pas un velléitaire. Continuité n'est pas synonyme de permanence. Des arrêts parfois brutaux de l'action militante ne sont pas rares. Nous l'avons observé au Havre pour Marc Netter qui, presque du jour au lendemain, a arrêté une action militante vieille de plus de dix ans à la suite de conflits très durs avec ses collègues directeurs de maisons de la culture. Pour lui Mai 1968 a sonné l'heure du départ de la vie militante. Il a depuis monté une société commerciale de diffusion culturelle et vit de celle-ci sans prosélytisme. Ce cas n'est pas rare, la vie militante est parfois ingrate.

Des milieux fertiles

Pour Joseph Rovan la rencontre marquante de sa jeunesse est celle de Giono. Giono et sa revue, qui lui donnent accès au Contadour dès 1938. « Ce qui fait que par le « Contadour » j'ai été au contact de beaucoup de gens qui militaient dans les auberges de la jeunesse et progressivement j'ai été pris dans ce groupe ». Pendant la guerre il a l'occasion de travailler avec « Jeune France » qui « était truffée » de gens venus d'Esprit, du scoutisme mais aussi des auberges ». Sorti de Dachau, J. Rovan sera parachuté de ce fait vice-président de Travail et Culture.

Hubert Gignoux souligne l'existence d'une « famille théâtrale au sein de laquelle aucune rencontre n'était a priori impossible » (7). En fait il décrit un réseau, le réseau à l'intérieur duquel il a évolué, d'où son résumé : « Le scoutisme engendra Pierre Schaeffer, qui engendra Jeune

France, qui engendra la Maison Jeune France de Rennes animée par un avocat, Jean-Louis Bertrand, lequel engendra les Jeunes Comédiens qui engendrèrent Georges Goubert, Roger Guillo et Guy Parigot, dont je fis la connaissance à l'occasion d'un concours voulu par Jeanne Laurent, en raison de mes fonctions à la Jeunesse et aux Sports que je devais à Chancerel, lequel avait influencé les spectacles d'un clan Routier dont le chef s'appelait Pierre Schaeffer » (7).

Hubert Gignoux décrit sa vie militante et professionnelle en trois temps : huit ans avec les comédiens-routiers de Léon Chancerel, dont Jacques Copeau était le maître, cinq ans de théâtre dans les camps de prisonniers de guerre, suivis de vingt-cinq ans de décentralisation. Il découvre que les trois étapes s'étaient enchaînées d'une façon cohérente et que sans les deux premières étapes il n'aurait pas connu la troisième (7).

Hubert Gignoux a consacré plusieurs chapitres de son ouvrage « Histoire d'une famille théâtrale » à cette rencontre dans le cadre du scoutisme avec les comédiens-routiers et avec Léon Chancerel qui marquera sa vocation théâtrale. Des rencontres, il en fera beaucoup dont celle de Jeanne Laurent : « Je lui dois ma carrière » écrira-t-il plus tard (7) ». Fils d'un agrégé de droit qui devint Président de la Confédération Générale du patronat français, il passe plusieurs années enfermé dans la « bulle théâtrale des comédiens-routiers ; avec ses camarades, il traversera les années trente très peu séduit par l'action politique militante. Il ne commencera à réfléchir en termes politiques qu'après son expérience de directeur du Centre Dramatique de l'Ouest. Sa référence c'est Chancerel, sa révérence il l'a faite comme tant d'autres à Copeau. Mais comme le remarque Michel Lecointe, « à défaut de référence et de révérence au(x) fondateur(s), tout militant a dans la tête un modèle de militant, un prototype, un « exemple » proche ou lointain » (8). Cet exemple il peut le trouver dans sa propre famille, à l'école ou parmi les aînés qui l'entourent.

La période de l'adolescence est propice à ce type de rencontres qui va permettre une identification. Tous les adolescents font des rencontres qui favorisent une identification, tous les adolescents ne deviennent pas pour autant militants. La sociologie n'arrive guère au secours de la psychologie pour expliquer le phénomène, sauf à supposer qu'il existe une pédagogie sociale que les mouvements de jeunesse ou d'autres institutions éducatives savent mettre en œuvre.

Alain Vulbeau s'est posé la question de la contribution du militantisme juvénile à la formation identitaire et à la socialisation des jeunes en situation d'insertion difficile. Sans pouvoir généraliser, le chercheur conclut que le militantisme tire le jeune de son isolement. « Il ne se retrouve pas seul contre tous mais intégré à un groupe face au monde. Le militantisme lui permet de fonder un discours même si celui-ci est peu théorisé. Ce discours lui permet de restructurer le réel en articu-

lant son cas personnel à celui d'une cause ou plutôt d'un objectif militant. Le discours militant permet de rendre compte d'échecs, de réussites, de joindre l'individuel au groupal et en définitive de produire une histoire personnelle qui parfois se mue en destin » (9).

On ne devient pas militant culturel par un hasard social. Le militantisme est un virus qui s'attrape tôt, quelquefois il est héréditaire. La plupart de ceux que nous avons rencontrés militaient dans leur jeune âge, le scoutisme se révélant un passage obligé pour beaucoup d'entre eux. Pour d'autres, un passage par d'autres types d'institutions de jeunes a été une remarquable école de militantisme.

La relation militantisme adulte — passage par un mouvement de jeunesse est avérée (10), même si c'est une condition ni nécessaire absolument ni suffisante. Une explication hâtive de cette relation tendrait à laisser supposer qu'avant l'existence de mouvements de jeunesse il ne pouvait pas y avoir d'apprentissage de l'engagement social, donc pas de militantisme. Il semble que l'importance de la fréquentation des mouvements de jeunesse dans l'apparition du militantisme tienne à un type de rencontre (à moins que ce ne soit à un type de pédagogie) qui est susceptible d'apparaître ailleurs. Nous avons vu que vers 1911, la Gilde des Forgerons recrutait ses militants dans les classes terminales du collège Chaptal et du collège Lavoisier. De même le lycée d'Etat François 1^{er} au Havre, dans les années cinquante, semble avoir aussi représenté un lieu de rencontre autour de professeurs comme Sartre, André Coleu ou Giustiniani ou de prêtres comme l'Abbé Marina. Ces rencontres ont manifestement éveillé au militantisme culturel un certain nombre d'élèves (13). Le mouvement « Jeune France », puis Uriage furent des occasions de rencontres assez exceptionnelles qui devraient amener à *réfléchir sur la possibilité qu'ont certains individus de se sélectionner entre eux quand les conditions sociales s'y prêtent*. Or dans ces cas précis, ces conditions sociales étaient celles d'une désorganisation sociale grave.

Plusieurs militants nous ont cité une personne précise dont la rencontre fut un élément déterminant de leur prise d'engagement. A lire certains auteurs ayant étudié le militantisme politique, c'est autour de l'âge de 16 ans que se dessinent des projets de vie où le militantisme va prendre, parfois pour toujours, une place déterminante, parfois à la suite d'un militantisme familial parfois en opposition avec les idées acceptées par la famille (11, 12).

Les rencontres ressemblent souvent à des hasards : « c'est grâce à un concours de circonstances qui n'ont rien à voir avec un engagement de type philosophique ou politique » (5) que Benigno Cacérès prend contact avec l'Ecole d'Uriage d'où est parti le mouvement Peuple et Culture. A Toulouse il fait connaissance d'un abbé (attaché culturel à l'Ambassade de France à Berlin) aumônier des étudiants catholiques de Toulouse. Ce prêtre, émule de Marc Sangnier, fait des conférences où il dénonce le nazisme et les camps de concentration, ce qui émeut

B. Cacérés. Il demande à B. Cacérés de porter témoignage sur la condition ouvrière d'abord à Toulouse puis à Uriage. Le contact est pris ; « j'avais connu cet abbé de la manière la plus idiote qui soit » ajoute B. Cacérés (on lui avait demandé de réparer le local et donc de mettre en acte ses compétences naturelles, celles de charpentier). A Uriage, deuxième rencontre essentielle pour l'entrée en militantisme de B. Cacérés, celle de Dumazedier ainsi que celle de Chombard de Lauwe, de Dunoyer de Segonzac et de Bertrand d'Astorg. Dumazedier testera sur lui la méthode d'entraînement mental qu'il est en train de concevoir et dira plus tard : « les premiers essais de la méthode ont été appliqués sur Cacérés, après son arrivée à Uriage. Je lui ai beaucoup appris, dit-il, mais il m'a beaucoup « servi » à mieux comprendre cette méthode » (5).

Chez Dumazedier, rares sont les références à des personnalités susceptibles de l'avoir sensibilisé, si ce n'est un professeur : « J'ai été l'élève d'un disciple d'Alain ». Par contre son passage par le mouvement des Auberges de Jeunesse semble capital. « Nous étions à la recherche d'une éthique personnelle que nous estimions supérieure. Tout cela a beaucoup compté pour moi. Je pense que je n'aurais pas eu l'audace d'imaginer un mouvement comme Peuple et Culture si je n'avais pas eu cette double expérience de ma jeunesse. D'une part un engagement politique avec la conscience de sa nécessité et de ses limites notamment au plan des mentalités, de la culture. D'autre part, cette expérience parallèle du mouvement ajiste, qui n'était pas un parti politique, où coexistaient des gens de partis politiques différents et qui mettait l'accent non pas seulement sur les changements de la structure de l'économie ou de la société, mais aussi sur la manière de vivre que nous appelions déjà le « style de vie... »

Jean-Marie Huret militant historique du Havre cumulera deux types de rencontres collectives. Tout en étant séminariste à Lisieux (Mission de France), il rejoint les ajistes : « c'était accepté, il n'y avait pas de contradiction ». Plus de quarante ans après, il nous dira : « j'étais plus enraciné dans le milieu ajiste que dans le milieu religieux ». Son entrée en militance, Jean-Marie Huret la date de cette rencontre avec les ajistes. Gabriel Monnet qui fut directeur de la Maison de la Culture de Bourges, a été frappé par les hommes, par Dumazedier en particulier : « cette rencontre a été pour moi un des grands choix de mon adolescence. Avant, il y avait eu la guerre d'Espagne qui avait produit sur moi un effet de même intensité ». En ce qui concerne le théâtre « le seul ciel que j'avais au-dessus de moi, c'était Copeau... ».

La rencontre collective, il l'a faite au Groupe d'Action Théâtrale à Annecy et à Peuple et Culture : « Cette expérience de « Peuple et Culture » je l'ai reportée plus tard dans la Maison de la Culture de Bourges. Peu de gens le savent, même à Peuple et Culture ! » (5).

L'inconfort militant

Au-delà de la diversité de leur trajectoire sociale apparaît un fond commun de valeurs culturelles et même un véritable « éthos » militant. *Cet éthos est fait d'un sens de la responsabilité collective, d'une projection dans l'avenir d'un jour meilleur pour lequel le militant ne peut pas ne pas agir.* Cette ardeur militante, cette activité forcenée, certains diraient cet activisme forcené, ont-ils leur récompense ? Nous le supposons à entendre les fragments d'histoires de vie des personnes que nous avons interrogées. Mais cette activité militante n'est pas exempte de souffrance. Le milieu de l'action culturelle n'est pas tendre pour ses agents. Il ne fait pas de cadeau aux militants, car il est très conflictuel par nature. Tous les coups sont permis et certains blessent pour toujours. Certains s'en relèvent et repartent pour d'autres combats, d'autres quittent le champ de bataille culturelle. Tel responsable d'institution part comme un voleur après des années de loyaux (à défaut d'être bons) services, tel élu « tombe » sur une cause apparemment sans faille, mais qui est contraire à l'image que l'association veut donner d'elle. Tel autre, au sommet de sa carrière militante, est lâché d'un jour à l'autre. Tel autre enfin « tombe » sur un échec dans l'action qu'il menait et qui l'amène à se remettre en question.

Cet engagement, il nous est difficile de le qualifier sans faire appel au vocabulaire propre au champ religieux. Cette obstination dans les causes difficiles, perdues pensent certains, ne relève-t-elle pas d'une certaine forme de « foi » qui en principe « soulève les montagnes » et qui dans la réalité déplace quelques monticules. Qu'est-ce que cette aspiration à la « rencontre » entre des catégories sociales pour certaines et entre l'Art et la classe ouvrière pour ceux qui nous préoccupent ici, si ce n'est une « vocation » où l'art et la culture tiendraient la place du Saint-Esprit ? Quand cette rencontre a lieu, car il arrive bien qu'elle ait lieu, certains évoquent alors la « communion ». Dans cette aspiration, ne faut-il pas voir une « croyance » en un progrès possible ?

Du culturel au sacré, n'est-ce pas le titre d'un « culturel » patenté, celui d'un livre de Pierre Gaudibert longtemps conservateur du musée de peinture de Grenoble et créateur de l'ARC qui fut un des lieux les plus actifs d'animation pour l'art contemporain. Comment expliquer cette intrusion du discours sur la création artistique en lieu et place d'un discours sur la démocratisation culturelle qui a fait son temps (3), d'autant plus qu'il a été sanctionné par des échecs retentissants. Aujourd'hui, « l'art est vécu de nouveau comme espace de liberté, de transcendance, « anti-destin » (A. Malraux), opposé à l'histoire dévalorisée, aux pesanteurs du social, chargé d'énergie vitale et non simple « production idéologique et culturelle » d'une base sociale » (13).

Chez d'anciens militants culturels, la bonde peut sauter et la rancœur qui s'exprime alors est tenace. Ce qui avait été vécu dans l'incon-

fort s'exprime avec tous les excès d'une violence trop longtemps contenue. Cette rancœur, nous l'avons retrouvée auprès de l'ancien président de la Maison de la Culture du Havre entre 1969 et 1983. Ancien capitaine au long court, aujourd'hui il est secrétaire général d'un syndicat des officiers de la marine marchande — organisation de la C.G.T. — Au P.C. il y est lorsque le Parti va jouer un rôle actif dans le sabotage d'une structure, jusqu'ici tolérée, du mouvement ouvrier. Le P.C. impose Travail et Culture là où Tourisme et Travail avait su mobiliser des militants. Il s'en suit un « temps faible » pour la Maison de la Culture du Havre. Un nouveau directeur (au P.C.) arrive, il n'y a plus de commission de coordination culturelle. « Alors on s'est aperçu que le directeur ne voulait pas, par volonté ou par consigne, faire une action avec le monde du travail ». Pour d'autres raisons encore le président de la Maison de la Culture va démissionner, il ne voulait plus cautionner « des salles à moitié vides », tristes, « des spectacles sans spectateur ». Il aurait voulu faire de la M.C.H. un forum, au lieu de cela il a vu arriver « des conférenciers, avec un verre d'eau et quelques rares auditeurs ». Parti amer de la Maison de la Culture, il est sans indulgence pour une institution dont il connaissait pourtant bien les faiblesses.

Benigno Cacérès, l'ouvrier de base de Peuple et Culture, exprime ainsi son inconfort : « J'ai quand même éprouvé — je peux le dire aujourd'hui — un certain malaise dans ma relation avec les intellectuels. Il y avait chez eux une espèce d'inconscience dans le langage. C'était agaçant de les entendre parler de cet « autodidacte formidable... ». Lorsque j'ai écrit mon premier livre, on sentait bien à travers les réactions qu'il avait suscitées, qu'on le comprenait comme le résultat d'un don particulier qui n'avait rien à voir avec la culture.

« J'ai fait disparaître tout ça en passant un doctorat. Ça a été une libération vis-à-vis des autres et de moi-même. Depuis que je suis « docteur en sciences sociales du travail », je vois que les rapports ont changé avec la direction de la jeunesse et des sports par exemple, ou avec des relations. On parle entre « enseignants ». Ça me diminue d'ailleurs. Je ne suis plus une vedette. Je suis rentré dans le rang avec une sorte d'acceptation, grâce à ma « carte de visite ». Je peux écrire quarante livres de plus, ça ne changera rien. Il fallait cette carte d'identité de l'intellectuel ».

Joseph Rovin, catholique pratiquant influencé par Mounier, exprime son inconfort intellectuel et moral à avoir eu par conviction, à collaborer avec des communistes et surtout à subir le contrôle d'Edith Thomas chargée par le bureau politique du Parti Communiste de surveiller les non-communistes. S'il démissionne de ses fonctions de permanent à Peuple et Culture, il n'en restera pas moins au comité directeur. Le culturel pour lui est plus important que le politique.

Paul Lengrand aura un itinéraire plus en dents de scie. Les inconforts successifs, il les résoudra par des démissions et des orientations différentes.

Il est d'ailleurs préparé dès l'enfance à vivre les contradictions. Ses parents, des « mécréants », fidèles toutefois à l'office du dimanche feront passer leur fils par l'enseignement des jésuites. Peu après, il devient un marxiste « spéculatif » intégré au « mouvement communiste » sans jamais prendre sa carte. Il ne s'intégrera jamais vraiment dans une structure « peut-être par impossibilité de se plier à la discipline d'une formation ». Il n'en deviendra pas moins (par parachutage) président de Peuple et Culture de 1973 à 1978 (5).

Nous partagerions volontiers les propos de Joffre Dumazedier concernant ceux qu'il appelle les animateurs mais que nous étudions ici en tant qu'ils sont des militants. « Si l'on veut comprendre scientifiquement les rapports entre les déterminismes des classes sociales et les positions culturelles, et les rapports entre celles-ci et les options socio-politiques des animateurs, il faudrait se demander si les animateurs, en tant que « déviants », se définissent surtout par leur appartenance sociale ou au contraire par leur rejet de cette appartenance ? » (14)

Le propos du militant serait peut-être de tenter et parfois de réussir à échapper aux déterminismes sociologiques. Le vicaire devient militant syndical, le catholique s'épanouit en milieu « anar » et/ou laïque. L'aumônier adhère au parti communiste et se marie. La femme d'ingénieur distribue des tracts à la sortie du métro, l'ancien loubard joue les assistantes sociales. Dans la vie du militant on assiste à ces moments de rupture avec l'ancien milieu, à ces moments où la volonté et peut-être aussi les sollicitations extérieures font franchir un pas inhabituel pour le sociologue formé à réfléchir d'après les statistiques. S'agit-il toujours de rupture ? pas toujours, parfois il s'agit d'un écart avec la norme et des comportements en principe (sociologique) contradictoires coexistent. Mais qui dit écart, dit inconfort social, si ce n'est moral.

*
* *

Pour nous, l'Affaire Dreyfus, le Front Populaire, la Résistance, la guerre d'Algérie, Mai 1968, ne constituent pas à eux seuls des événements historiques susceptibles de « faire naître » ex nihilo des militants. Depuis longtemps avant 1984, avant 1936, avant 1945 et avant 1968 un réarrangement de milieux sociaux (apparition de couches nouvelles) et d'institutions (Ecole et Université pour la fin du XIX^e siècle, l'Eglise et le P.C.F. pour les années cinquante-soixante) a permis l'apparition de militants à finalités culturelles (1).

L'hypothèse optimiste serait en effet que sous certaines conditions sociales, politiques et historiques, des générations fertiles en militants puissent trouver l'occasion de s'exprimer.

L'hypothèse réaliste, si ce n'est pessimiste, serait que l'expression d'un militant culturel dans les années cinquante-soixante tiendrait plus

de l'accident historique. Il n'est pas dit que des conditions historiques occasionnant, et l'apparition de mise en œuvre de pédagogie collective (les mouvements de jeunesse) et l'émergence d'une expression dite culturelle vingt ans après, qui correspond à la conjoncture historique du moment, puissent se manifester à nouveau, dans les termes que nous lui avons connus.

Geneviève Poujol

(1) POUJOL (Geneviève) et VINCENT-BUFFAULT (Anne). — Les militants culturels, notes pour une recherche (approches historique et sociologique). — INEP, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des Études et de la Prospective, 1987, 73 p.

(2) ANDRIEUX (Andrée) et LIGNON (Jean). — Le militant syndicaliste d'aujourd'hui, ouvriers, cadres, techniciens, qu'est-ce qui les fait agir ?. — Denoël, 1973 (Médiations, Gonthier).

(3) POUJOL (Geneviève) et VINCENT (Gérard). — Rencontre avec la culture, l'action culturelle au Havre. — Convention pour une action de développement culturel et artistique entre le Ministère de la Culture, la Maison de la Culture, des Comités d'Entreprise et la Ville du Havre, *Dossier de l'ADRAC*, n° 57/58, 1987.

(4) COUTROT (Aline). — Elites et militants dans la société française contemporaine. — Rapport présenté en soutenance pour l'obtention du Doctorat d'Etat en science politique (thèse sur travaux). — Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1983, 129 p.

(5) SAEZ (Jean-Pierre). — Entretiens avec Benigno Cacérès, Joffre Dumazedier, Paul Legrand, Gabriel Monnet, Joseph Rovin, *Peuple et Culture*, 1986, 119 p. (Histoire et mémoires).

(6) VINCENT (Gérard). — Les mots des militants culturels. — *Les Cahiers de l'Animation*, n° 54, p.17 à 32.

(7) GIGNOUX (Hubert). — Histoire d'une famille théâtrale. Jacques Copeau, Léon Chancerel. Les comédiens routiers. La décentralisation dramatique. — *l'Aire théâtrale* 1984. 440 p.

(8) LECOINTE (Michel). — Les militants et leurs étranges organisations. — Syros, 1983, 190 p.

(9) GUERIN (Chantal), MAZEL (Isabelle) et VULBEAU (Alain). — Le sort tomba sur le plus jeune. — Document de l'INEP n° 8, Institut National d'Education Populaire, 1986, 367 p.

(10) LAGROYE (Jacques), LORD (Guy), MOUNIER-CHAZEL (Lise) et PALARD (Jacques). — Les militants politiques dans trois partis français. — Ed. Pedone, 1976, 186 p.

(11) LANE (Robert E.). — La maturation politique de l'adolescent aux États-Unis et en Allemagne. — *Revue française de Sociologie*, VII, 1966, p.598 à 618.

(12) PERCHERON (Annick). — La socialisation politique — in *Traité de science politique*, sous la direction de Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, P.U.F., 1985, Tome 3, p.165 à 236.

(13) GAUDIBERT (Pierre). — *Du culturel au Sacré*. — Ed. Castermann, 1981.

(14) DUMAZEDIER (Joffre), SAMUEL (Nicole) et LOSFELD (Joseph). — *Le loisir et la ville : société éducative et pouvoir culturel*. — Ed. du Seuil, 1976, 300 p. (sociologie).



L'espérance contrariée

Éducation populaire et jeunesse
à la Libération

1944-1945

Notes de synthèse des 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

Notes pour l'histoire

Après quatre années de guerre, de défilés en victoire, après l'époque de
Marius de Vieux, où la légende républicaine est contestée, après une « auto-
rité nationale » qui exerce la tutelle technique l'organisation autocratique
de la société, après l'enthousiasme du travail et le retour à la vie normale, les
années sèches de la Libération, après l'arrêt de la Reconstruction, l'état
du renouveau, l'absence ambiguë du régime, sont les années d'une
« France tout recommence » (L. Guérin). L'état est grand d'une
transformation de la société, de son école, de sa culture : une génération
de militants entre dans la vie publique, des mouvements se créent pour
sauver un peuple dans sa culture, une direction administrative « assure
un droit d'éducation populaire, état que se décide la tête de l'état
De ces années décisives, ce colloque « attaché à marquer la singularité
et l'efficacité. De nombreuses interventions, des témoignages recueillis les
rapports, les confidences, les réalisations d'une époque dont les enjeux et les
contours demeurent encore mal connus.

Les Cahiers de l'Animation

N° 2788

Décembre 1985



L'espérance contrariée

Education populaire et jeunesse à la Libération

(1944-1947)

actes du colloque des 10, 11, 12 décembre 1985,
à l'Institut National d'Education Populaire

Après quatre années de guerre, de défaite en victoire, après l'épisode dramatique de Vichy, où la légalité républicaine est confisquée, après une « révolution nationale » qui exalte la ruralité, recherche l'organisation autoritaire de la société, rêve l'encadrement du travail et la jeunesse unique, les premières années de la Libération, dans l'ardeur de la Reconstruction, l'élan du renouveau, l'alliance ambiguë du tripartisme, sont les années d'une « France (qui) recommence » (J. Guehenno). L'attente est grande d'une transformation de la société, de son école, de la culture ; une génération de militants entre dans la vie publique, des mouvements se créent pour rassembler un peuple dans sa culture, une direction administrative s'essaie à un projet d'éducation populaire, alors que se déploie le rôle de l'Etat.

De ces années décisives, ce colloque s'attache à mesurer la singularité et l'efficace. De nombreuses interventions, des témoignages restituent les espérances, les conflits, les réalisations d'une époque dont les enjeux et les contraintes demeurent encore mal connus.

Les Cahiers de l'Animation

N° 57/58

Décembre 1986

Le chef scout (II) :

L'évolution de l'orientation de la pédagogie des éclaireurs scouts de France (1939-1949) *

Christian Guérin

COMME pour toutes les organisations, de jeunesse ou non, comme pour l'ensemble des Français, la guerre de 1939-40 et l'occupation représentent pour la fédération catholique nationale des Scouts de France une période éprouvante à tous les sens du terme. Le mouvement subit la coupure en deux imposée au pays. Ses chefs sont souvent prisonniers, certains s'engagent dans la Résistance, d'autres semblent, ou sont inféodés au régime du Maréchal Pétain. Ses membres partagent avec leurs concitoyens les difficultés de la vie quotidienne ; et face à ce drame national, la pédagogie, les représentations qu'elle véhicule, les objectifs qu'elle poursuit sont « mis au pied du mur ». Dans ces domaines comme en d'autres le moment ne paraît pas être à l'innovation.

La période n'empêchera pourtant pas l'évolution du mouvement de se poursuivre, évolution dont les prémices apparaissent dès sa naissance, dont les principes se formulent clairement et complètement au début des années trente, qui s'amorce pleinement au milieu de la décennie et qui connaît même, aux heures sombres, des développements inattendus avant de s'infléchir ensuite jusqu'à déboucher sur autre chose à la fin des années cinquante.

Un mouvement d'adultes pour les jeunes

Des années vingt au début des années trente, la branche « Eclaireurs », tant dans l'idée organisatrice que dans sa mise en pratique, a quelque chose de bouleversant pour le public qu'elle touche et implique en priorité les jeunes de la petite et moyenne bourgeoisie catholique, urbaine,

* Cf. C. GUÉRIN : *Le chef scout de France : l'ordre et la société (1920-1960)*, Cahiers de l'Animation n° 52, oct. 1985.

et leurs parents. Revêtir la culotte et partir camper « à la dure », s'évader des villes, oublier convenances et conventions bouleverse en effet, commence même par choquer parfois. La croissance rapide de la Fédération montre pourtant qu'elle répond à une attente. Et, aux yeux d'une génération d'adultes pas toujours avertis des expériences menées dès le début du siècle, cet aspect peut suffire à représenter l'essentiel d'une pédagogie active qui, dès lors qu'imprégnée de catholicisme, suffit au service de la cause que l'on veut défendre : sauver une génération sans père, refaire une France nationale et fervente.

Pendant les quinze premières années de son existence, la branche « Eclaireurs » fut encadrée par ces adultes qui, s'ils ont pour la plupart l'expérience des jeunes par le biais des patronages, des œuvres diverses ou de l'armée, ne sont pas passés, c'est évident, par le scoutisme. Quel que soit leur zèle de néophytes, leurs « techniques » ne se sont pas assouplies au cours d'un lent apprentissage, à quelques rares exceptions près. Leurs objectifs, leur culture scout sont forcément acquis, conçus, vécus d'une manière théorique. Si l'enthousiasme soulevé emporte tout, une certaine raideur, une certaine maladresse n'en existent pas moins. D'où l'idée que l'on a affaire à cette époque à « un Mouvement d'adultes pour les jeunes » : c'est alors la rencontre d'une tradition extérieure au scoutisme avec l'aspiration diffuse d'une certaine jeunesse à un apprentissage renouvelé sur un terrain débroussaillé outre-Manche, mais qu'il reste à aménager « à la Française ». Ainsi les raideurs, les maladresses témoignent-elles de ce que chaque cadre cherche alors plus ou moins à infléchir cet aménagement dans le sens qui est le sien : ici raideur militaire — on pratique le « drill » plutôt que l'hébertisme, on défile en grand uniforme, bâton levé, pour la Sainte Jeanne ; là, maladresse cléricale : on interrompt une sortie pour être à quinze heures au Salut du Très-Saint Sacrement, on transforme telle patrouille ou telle troupe en service d'ordre le jour du sacre d'un évêque. Partout les épreuves se hiérarchisent, les rallyes prennent l'aspect de compétitions rigides, les camps hésitent entre le marathon sportif et le pèlerinage obligé. Il s'agit, c'est vrai, de former une élite, mais l'on s'y emploie aussi avec l'ardeur et l'exigence d'hommes mûrissants surpris et ravis par l'efficacité nouvelle de leur action, pressés par l'urgence de leur tâche d'obtenir des résultats tangibles et immédiats au regard des principes du mouvement.

On l'a dit, l'enthousiasme emporte tout. Mais le risque à terme était de décourager ou de lasser les jeunes. La vigueur que mettront les promoteurs du mouvement à redresser les déviations, ceux surtout qui avaient été « scouter » en Grande-Bretagne pour en revenir avec le « badge de bois », donne à penser qu'ils y furent sensibles, et ce dès les premiers mois d'existence des Scouts de France. Mais enfin il fallait bien accepter presque toutes les bonnes volontés — prêtres éclairés, militaires, bons bourgeois catholiques ayant des loisirs, aristocrates

soucieux de servir —, car les camps-écoles de Chamarande, dirigés par l'abbé Jacques Sevin, inventeur de l'adaptation française de la méthode Baden-Powell et co-fondateur du mouvement, avaient inévitablement une capacité de formation limitée.

Faisons à présent les comptes : louveteau vers sept ans, scout vers douze, le garçon, après sa promesse, passe sa seconde, puis sa première classe et, s'il a de l'envergure, devient chevalier de France. Vers seize ou dix-sept ans, alors qu'il aborde les routiers-scouts, il peut enfin devenir un cadre de base, maître-louvetier ou chef de troupe, et bientôt chef de groupe. Durée du « cursus » ? Dix ans environ. Ce n'est donc qu'après 1930 que la première génération à l'avoir parcouru dans son entier arrive à l'âge où elle peut assurer la relève. C'est précisément le moment où, par effet d'entraînement autant que par l'arrivée de ces jeunes cadres « pur-scout », la croissance du mouvement est la plus importante.

C'est aussi le moment où le Père Sevin, dont la forte personnalité, le charisme et l'allant ont porté ombrage à plus d'un, est remplacé à la direction des camps-écoles par le jeune Pierre Delsuc (1933). Or Pierre Delsuc, qui comme tant de jeunes chefs a maintenant du scoutisme une vision « de l'intérieur », a publié en 1930 : « Plein jeu ».

Il ne s'agit pas de surestimer la portée de ce livre où la technique, comme on dit, tient une place importante. Nous aimerions simplement le considérer comme un signe particulièrement révélateur, le signe d'un tournant. Avant Delsuc, les responsables du mouvement s'étaient déjà abondamment exprimés, soit dans les périodiques — « Le Chef », « Le Scout de France » — soit dans les livres : il convenait alors de baliser un essor rapide. Aucun n'a cependant accordé autant d'importance aux processus internes du garçon pris par le scoutisme.

Delsuc sait de quoi il parle. C'est précisément un vétéran de la 1^{re} Paris, la troupe de Saint-Honoré d'Eylau et du Chanoine Cornette. Il y a été à l'école de Paul Coze, fringant et jeune pionnier de l'époque. Il y a gravi tous les échelons du scoutisme tout en poursuivant des études qui le conduiront à la carrière d'avocat. On peut le supposer observateur attentif du mouvement pendant toutes ces années de formation. Son ouvrage en témoigne ; il va à l'essentiel. C'est un manifeste pédagogique, qui précise d'abord les enjeux : « Nous noterons que le scoutisme ne peut imposer sa méthode au garçon qu'en se l'attachant étroitement. Dans ce but, il satisfait ses aspirations intimes en identifiant sa propre organisation avec le cadre idéal intérieurement souhaité par le garçon. De la sorte, il fait passer dans la réalité tangible la vie secrète jusqu'alors imaginaire »(1).

« *Le garçon ne dévoile pas ses aspirations intimes parce qu'une trop forte disproportion existe entre celles-ci et les satisfactions que peut lui donner le monde qui l'entourne (...). Il oscille entre deux ordres de grandeur totalement différents. Ses désirs sont trop souvent chose folle*

qui ne s'accrochent pas d'un univers odieusement raisonnable à son gré. Il craint de les extérioriser car ils font scandale ».

Voici donc défini en quelques lignes le protocole psychologique du garçon que concerne directement le scoutisme, l'énergie qu'il faut dériver. Delsuc n'en reste pourtant pas là, il affine son analyse :

« En sus de désirs et d'appétits exigeants, le garçon possède une imagination pleine de ressources. (...) C'est elle qui fournit les matériaux nécessaires à la construction de cet univers si commode puisque débarrassé des contingences des grandes personnes ».

Cette analyse qui procède, on le sent bien, d'une pratique empirique, certes, mais combien attentive, donne les clés de l'action à mener dans le droit fil des observations de Baden-Powell pour obtenir les résultats escomptés :

« Le moyen de gagner sûrement cette partie mouvementée consistera donc à s'emparer sans coup férir de ce cercle intime du garçon où il se réfugie si volontiers. Comment procéder ? Proposons-lui un cadre de vie qui lui plaise tellement qu'il l'identifie à sa vie secrète. Du même coup la source de ses enthousiasmes sera à notre disposition ». En d'autres termes : « Nous allons donc organiser un grand jeu, le jeu scout. Ce jeu n'aura pas de fin »⁽²⁾.

C'est ce que d'autres appelleront : « le Grand Jeu de la Vie », ou encore, après Baden-Powell : « l'hameçon au goût du poisson ».

En résumé :

— Pierre Delsuc pose l'imaginaire comme premier dans le processus d'adhésion de l'enfant en mouvement, après avoir défini cet imaginaire en œuvre comme résultante de la frustration par le monde réel des désirs de ce jeune ;

— il préconise la « captation d'imaginaire » par fusion du monde intérieur du garçon dans un monde extérieur suffisamment proche, créé à sa mesure, pour que ses désirs, chose folle, s'y satisfassent partiellement, s'y découvrent et s'y livrent en tout cas ;

— il vise la source des enthousiasmes, les désirs partiellement satisfaits, comme moyen de « fixation », « mode d'inscription de certains contenus représentatifs qui persistent dans l'inconscient de façon inaltérée et auxquels la pulsion reste liée »⁽³⁾, car ce qui est en cause est bien cette fixation psychique, au moyen du leurre proposé, le Jeu fictionnel totalisant des expériences, des représentations relevant d'un certain ordre de la religion catholique, par la satisfaction, le plaisir que l'enfant prend à s'y couler.

Disons tout de suite que c'est sur cette conception fondamentale que reposera implicitement ou non, la démarche pédagogique du scoutisme catholique au moins jusqu'au début des années soixante, quels que soient par ailleurs les différents aspects qu'elle endossera. Car on l'a compris : maintenant le principe est clairement énoncé, il reste à l'appliquer, il reste à élaborer cette fiction totalisante, ce grand jeu sans limite

susceptible dans ses formes de séduire non pas l'Enfant, mais le garçon bien réel d'une époque donnée. Or deux univers fictionnels ou mythiques ont déjà été explorés d'une manière empirique : l'indianisme et la chevalerie. Il ne reste plus désormais, après avoir vaincu les réticences des clercs tout-puissants du mouvement, au nombre desquels on peut compter le Père Doncœur et, à partir de 1936, l'ancien scoutmestre de la 1^{re} Villemomble, le Père Forestier — la crainte d'une dérive de cette fiction totalisante vers le paganisme restera toujours vive chez ce dernier —, il ne reste donc plus qu'à élaborer le Plein Jeu.

Plein jeu et aventure

Grâce à ses nouvelles responsabilités à Chamarande, Pierre Delsuc va pouvoir y travailler à partir de 1933 auprès des chefs locaux ou régionaux qui viennent s'y former et qui pourront à leur tour répercuter ses conceptions. Toute une génération de chefs va donc être influencée.

La réflexion et l'action de Pierre Delsuc étaient cependant bien loin d'être des phénomènes isolés. Elles cristallisent plutôt une sensibilité d'ensemble que partagèrent de nombreux cadres du scoutisme catholique et à laquelle les garçons s'identifièrent généralement. Le scoutisme de grand large et de plein vent qui se dégageait peu à peu d'un certain formalisme et élargissait son univers idéologique d'onirisme, l'inventeur, les promoteurs des Scouts de France en avaient rêvé ; or les garçons l'acceptèrent et l'évolution des effectifs le montre —, de jeunes chefs ne demandèrent qu'à l'enrichir, et après avoir temporisé parfois avec bienveillance, la plupart des aumôniers s'y rallièrent en exaltant au travers de la référence chevaleresque une exigeante spiritualité, une spiritualité d'élite saturée de connotations médiévales, ce qui eut d'ailleurs pour effet de faire régresser l'indianisme dont on finit par ne retenir qu'un rite initiatique, la totémisation, et quelques techniques. On essaya alors, autant que faire se pouvait, d'écarter gentiment l'encadrement qui traînait les pieds par paresse, conformisme ou rigidité. Pour de nombreux jeunes hommes l'aventure, le jeu, la fiction, le rêve, toute une activité symbolique devinrent des moments indispensables sinon exclusifs de leur école active des valeurs, des représentations chrétiennes et « françaises ». On pouvait croire avoir atteint un vrai scoutisme « à la B.P. »*, un scoutisme plus fervent, national et viril que clérical, nationaliste ou militariste, sans mesurer toujours combien le symbolisme adopté engageait au regard d'une représentation globale de l'ordre des choses⁽⁴⁾.

* à la Baden-Powell.

Même si le trait est un peu forcé pour qu'on le saisisse mieux, il paraît indéniable que cette évolution se produisit au cours des années trente. Nombreux furent ceux, on l'a dit, qui y contribuèrent. Certains, cependant, dont le rôle fut occulté par l'évolution ultérieure du mouvement, s'y investirent plus complètement. Leur importance se mesure plus à l'étendue de leur influence qu'à leur rôle officiel, même si certains, tels les « trois Pierre » Gérin, Joubert et Lamoureux furent, pour un temps ou pour longtemps, cadres au Q.G.

La place de Pierre Joubert dans l'adhésion de la pédagogie scout à l'ordre du symbolique est primordiale, même si le mouvement ne se reconnaît plus aujourd'hui dans ses dessins. Il créa de son trait net, idéalisé mais aussi lyrique, un type de scout qui fit rêver les adolescents en quête d'identité, certains même au-delà de ce que l'on pouvait admettre, il fut à l'origine esthétique d'un « style » scout qui sut s'adapter jusqu'à ce qu'il trouve ses limites. Directeur artistique du SCOUT DE FRANCE en 1933 à l'instigation de Paul Coze, il travaillera pour le mouvement jusqu'au milieu des années cinquante, diversifiant par ailleurs ses activités, et se désengageant progressivement. Mais il fut aussi l'illustrateur de nombreux romans de la collection « Signe de Piste », dont nous reparlerons, et ce fut sans doute là qu'il donna toute sa mesure : quoi que l'on pense de son art, Joubert ne peut être réduit à sa fonction d'illustrateur talentueux, il fut un créateur de mondes, mondes contradictoires, à la fois classiques par leur facture et romantiques par leurs nuances et leurs thèmes, mondes de châteaux et de villages oubliés, de forêts secrètes, d'adolescents exaltés dans une beauté typée jusqu'au stéréotype, de chevauchées gonfanons au vent ou de combats dans les rizières, mondes de luttes intérieures ou de batailles, d'amitiés peut-être trop claires pour n'être pas mystérieusement fiévreuses, mondes de sacrifices, de sang versé pour la pureté ou l'honneur. Pendant plus de vingt ans, Joubert polarisa les regards, informa les attentions avec une grande fidélité à lui-même : il y engagea sa responsabilité d'artiste. Or toute représentation graphique ouvre au vaste champ de l'interprétation : ce qui faisait résonance dans la sensibilité des adolescents — son public à l'époque de Munich, de l'Occupation et de la Résistance ne pouvait plus résonner à l'identique au moment de la Guerre d'Algérie...

Joubert avait fait ses classes scout dans le groupe de la paroisse Sainte-Clotilde de Paris où il se lia d'amitié avec Pierre Lamoureux, important lui aussi pour le scoutisme de cette époque. Devenus chefs, passés routiers au clan Péguy, Joubert et Lamoureux, animateurs de fêtes de groupe, subirent alors l'influence de Léon Chancerel et des Comédiens-Routiers. Ce fut du reste Chancerel qui, séduit par le talent de la plume de Pierre Lamoureux, fit jouer par ses comédiens le « JEU DES AYAKS », puis le « JEU D'ESCARMADOR », « LE ROYAUME DE LA JEUNESSE » ou le « JEU DES CORSAIRES », jeux scéniques qui tranchaient

par leur fantaisie et leur mordant parfois sur les pièces scoutés plate-ment édifiantes qui avaient été écrites dans les années vingt — « COR UN V.P. », « JESUS CHEZ LES SCOUTS », etc. Ces jeux eurent un incontestable succès, à tel point qu'un projet de film scout fut élaboré à partir des « AYACKS » pour remplacer « CŒURS HEROÏQUES » qui avait bien vieilli depuis son tournage. Le projet fut assez poussé pour que Lamoureux, devenu Jean-Louis Foncine en littérature, soit amené à écrire un « ciné-roman » selon la terminologie de l'époque, roman qui avait pour but d'accompagner le film, qui d'ailleurs ne se fit pas.

Or à cette époque, Pierre Joubert s'était déjà lié d'amitié, lors de son service militaire, à un autre jeune chef scout, Yves de Verdilhac, qui écrivait lui aussi et avait dès 1934 fait paraître dans « Le Scout de France » quelques nouvelles, qui devaient le conduire tout naturellement, encouragé par le dessinateur, à songer à écrire un « roman scout », d'autant que Pierre Delsuc avait lui-même ouvert la voie avec succès en écrivant à la fin des années vingt, à l'instigation de l'Aumônier général du mouvement, le Chanoine Cornette, « LA RUDE NUIT DE KERVIZEL », publié dans la collection des Fleurs et des fruits », qui n'était pas spécifiquement scout. C'est d'ailleurs parce que l'idée qu'un marché existait pour le roman scout — preuve que toute une pédagogie travaillait en ce sens —, qu'un éditeur, de Gigord, avait créé une collection appropriée, « Feu de camp », qu'il avait confiée au très aristocratique rédacteur du « Scout de France » Maurice de Lansaye, qui prit bientôt le pseudonyme de Jacques Michel. Le jeune Verdilhac, qui connaissait Lansaye, proposa alors à « Feu de camp » un texte qu'il avait élaboré en partie avec Joubert, mais son texte fut refusé au grand dam du directeur de la collection.

Furieux, Jacques Michel prit alors contact avec la très catholique édition de Colmar : Alsatia. L'idée de créer une collection concurrente à « Feu de camp » se fit jour. Jacques Michel en devint directeur, Joubert en élaborait le label : « Signe de Piste ». Verdilhac, devenu Serge Dalens en littérature, y publia alors son texte, baptisé « LE BRACELET DE VERMEIL », premier livre d'une tétralogie qui devait faire le succès de la collection. Quelques temps plus tard, Jean-Louis Foncine, son « ciné-roman » sur les bras, fait parvenir à Jacques Michel « LA BANDE DES AYACKS », l'ancien jeu scénique connu aussi un très appréciable succès.

Il faut à ce point s'arrêter quelques instants. Certains anciens du mouvement, des cadres plus récents prétendent aujourd'hui que le « Signe de Piste » n'a jamais eu de rapport avec le scoutisme pour la bonne raison que l'entreprise était privée, et qu'à tout le moins le « Signe de Piste » ne représente pas le scoutisme catholique. Or, si l'on peut comprendre tout à fait que nombre de scouts jeunes ou moins jeunes, n'acceptent pas les orientations de cette collection, si l'on peut tomber facilement d'accord avec eux sur le fait que le « Signe de piste » n'a jamais été — ni cherché à être — une émanation « officielle » du mouvement,

on ne peut admettre un dédouanement quelque peu malhonnête : les liens à la fois personnels et idéologiques sont trop étroits, de 1937 à 1956, pour que l'on ne soit pas amené à considérer l'apparition et le développement de cette collection en rapport étroit avec l'épanouissement d'une pédagogie visant à prendre l'être dans un subtil réseau fictionnel, ludique et onirique.

Avec la guerre, Jean-Louis Foncine est prisonnier en Allemagne, Serge Dalens détaché auprès de Georges Lamirand au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse par le ministère de la Justice, Jacques Michel est à la propagande, Pierre Joubert, qui s'est évadé pour rejoindre le Q.G. scout de France à Lyon — et qui apparaît décidément comme l'homme-clé de la période même s'il n'est pas un responsable de premier plan — y retrouve un ami commun à Foncine et à lui-même, Pierre Gérin, qui devient Commissaire national de la branche « Eclaireurs ».

Tandis que le « Signe de Piste » poursuit au ralenti mais avec un succès croissant ses publications — Dalens sort « LE PRINCE ERIC » en 1940, « LA MORT D'ERIC » en 1943, Foncine reçoit « LE RELAIS DE LA CHANCE AU ROY », sorti en 1941, dans son oflag de Silésie —, Gérin et Joubert poursuivent la promotion d'un scoutisme de « plein jeu » en collaboration assez étroite pour qu'ils composent ensemble « BEAUMANOIR », manuel de décoration surtout destiné à la branche « Eclaireurs », étonnante synthèse entre l'intérêt de Gérin pour le pionniérisme et l'esthétique de Joubert qui brasse à l'époque des influences médiévales, l'art populaire et provincial et des touches de primitivisme. Synthèse non seulement étonnante, mais aussi fort intéressante et révélatrice, puisqu'elle conçoit un environnement étroitement lié aux thèmes fictionnels de l'époque tout en pensant sa réalisation pratique, technique.

La mort prématurée de Pierre Gérin à son retour d'une inspection en Algérie, lors du naufrage du Lamoricière en 1942, mettra fin à cette collaboration. Pierre Joubert n'en continuera pas moins à dessiner pour les Scouts de France tandis qu'il s'affirme, en même temps, comme le maître-illustrateur du « Signe de Piste ».

L'immédiate après-guerre ne parut pas remettre en cause tout ce courant qui se renforce, bien au contraire, avec l'arrivée de Pierre Delsuc au Commissariat général du mouvement en 1945, auréolé de son prestige d'organisateur du scoutisme catholique clandestin en zone nord, et celle de Foncine à la rédaction du « Scout » d'où il entend accentuer l'aspect attrayant du journal, sans pour autant en faire un magazine de jeunes comme « Titin et Milou » que Fleurus sort la même année, ou « Spirou » publié par Dupuis un an plus tard. Il allait cependant se heurter au Père Forestier qui, déchargé de l'aumônerie des Chantiers de Jeunesse, entendit réaffirmer la primauté de la fonction d'aumônier général du mouvement, tout en tenant compte avec beaucoup d'habileté de la signification de la débacle du régime vichyste.

Le plein jeu change de peau

La débâcle du régime vichyste n'a pas seulement emporté avec elle, en effet, des personnalités connues et un peu trop compromises, dont certains prélats. Elle a jeté le doute sur un grand nombre de représentations qui avaient connu à l'époque de Vichy une forte activation ; ainsi la référence au passé, particulièrement au passé médiéval, à la chevalerie, qui a été pour beaucoup dans la rencontre d'un certain scoutisme avec un certain Vichy, semble brusquement sinon suspecte du moins tout-à-fait obsolète.

Dès lors la meilleure façon pour le Père Forestier de se démarquer de toute idéologie est de replacer au premier plan la spiritualité. C'est ce qu'il entend faire par le biais du « Scout ».

Ce qui n'est pas du goût de Foncine, son rédacteur en chef. A cause de sa conception du scoutisme, qu'il partage alors avec de très nombreux chefs qui n'acceptent pas toujours très bien la tutelle des aumôniers. A cause de ses propres orientations, aussi : il y a chez Foncine une certaine inclination au naturisme et à l'anarchisme blanc qui l'amène à privilégier la spontanéité — subtilement informée — de la jeunesse et se soucie peu de dogmatisme, fut-il catholique. Taxé de paganisme, Foncine quitte la rédaction du « Scout » en 1947, mais il conservera des responsabilités dans le mouvement pendant une année encore avant de prendre très progressivement ses distances.

Coïncidence, son départ correspond à peu de choses près à l'ouverture d'une brusque crise du mouvement caractérisée, pour la branche « Eclaireurs » par une hémorragie soudaine des adolescents vers quatorze ans. Les explications qui furent avancées à l'époque divergèrent sensiblement.

Certaines, très minoritaires et qui émanaient surtout des responsables de la Route, mettaient en cause le mouvement dans son ensemble. Elles se situaient, au fond, dans le droit fil des critiques que le philosophe Emmanuel Mounier avait formulées à son encontre dans le numéro d'Esprit de décembre 1944, convergeant par ailleurs avec la réflexion de prêtres ou de chefs qui, prisonniers déportés, résistants ou simples observateurs attentifs, brutalement au coude à coude avec une France dans l'adversité, avaient tout-à-coup pris conscience de l'étendue de la déchristianisation et de l'isolement de leur univers, clos sur la cohérence. La doctrine sociale traditionnelle de l'Eglise parut dès lors insuffisante voire dépassée, l'heure ne fut plus aux « enfantillages » des jeux scouts mais à la mobilisation des énergies, à l'ouverture sur le monde. Telle était en substance la nature de tout un ensemble de réflexions qui aboutissent au constat que le scoutisme n'était plus adapté aux besoins de l'époque et des adolescents, et qu'il convenait par conséquent de le réformer profondément.

D'autres au contraire furent beaucoup moins radicales, qui prévalurent, notamment au sein de la branche « Eclaireurs ». Ce qu'elles mettaient en cause, ce n'était ni les objectifs ni les méthodes, mais la manière de les mettre en pratique. La victoire sur le nazisme n'a pas seulement rendu obsolète tout un univers mental qui avait cherché à se modeler sur un bas moyen-âge rêvé et ses figures héroïques, chrétiennes et nationales, de du Guesclin à Bayard en passant par Jeanne d'Arc ; elle a aussi suscité de nouveaux modèles, le combattant de l'ombre, le maquisard, dont la silhouette se confond avec celle du soldat vainqueur par excellence, le soldat américain, et dont l'idéologie se teinte de « progressisme » à l'évocation de martyrs plus souvent proches des partis de gauche que de l'Action Française.

Mûris par les épreuves, fascinés par ceux qui rendent au pays et à leurs pères leur fierté, les adolescents sont particulièrement sensibles à cette substitution de modèle ; il faut donc, sans rien renier quant au fond, reforcer des mythes capables d'entrer en résonance avec l'imaginaire de la jeunesse de l'après-guerre tout en établissant la continuité d'esprit avec le passé, tout en veillant à ce qu'ils puissent se prêter à la pédagogie du jeu toujours considérée, avec ses attributs fictionnels et oniriques, comme la meilleure méthode de formation. Tel est le constat de ceux pour qui il n'est pas question de faire passer les Scouts de France du statut de mouvement de jeunes ayant précisément pour but cette formation, à celui de mouvement de jeunesse visant l'engagement.

Tel est le constat que dresse, en cette année 1947, le nouveau commissaire national « Eclaireurs » Michel Menu. Forte personnalité, doué d'un talent de meneurs d'hommes et d'une plume particulièrement alerte, Michel Menu semble réaliser par ailleurs la synthèse que l'époque réclame : scout, routier, chef de troupe dynamique de l'avant-guerre, élevé dans la culture classique mais tout aussi passionné par la culture scientifique, il s'est imprégné auprès du Père Donccœur de l'intransigent idéal chevaleresque prôné par celui-ci. Prisonnier, évadé, résistant, membre du BCRA opérant sous le couvert d'une fonction au Q.G. lyonnais des scouts de France où il a cotoyé le Père Forestier, il incarne lui-même le modèle de scout combattant de l'ombre au nom de la liberté, et se trouve à même d'en mesurer l'impact auprès des adolescents. L'ouverture des camps, l'exhumation des charniers, la révélation de l'holocauste transcendaient le sens de la guerre, en faisaient une guerre juste, une guerre sainte, la lutte du bien contre le mal au nom de laquelle il fallait mobiliser les jeunes énergies, les mettre au service de la continuation de cette cause. Le guerrier de cette guerre, bien plus que le militaire, était le héros moderne dont la jeunesse avait besoin pour échapper à son désarroi devant tant d'horreurs accumulées. Moderne était le héros, moderne était la guerre et pas seulement parce qu'elle était contemporaine. De Gaulle l'avait souligné dès 1940, elle était totale et ne

passait plus exclusivement par les champs de bataille ; dans les exploits humains entraient à présent en compte les performances des machines. Oui, décidément, face à celles des « briseurs de barrages » les prouesses chevaleresques qui ne déméritaient pas faisaient pourtant pâle figure. Il était temps de renvoyer l'armure, l'oriflamme et le carapaçon au magasin des accessoires.

De tout cela découle la proposition Raider que Michel Menu avance en janvier 1949. De quoi s'agit-il ? De permettre à des troupes entières de connaître une promotion scoute d'un type nouveau au travers d'épreuves visant la maîtrise des techniques exaltées pendant la guerre, dans la mesure du possible évidemment. Dès 1947, Menu expérimente la nouvelle formule avec la troupe de Saint-Cloud dont il a gardé la direction en introduisant la maîtrise du judo comme épreuve de classe. Le succès est considérable. Ailleurs on éprouve l'intérêt des garçons pour le motocyclisme, la transmission radio, le parachutisme, la plongée sous-marine. La réponse du public concerné est souvent favorable. Ce qui explique pourquoi la proposition Raider est acceptée par le mouvement en juin 1949, pourquoi l'adhésion de nombreuses troupes est si rapide, pourquoi l'hémorragie dans le recrutement est enrayée au tournant des années quarante et cinquante. Désormais les troupes volontaires triomphant des épreuves recevront les signes extérieurs de leur promotion : le béret vert, l'insigne Raider — croix potencée sur bouée ailée. Une nouvelle élite se dégage, destinée à remplacer l'ancienne, beaucoup plus individualiste, des Chevaliers de France.

Ainsi se met en place dans la branche « Eclaireurs » le cadre technique de ce qui est plus qu'un renouvellement sans être à proprement parler une réforme radicale. Mais qu'en est-il des relais « médiatiques », journalistiques et romanesques, de ce changement d'images au service d'une pédagogie inchangée dans ses intensions : capter les énergies adolescentes par le biais de l'imaginaire ? Ils s'adaptent avec une souplesse remarquable : Pierre Joubert, nommé commissaire à la disposition de la branche, dessinait-il des chevaliers, des châteaux et des blasons ? Il dessine à présent des paras, infléchit dans ce sens les costumes de ses purs garçons, évoque les blockhaus et les forteresses volantes, stylise ses blasons jusqu'à les transformer en insignes d'unités combattantes. Pendant l'année 1948, comme l'a fort justement remarqué Philippe Laneyrie (5), les numéros du « Scout » prépareront les esprits à la proposition de Michel Menu, ainsi qu'en témoignent entre autres les couvertures de ce journal, signées Joubert.

La collection « Signe de Piste » en est-elle affectée ? Au contraire, elle connaît son apogée des lendemains de la guerre à 1958, et ses liens avec les Eclaireurs se resserrent : le Père Rimaud, aumônier de branche, devient son conseiller spirituel. Mieux encore des titres — « DEUX RUBANS NOIRS » de Pierre Laba, « LES FORTS ET LES PURS » de Jean-

Louis Foncine, etc. — mettent en scène des Raiders « en situation » sauvetage, raid international, etc. et révèlent toute l'importance de leurs vertus dans le grand vent de l'aventure. Plus tard certains ouvrages, comme « MATRICULE 512 » du chef Jean Vabert, iront faire d'un très grand jeu très complexe joué plusieurs années de suite dans « LE PAYS PERDU » de Jean-Louis Foncine un roman à part entière.

La critique radicale de ce que l'on a appelé « la réforme Raider » qu'entreprendra le mouvement dans les années soixante, s'explique grandement par le changement complet de contexte en France comme à l'étranger. Passée la grande vague de la polémique, il en reste cependant quelque chose. En 1956 s'ouvre en effet pour le mouvement une crise, provoquée par la Route, qui ne se fermera qu'en 1963-64 avec la réforme, radicale celle-là, de la branche « Eclaireurs » scindée en deux à l'instar du scoutisme anglo-saxon — Rangers, 12-14 ans ; Pionniers, 14-16 — et tout-à-fait dégagée des modèles élaborés par Michel Menu. L'abandon des modèles n'est pourtant pas l'essentiel : avec des nuances qu'il ne faudrait pas négliger, force est de constater que l'analyse du commissaire général Michel Rigal et du nouveau commissaire national de la branche éclaireur François Lebouteux en vient à recouper les thèses avancées par certains au lendemain de la guerre, et que nous avons évoquées plus haut. Sans négliger l'aspect formateur du scoutisme, on met à présent l'accent sur l'engagement auquel il convient de sensibiliser les adolescents pour répondre à des attitudes nouvelles. A partir de ce moment, la pédagogie du « grand jeu » telle qu'on l'a vue naître et se développer, si elle ne disparaît pas, perd son aspect totalisant et s'intègre à une pédagogie nouvelle de « réalisation ».

Or pour bien saisir l'enjeu idéologique de cette mutation, il s'agit d'abord de souligner deux faits, en apparence secondaires, qui éclaireront d'un jour plus précis l'abandon des Raiders de Michel Menu, qui a quitté son poste en 1956. C'est précisément entre 1956 et 1960 que Pierre Joubert quitte le « Scout » et cesse de dessiner pour les Scouts de France ; c'est ainsi en 1956, fait sans précédent, que Michel Rigal dans un court mais ferme article souligne que « Signe de Piste » et « Jamboree », collections créées récemment chez Spes par Jean-Claude Alain, un dissident du « Signe de Piste » et bientôt des Scouts de France, ne sont pas des émanations officielles du mouvement et que leurs prises de position ne l'engagent en rien. A partir de ce moment les Scouts de France dénonceront de plus en plus violemment ces deux collections qui, avec des différences notables il est vrai, n'en étaient pas moins restées les dépositaires d'une certaine orthodoxie.

Ces deux faits témoignent d'une évolution en profondeur : départs d'un côté, anathèmes de l'autre et vice versa, sont bien autre chose que la traduction d'une simple querelle pédagogique. Les Raiders, que Michel

Menu a conçu en praticien de l'éducation mais aussi comme ancien résistant et ancien scout, émargent au contexte d'après-guerre où le combattant est le héraut d'une lutte contre un régime d'oppression et de scandale humain et un modèle humain susceptible de faire taire les rivalités idéologiques ; de ce modèle Michel Menu pouvait légitimement prétendre ne retenir qu'un message destiné à exalter un esprit peu spécifié de lutte pour la liberté, la dignité et même la paix. Mais à l'expiration de la sainte alliance des peuples contre le mal absolu du nazisme, ce modèle du combattant — le jeune général Wingate allant jusqu'au bout du possible dans les jungles birmanes — perdait son universalité ; avec la guerre d'Indochine, la guerre de Corée, bientôt la guerre d'Algérie, tous les Wingate du monde redevenaient, en dépit des intentions du scoutisme catholique, ce qu'ils avaient un temps cessé d'être : les combattants d'un système contre un autre. Ce glissement révéla l'illusion : en restant fidèle au mythe choisi, en continuant à donner l'esprit de commando en exemple, en exaltant l'esprit de lutte, on ne pouvait éviter la rencontre de ces représentations avec les luttes réelles et le parti du bloc duquel, *nolens volens*, on était solidaire. Or ce qui était encore tolérable dans le lointain des conflits (Indochine-Corée) le devint beaucoup moins dans l'engagement de la nation : autour du commando qui combattait à présent pour la défense d'un ordre français dans un pays qui, ne fut-ce qu'à cause d'une minorité plus active ou plus clairvoyante n'en voulait plus, se cristallisèrent inconsciemment, puis de plus en plus clairement des options politiques précises. Involontairement sans doute et sous le feu des événements, le mouvement se trouvait inéluctablement engagé en un sens que certains ne furent pas long à dénoncer : 1956, comme ouverture de la crise du mouvement qui conduira entre autres à l'abandon de la formule Raider et de ses mythes, est en ce sens une date symbolique.

Il est un autre aspect qui explique l'abandon de la réforme Raider, plus spécifiquement spirituel. Michel Menu, suivi en cela par le Père Forestier, avait cherché à perpétuer une spiritualité chevaleresque au travers de nouveaux modèles. Or, dans certains cas, le modèle est inséparable de son univers de référence. Le choix du chevalier n'était pas seulement circonstanciel. On a montré (6) comment il s'explique aussi, dans les années vingt et trente, par une nostalgie profonde dans l'Eglise de France d'une chrétienté organique de type médiéval, — favorisant la séduction qu'exercèrent sur le mouvement des représentations politiques passéistes. Abandonner le modèle du chevalier pour celui du combattant tout en maintenant la spiritualité chevaleresque s'avéra doublement impossible : d'abord parce qu'on faisait alors coexister deux ordres inconciliables, celui du passé et celui du présent, ensuite parce que le présent n'offrait plus de point d'ancrage à cette reviviscence du passé : à nouveau modèle, nouvelle spiritualité. C'est la résolution

logique d'une contradiction intenable que manifeste aussi la crise ouverte en 1956. Il est à cet égard intéressant de noter que le Père Liégé, qui en fut l'un des fers de lance, et certains autres dominicains à sa suite, exercèrent sur Michel Rigal comme sur François Lebouteux une influence probablement décisive au plan spirituel.

*

Les Eclaireurs Scouts de France, quoi qu'il en soit par ailleurs des questions d'ordre spirituel ou politique, ont donc, pendant vingt ans poursuivi, lucidement ou inconsciemment un objectif pédagogique dont l'ambition étonne : mener une éducation la plus totale possible sans maîtriser la totalité de la vie de l'enfant ou de l'adolescent. En praticiens patients et pragmatiques, les cadres du mouvement surent donc choisir les leviers appropriés pour soulever ce monde, non pas en jouant sur la globalité du réel mais sur la dimension, combien complexe, de la vie psychique. Ils instaurèrent, en une démarche officielle ou officieuse, une subtile dialectique entre une structure organisationnelle et une superstructure arborescente, convoquant l'ordre du symbole et celui de la fiction sans cesser de surveiller leurs incidences avec et sur le réel, misant sur l'affectif, l'imaginaire, l'onirique pour fixer dans les cœurs comme dans les corps des valeurs comportementales au nom d'une certaine conception de l'homme.

Sans doute à la faveur de la crise sur laquelle ces notes s'achèvent, certains mesurèrent-ils l'étendue du pouvoir qu'une telle pédagogie engendre. Or le propre d'une telle pédagogie est de piéger ceux qui l'exercent, à cause des représentations avec lesquelles ils doivent inévitablement jouer. En effet, on peut émettre l'hypothèse que, surtout chez les adolescents, la représentation, médiation entre un sujet en formation et le monde, mute plus en fonction de l'évolution de ce monde qu'en fonction du dit sujet. Dès lors, qui voudra prendre barre sur le sujet par le biais des représentations, courra le risque d'être engagé à son insu par le mouvement qui lui est étranger de ce qu'il a suscité chez le jeune qu'il éduque, en fonction de la mutation propre de la société dans laquelle ce complexe relationnel se meut. C'est le risque qu'ont couru, à notre sens, les éducateurs Eclaireurs Scouts de France de l'après-guerre sans l'avoir sans doute vraiment mesuré.

Christian Guérin

historien

Chercheur sur les mouvements scouts

1. DELSUC P. — Plein Jeu. — Paris : Alexis Rieder, 1930 (pp.29, 30, 31).
2. Ibidem, pp.37 et 39.
3. LAPLANCHE J. et PONTALIS J.-B. — De la psychanalyse. — Paris : Puf, 1967, pp.166-1961.
4. GUERIN C. — « Le scoutisme, une expérience pédagogique parallèle ». The making of the frenchmen. Historial Reflexions, 1980. pp. 586 et sq.
5. LANEYRIE Ph. — Les Scouts de France. — Paris : Le Cerf, 1985.
6. C. GUÉRIN. — « Le chef Scout de France ». — Cahiers de l'Animation n° 52, oct. 1985.

ITINÉRAIRES

C'est une revue animée par une équipe de formateurs et des professionnels du secteur de l'animation. Elle se donne comme objectif d'aborder les phénomènes actuels qui traversent et façonnent ce secteur à travers des approches riches en témoignages et en réflexions, sans négliger l'information et des conseils pratiques.

Le n° 2 comporte un dossier sur les décideurs et le secteur socio-culturel.

Abonnement 140 F pour 4 numéros

Etablir un chèque à l'ordre du C.E.R.A.S.C.E.

Itinéraires

IUT 2 — Carrières Sociales — Option ASC

Place Doyen Gosse

38031 Grenoble Cédex

A. C. GORDON. — La école de France. — Cahiers de l'Association n° 25, oct. 1982.
 S. LAFONT. — Les Sources de France. — Paris: La Colombe, 1982.
 de la tradition. Histoire. Histoire. 1980. pp. 280 et sq.

BIBLIOGRAPHIE

C'est une revue animée par une équipe de professionnels et de bénévoles, dont le but est de promouvoir la connaissance et l'usage de la langue française. Elle se présente sous la forme d'un bulletin trimestriel, qui contient des articles, des notices, des comptes rendus, des chroniques, etc. Elle est destinée à tous ceux qui s'intéressent à la langue française, à son enseignement, à son apprentissage, à son utilisation, etc. Elle est publiée par l'Association pour le Développement de la Langue Française (ADLF), qui a pour siège social 38031 Grenoble Cedex, Place Boyer-Gobert.

le journal des cahiers



l'Institut National d'Éducation Popu-
laire et la Direction Départementale
de la Jeunesse et des Sports se
relaient aux différentes manifesta-
tions, nous limiterons ce compte
rendu au colloque sur « l'intercha-
nisme des médias, une nouvelle voie pour la
formation des jeunes ».

Le colloque sera organisé par l'Association
de France de la Jeunesse et des Sports
qui organise également ses propres
activités et sera à l'écoute de toutes
les initiatives régionales. Du côté des journaux
régionaux, nous espérons que ce colloque
sera dans la lignée

Sommaire

L'actualité de l'animation

Communication

Carrefour Média-Jeunesse à Niort (13-16 nov. 1987)
8^e université d'été de la communication à Carcans-Maubuisson (30 août au 16 septembre 1987)
Colloque Télérama-La Fonda : Associations et médias, le choc de deux logiques, à Bethune (9-10 octobre 1987)

Jeunesse

La jeunesse dans tous ses états au Centre Pompidou les 26 et 27 novembre 1987
Séminaire Jeunesse, culture et technologie à Bir-el-Bey du 22 au 27 octobre 1987
1^{er} festival JET

Décentralisation

Les économies régionales en congrès (5-6 mars 1987)

Formation

Formation d'adultes à l'I.N.E.P.

Culture

« Cadences » et le mécénat

Economie, culture et vie associative

Associations et activités économiques, Marly-le-Roi 3 décembre 1987
Forum du patrimoine 7-11 octobre 1987
3^e forum économie et culture Télérama : « Culture et communication, quel rôle pour l'Etat ?, 2 décembre 1987

Vidéo

Psychiatrie ouverte dans la cité, festival vidéo-psy 4, 5, 6, décembre 1987
Vidéo et pédagogies

Les Cahiers ont lu

Lu dans la presse

le journal des cahiers



COMMUNICATION

Carrefour Media Jeunesse à Niort du 13 au 16 novembre 1987

Du 13 au 16 novembre 1987 la ville de Niort a pris l'initiative d'un « carrefour Media Jeunesse » avec notamment comme partenaires la M.A.I.F. et la C.A.M.I.F.

A la fois salon d'exposition, lieu de colloques et séminaire de réflexion ce carrefour donnait une impression un peu confuse due peut-être à l'éclatement des sites où il avait lieu et qui rendait difficile l'appréciation de ce qui s'y déroulait simultanément. Aussi, même si le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, l'Institut National d'Education Populaire et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports se relayaient aux différentes manifestations, nous limiterons ce compte rendu au colloque sur « l'interaction des media, une nouvelle voie pour la formation des jeunes ».

L'actualité

de

l'animation

L'objectif de ce dernier était de rendre compte d'expériences et d'en tirer les enseignements au Centre d'Action Culturelle. La première journée posait le décor. Animée par Jean-Marie Dupont, elle permit entre autres à Anne-Marie Laulan de souligner les développements de la communication tant dans l'entreprise qu'à l'extérieur, en évitant soigneusement l'opposition de la galaxie Gutenberg à la galaxie Mac Luhan. Jacques Gonnet, directeur du CLEMI (Centre de liaison enseignement moyens d'information), renchérit sur la complémentarité des media en insistant sur le fait que la maîtrise des media se faisait d'autant mieux chez les jeunes qu'on les mettait en situation réelle de communication afin qu'ils ressentent directement les responsabilités qu'entraîne l'émission de messages. L'héritage de Freinet trouve ses applications aujourd'hui avec la presse à l'école et les productions communes avec la presse régionale. Du côté des journalistes comme du côté des pédagogues, le dialogue paraît avoir progressé pour

faire converger les initiatives d'éducation à la communication écrite. Malgré quelques succès ponctuels évalués par l'I.N.R.P., les expériences dans le domaine de l'audiovisuel restent plus limitées. Seul le réseau de radios scolaires semble vraiment actif.

Le samedi prolongeait ce premier inventaire sous la présidence dynamique de Jean-Claude Luc, directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Education Nationale. Avec 25 conférenciers sur la scène et 500 spectateurs dans la salle, il réussit la prouesse d'établir un dialogue entre les intervenants et les spectateurs !

Nicole du Roy, journaliste à Télérama, ayant émis l'hypothèse d'un grand écart entre les discours d'intentions généreuses de bon nombre d'intervenants et la réalité des pratiques pédagogiques de terrain, Jean-Claude Luc eut le courage d'entreprendre à chaud l'examen de la situation régionale Poitou-Charentes. En fin de matinée, il ressortait que si le développement de l'informatique voire de la télématique progressait, le développement de l'apprentissage audiovisuel stagnait bel et bien. Non pas tant par manque de matériel car les collègues ont reçu ces dernières années du matériel vidéo, mais par manque de formation dans la mesure où les stages académiques se reconvertissent de plus en plus sur d'autres priorités. Plus que jamais le secret de la réussite pédagogique semble lié à la convergence de trois facteurs indissociables :

- . la mise à disposition souple de matériel,
- . la formation initiale et continue à la communication audiovisuelle,
- . l'ouverture de l'école sur le monde extérieur.

Selon Nicole du Roy seule l'opération jeune téléspectateur réunissait

dans son dispositif ces trois critères : depuis, seul l'un ou l'autre de ces vecteurs a été soutenu par l'administration.

Monique Hennebelle a tout de même reconforté l'auditoire en disant que là où il y avait une forte motivation des enseignants, ceux-ci levaient toujours les montagnes réglementaires, et que beaucoup de productions se réalisaient aujourd'hui à l'initiative des jeunes eux-mêmes. Dans cet esprit les centres multimedia annoncés par la DATAR pour douze régions prioritaires peuvent représenter un espoir puisqu'ils diversifieront les supports de communication au moment où l'on reconnaît que la multiplication des media entraîne la multiplication des savoirs disponibles. Encore faut-il savoir sélectionner ces savoirs pour l'action quotidienne et les traiter en fonction de ce que l'on veut communiquer et à qui. Le partage des outils de communication entraîne donc aujourd'hui le partage du savoir.

Ce problème du partage du savoir et de ses enjeux n'est pas neuf comme l'a rappelé M. Bernard Roux qui présidait le dernier après-midi avec M. Jean Gattegno, directeur du Livre et de la lecture.

Deux conceptions se sont assez nettement dessinées. L'une héritière de la pensée sociale caritative était représentée peu ou prou par Jacqueline Gascuel présidente de l'Association des bibliothécaires de France, l'autre plus révolutionnaire, héritière de Freinet fut rappelée par Jean Foucambert. Pour lui, apporter les livres aux enfants comme le font les bibliothécaires les mieux intentionnés, à Clamart ou ailleurs, ne suffit pas car l'on sait aujourd'hui que la recherche, la mémorisation, l'usage de documents, sont liés étroitement aux conditions de réemploi de ces informations dans le milieu environnant,

dans la vie sociale sur laquelle on a prise. Plus un lecteur de classe populaire a la possibilité de prendre des responsabilités sociales et plus il voudra et saura lire. Ce n'est donc pas le seul contact avec les œuvres qui compte mais l'instauration d'une dynamique sociale et culturelle de quartier qui sera susceptible de modifier les pratiques de l'honnête homme du XXI^e siècle.

Parallèlement à ces débats passionnés, d'autres tables rondes avaient lieu à la M.A.I.F. dans un climat d'écoute plus recueilli, notamment sur « les enjeux de la culture et de la connaissance scientifique pour l'avenir », « l'éducation au développement », « animation et création d'images », « apprendre l'image à l'école primaire », etc...

Signalons pour terminer celle « où en est l'édition scientifique et technique pour la jeunesse ? » organisée par « livre pour comprendre » et l'I.N.E.P. (le Rayon Vert). Un consensus s'y est vite établi pour constater les progrès récents faits en ce domaine par les auteurs et les éditeurs français, encore que le créneau pour des périodiques associatifs reste difficile à tenir sans dérive vers la clientèle adulte. A noter également les efforts pour une vulgarisation des théories scientifiques plus grands que pour l'édition de manuels de manipulation techniques destinés aux loisirs de la jeunesse, chez les Francs et Franches Camarades.

Enfin l'exposition avait sa vie propre animée par les débats publics de France-Culture installé au milieu du salon, par la visite de milliers de jeunes et de leurs parents (un public essentiellement local). La manifestation est un succès populaire diront les journaux locaux : plus de vingt cinq mille entrées. Mais les éditeurs (Bayard Presse, Gallimard, ect...) se plaignent en confidence de ne rien

vendre. En revanche, des individus peuvent échanger des informations, prendre des rendez-vous. Partout des écrans allumés, des jeunes pianotent.

Quant aux jeunes justement, présents en tant que consommateurs, objets d'éducation, de discours, ils ont — comme on dit aujourd'hui — créé l'événement. Après avoir pris d'assaut le studio de France-Culture, ils ont, sous les caméras de FR3 exprimé à quel point il leur paraissait difficile, dans ce carrefour de prendre la parole pour conquérir leur place de jeune citoyen.

*Olivier Gagnier,
Chantal de Linares*

Huitième université d'été de la communication Carcans-Maubuisson du 30 août au 5 septembre 1987

Les lecteurs des « Cahiers » connaissent cette manifestation grâce à un article de Chantal de Linares et Annie Oberti dans le n° 52 d'octobre 1985 décrivant la 6^e édition de cette « rentrée » audio-visuelle (1). Depuis, l'événement n'a fait que s'amplifier et l'année 1987, avec tous les bouleversements du paysage audiovisuel français, ne pouvait être qu'un bon cru.

Et ce fut effectivement une belle « vendange » de personnalités qui se déplacèrent en Médoc pour faire leur « rentrée » audiovisuelle en même temps que l'inauguration de l'Université. Deux ministres, celui de la culture et de la communication, François Léotard, celui des Universités,

(1) La communication : mutation sans visage.

venu en voisin, Jacques Valade, se partageaient la tribune avec les autorités locales, sous la houlette de Marcel Desvergne, secrétaire général du CREPAC d'Aquitaine organisateur de la manifestation.

Très vite, le ton fut donné et le discours de M. Léotard, très « agressif » prenait les devants d'éventuelles critiques en annonçant une hausse des crédits à la création dans le service public de l'audiovisuel.

Dans l'ensemble, les personnalités politiques furent assez discrètes dans la semaine (malgré une intervention de Mme Catherine Lalumière, le vendredi après-midi en tant que rapporteur de la commission des Affaires Etrangères sur culture et communication).

Par contre, il y eut beaucoup de journalistes et hommes de télévision (Pierre Sabbagh, Patrick Lecocq, Gérard Saint-Paul, Alexandre Baloud, etc...) qui animèrent d'excellents débats le mardi 1^{er} septembre, sur la « bataille de l'information à la télévision » et « le programme des sept grands ». Malheureusement on ne put pas aller très loin, car il s'agissait de supputations par rapport aux intentions annoncées. Ce débat sera certainement plus enrichissant en 1988 après les bilans financiers et politiques d'un an de fonctionnement du nouveau « P.A.F. » dont c'était le démarrage le jour même.

Le secteur commercial (télématique, câble, télécommunication) était fortement représenté. Pourtant le public (surtout composé de militants associatifs, enseignants, fonctionnaires, journalistes) ne paraissait pas très potentiellement « acheteur ». Mais les commerciaux avaient mis les petits plats dans les grands et personne n'est mort de faim ou de soif à Carcans...

Trêve de plaisanterie, les débats, ateliers, étaient très nombreux, les

participants avaient l'embaras du choix et celui-ci était même parfois difficile à faire. Etaient représentés : le câble, la presse écrite, la domotique, (avec des présentations de quatre appartements intelligents pour journaliste, médecin, secrétaire et élu) l'éducation, la communication dans la ville, le cinéma, la radio, la télématique, la chanson (excellente explication des filières à suivre par Bernard Lavilliers) l'administration, le milieu associatif (avec intervention de M.G. Vanderchmitt, Directeur de la Jeunesse), les entreprises, etc...

La huitième université de Carcans a donc été un succès et le nombre de participants (50 à ses débuts, 400 en 1985, plus de 700 en 1987) en est la preuve. Il faudra, hélas peut-être, changer de cadre car le village des Bruyères, malgré son charme au milieu des pins, devient trop exigu pour accueillir tout ce monde. Pour le bilan d'un an de fonctionnement du nouveau paysage audio-visuel français, ne ratez pas la 9^e Université d'été de Carcans-Maubuisson en 1988.

Renseignements : CREPAC D'Aquitaine - 15, rue Rode, B.P.8, 33026 Bordeaux Cédex - Tél. :56.81.78.40.

Bernard Bouic

Colloque Telerama — La FONDA — « Associations et medias, le choc de deux logiques ». Bethune les 9-10 octobre 1987

Le journal TELERAMA est très actif dans le domaine de la réflexion sur l'audiovisuel. Ses journalistes n'hésitent pas à confronter leurs idées

avec les responsables associatifs et les téléspectateurs que nous sommes tous. Ils le prouvent une nouvelle fois avec ce colloque co-organisé avec la FONDA (Fondation pour la Vie Associative) à Béthune au moment où son député-maire, Jacques Mellick, inaugurerait l'IRCOM, son institut régional de la communication.

Riche week-end donc pour la communication dans le Nord-Pas-de-Calais, bien annoncé par certains médias dont « LA CROIX » qui faisait un long article sur la recherche de M. Pierre Gaborit sur la communication et les associations.

Ce thème est effectivement très riche car porteur, comme l'indique le titre du colloque, de deux logiques différentes.

Le monde associatif, souvent marqué par les idées de 1968, a longtemps repoussé la publicité, le marketing, car c'était pour lui vendre son âme au diable. Mais maintenant, les associations, après l'entreprise et l'administration, ont décidé de communiquer. Hélas, elles manquent fortement de moyens pour se faire entendre dans le concert publicitaire et médiatique.

Les plus porteuses (mais non représentées ici) sont, bien sûr, les associations sportives ; mais parce que les plus grosses (à section professionnelle) sont elles-mêmes une image qui attire les fonds publics (les collectivités locales surtout) ou privés (les entreprises recherchant une image dynamique). Viennent ensuite les associations humanitaires dont le public perçoit bien les finalités ; très connues, elles attirent des fonds nombreux mais jamais suffisants. C'est le cas en particulier des « Restaurants du cœur » ou de « Médecins sans frontières ».

Les télévisions locales (surtout en Belgique) laissent une grande place

aux associations qui fabriquent elles-mêmes leurs émissions. C'est une forme d'expression locale qui a un grand impact. Et même si la qualité est moindre, l'intérêt des habitants est très bon, et l'expérience continue depuis 10 ans à Tournai (avec No'Télé) malgré les difficultés financières que cela peut représenter.

Les débats, gênés par une salle de près de 300 personnes, ont été animés à la tribune, surtout lorsque l'argent ou la langue de bois furent évoqués. Le principal reproche fait à certains investisseurs étant de faire de la communication pour la communication (le serpent qui se mord la queue), mais pas pour ceux qui pourraient en tirer profit. Effectivement, communiquer coûte cher, et même si cela fait vivre tout un secteur, au bout du compte, c'est le consommateur et le contribuable qui payent.

Toutefois, l'issue paraît inévitable. Aujourd'hui, il faut communiquer. Le seul espoir c'est que les associations gardent réellement la maîtrise des outils et ne perdent pas leur identité.

Bernard Bouic

JEUNESSE

La jeunesse dans tous ses états

Depuis novembre 1986 les interrogations sur le comportement de la jeunesse se multiplient comme en témoignent les nombreux débats de cette période anniversaire. Le Centre Pompidou avait organisé un débat le 19 novembre 1987 entre Laurent Joffrin, Gabriel Mignot, René Sylvestre et Michel Thery et la ville de Poitiers organisait avec le CREPS de Boivre, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Vienne et la collaboration de l'I.N.E.P. un colloque

intitulé « La jeunesse dans tous ses états » les 26 et 27 novembre du même mois.

Comme le disait Guy Belrepayre, directeur de la Maison de la Culture et Loisirs de Poitiers en introduction « La socio-culture est en émoi et reçoit de plein fouet sur le terrain de ses pratiques, les fractures qui interviennent dans le champ social économique et culturel d'une société post-industrielle ». C'est donc sur un décor de crise que se sont rassemblés les 260 inscrits à ce colloque, témoignant du fort besoin d'analyses et de références théoriques nécessaires pour comprendre les mutations auxquelles chacun est confronté au quotidien.

C'est à François Dubet, maître assistant à Bordeaux II et sociologue au Centre d'Analyse et d'Intervention sociologique, que revint le lourd privilège de dresser un premier état des lieux.

La politique d'intégration de la jeunesse des années 60 reposait sur quatre grands principes :

- . la démocratisation culturelle,
- . les équipements comme bases stratégiques,
- . la professionnalisation de l'animation qui leur est liée,
- . la relation à l'adolescence passant par des modèles d'identification transitoire.

L'ensemble de ce crédo était soutenu par un projet social cohérent avec des valeurs visant l'accès à la citoyenneté de l'acteur social. Le cursus par étape proposé pour y accéder a vite été critiqué par certains intellectuels de gauche et les nouveaux professionnels du secteur « socio-culturel » d'alors se sont organisés leur propre dévalorisation accentuée par les effets de la crise de l'emploi.

« Aujourd'hui le monde désorganisé rend l'acteur social anémique ».

A la différence de la figure du blouson noir enraciné socialement dans une culture ouvrière, le jeune « galérien » des années 80 se sent seulement « défait et dehors » culpabilisant son échec scolaire qu'il ne peut plus imputer à son origine sociale depuis la réforme des collèges uniques. Ce qui se joue dans « la galère » c'est la menace de la perte d'identité en tant que sujet. Ce risque du « trou noir » justifie ce que Foucault appelait « le souci de soi » qui devient l'un des ressorts essentiels du comportement jeune auquel répondent les vieilles institutions.

L'opposition au racisme aujourd'hui se justifie davantage par une sociabilité narcissique de proximité que par l'appel aux valeurs universelles. L'idéologie est défaillante laissant place à des réponses de type clientéliste.

La décentralisation, qui est la grande réforme de la gauche, accentue cet effet dans la mesure où elle introduit l'opinion publique comme troisième force entre les animateurs et les élus. Avec la disparition du terme « socio-éducatif » ce sont les franchises universitaires qui s'étiolent. Parallèlement les rythmes de l'action sociale et pédagogique sont obligés de suivre les échéances électorales. Coups médiatiques, opérations à courte durée se multiplient au détriment d'une politique jeunesse à long terme. Le travailleur social n'est plus le passage obligé de la relation inter-personnelle mais l'expert en organisation sachant évoluer au milieu de partenaires beaucoup plus diversifiés qu'autrefois du fait du découpage administratif de tous les programmes récents (opération anti-été chaud, missions locales, entreprises intermédiaires, bourses du DEFI, etc...).

Les jeunes aujourd'hui acquièrent des comportements de clients face

à des institutions auxquelles il ne leur est plus demandé d'adhérer mais dans lesquelles ils peuvent entrer et sortir à volonté.

Cette analyse rejoint la mise en perspective historique menée par Jacques Ion, pour qui l'objet des politiques d'aujourd'hui ne porte plus sur la catégorie jeune mais sur des territoires (quartiers, bassin d'emploi, etc...) où la société civile demande aux agents du développement local de reconstruire un tissu social qui se déchire quelles que soient les disciplines employées (économiques, esthétiques, sociologiques, psychologiques). Dans ce contexte la position des travailleurs sociaux et des animateurs est concurrencée tout à la fois par le haut (universitaires ayant une bonne connaissance des réseaux par exemple) et par le bas avec les emplois précaires (TUC, etc...). Le projet de société que sous-tendait le terme « socio-culturel » s'est éclaté dans trois directions, le social, l'économique et la communication.

Dans ce nouveau paysage les jeunes s'adaptent comme ils peuvent selon leur origine sociale. Quoi qu'en dise Jean Hurstel qui déclarait que « la culture jeune » n'avait plus à se faire reconnaître puisqu'elle était devenue la référence internationale des industries culturelles et des mass-media, plusieurs intervenants ont tenu à souligner qu'il valait mieux être prudent et parler de cultures des jeunes au pluriel.

D'abord parce que les recherches sur les pratiques culturelles des Français font apparaître d'assez fortes distinctions selon les tranches d'âges, 15-20 - 20-25, et surtout parce que les recherches de l'Institut National d'Education Populaire comme de la Délégation à l'insertion des jeunes en difficulté montrent que les mots culture et loisirs n'ont pas la même

signification pour les « précaires » que pour les autres. Une seule chose est certaine c'est que les cultures jeunes se caractérisent par un mode de vie, de sociabilité, tourné plutôt vers l'extérieur alors que la tranche des 40-59 ans sont a contrario tournés vers leur foyer. Pour le reste les études de l'I.N.R.P. tendent plutôt à prouver que si les données globales permettent de caractériser la culture des jeunes par contraste avec celle des adultes, l'image d'une culture jeune unifiée s'estompe dès lors que l'on compare leurs pratiques en les référant aux statuts sociaux qu'ils occupent. Trop souvent les media ne parlent que des étudiants quand ils évoquent théoriquement toute une génération.

Si les caractéristiques habituelles de sociabilité adolescente, de goût du jeu et de la mode, de la recherche symbolique par le look, de l'expressivité par le rock restent des traits communs à toutes les jeunesses, il ne faut pas oublier les effets de la stigmatisation vécue par les précaires (soit 25 % d'une cohorte arrivant sur le marché du travail) et dont les missions locales estiment que 15 % sont des exclus à tous niveaux.

Pour Michel Thery le risque de déchirure sociale existe bel et bien et les politiques de discrimination positives restent à inventer pour y remédier.

La réponse semble paradoxalement de plus en plus du côté des institutions si l'on en croit l'analyse de Jean Fraisse, directeur de « l'Ecole des Parents ». En effet la diminution de la dynamique sociale due à l'individualisation progressive des jeunes laisse le champ entièrement libre pour ces dernières. « La génération morale » décrite par Laurent Joffrin dans son livre « un coup de jeune » procède par enthousiasme successif (sur fond de valeurs républicaines)

mais rien ne dit que ce nouveau « militantisme à responsabilité limitée », cette « morale en kit » saura s'inscrire dans l'histoire c'est-à-dire dans la durée.

En tous cas, Roland Castro en doute. Il faudrait pour cela que l'actuelle jeune génération change de registre et passe du moral au politique. Il a rappelé que la charte des droits de l'homme n'est pas seulement l'affichage de bons sentiments mais la régie de conduite pour tous les citoyens à venir. La jeunesse n'a pas toutes les vertus, elle a déjà été manipulée en France notamment sous Vichy. Dès lors que lui proposer ? Un mot valise, mal défini, est revenu avec insistance. Créer des « lieux projets ». Les villes sont appréciées autant pour les rencontres potentielles que pour leur secret et leur anonymat, elles doivent offrir des lieux neutres.

Pour François Lapoix, du muséum d'Histoire Naturelle, ces lieux de socialisation doivent être à la fois polyvalents, polyfonctionnels, adaptables, générateurs de convivialité. Serait-ce les bistrotts de papa ? Cela serait trop simple. Jean Fraisse estime que pour penser les équipements pour la jeunesse il faut distinguer l'espace réel (fonctionnel en terme de quartiers, centres villes, travail, commerce, etc...) et l'espace imaginaire (moins territorialisé). La ville doit avant tout permettre la prise de risque et s'opposer à l'idéologie de la sécurité et du silence actuellement dominante.

Pour conclure sur mon point de vue, ce type de lieux projets ne se décrète pas par une planification bureaucratique et rationalisante. Il ne peut être mis en place que par un mouvement social profond et organisé comme le prouve l'expérience des « verts » à Berlin. Lors d'un récent voyage d'étude avec les

CEMEA, j'ai été frappé par l'appropriation foncière réalisée par l'Institut de Pédagogie avec les crédits publics du Sénat. Il acquiert des friches industrielles pour lesquelles des groupes de jeunes proposent d'inscrire leur projet culturel, social ou économique.

Sur une décennie la ville tisse un filet de lofts pluri-fonctionnels où les résidents travaillent, habitent, accueillent et développent des activités sociales et culturelles au bénéfice de la cité tout entière mais avec une autonomie de gestion projet par projet. Sous réserve d'une évaluation plus fine cette rencontre entre le social, l'économique et le culturel correspond à l'attente de cette génération stigmatisée par le traitement social du chômage et renouvellerait la distinction entre bénévolat et professionnels, entre travail et loisir.

Olivier Gagnier

Séminaire « jeunesse culture et technologie » Bir-El-Bey, Tunisie

La Tunisie d'aujourd'hui lutte pour sauvegarder ses acquis démocratiques et pour que sa longue fréquentation avec l'Europe la préserve de certaines dérives vers le fanatisme. C'est sans doute dans ce cadre qu'il faut analyser la demande faite par l'Ecole Nationale des Cadres de la Jeunesse de Bir-El-Bey à l'Institut National d'Education Populaire et au Deutsches Jugend Institut de mettre en place un séminaire de réflexion sur « Jeunesse culture et technologie ».

Cette rencontre du 22 au 27 octobre 1987 a été inaugurée par le Directeur Général de la Jeunesse qui a rappelé que 60 % de la population

tunisienne a moins de 25 ans, mais elle a fait place surtout à des communications de chercheurs, universitaires et hauts responsables des trois pays concernés. Pour ce qui concerne la Tunisie, M. Habib Karaouli, directeur des programmes et des interventions à l'Office National de la Promotion et de l'Emploi des travailleurs tunisiens (O.P.E.T.T.E.) a fait un tableau sans complaisance de la situation actuelle de l'emploi. L'objectif du plein emploi prévu au Plan 1982-1986 n'a pas été réalisé pour plusieurs raisons :

- . l'offre ne résorbe pas la demande d'emploi en raison du ralentissement de la croissance,
- . l'accroissement des tranches d'âges jeunes,
- . la demande accrue du travail salarié par les jeunes femmes,
- . le dysfonctionnement du rapport emploi et formation.

Prise entre la croissance démographique et l'endettement, la Tunisie recherche un modèle d'insertion d'un nouveau type pour sa jeunesse. Elle use pour ce faire de vieilles recettes déjà expérimentées en France notamment :

- . les avantages fiscaux à l'embauche,
- . les contrats emplois formation,
- . la priorité à des populations cibles,
- . des programmes spécifiques tels que « famille productive » ou « équilibre régional » pour améliorer les structures d'investissement vers l'emploi.

Malgré cela 60 % des chômeurs actuels ont moins de 25 ans et le vécu inégalitaire entre les générations se développe tant au niveau de la durée de chômage que pour la précarisation ou la déqualification.

Le problème essentiel à résoudre est donc la refonte du système scolaire qu'il faudrait différencier d'un système de formation continue en liaison avec les entreprises afin que

l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée attire les investisseurs dans ce pays.

Pour l'instant on en est loin, puisque les 100.000 abandons scolaires (dont 70.000 après 12 ans) ne sont « récupérés » qu'au 2/3 par les filières d'ouvriers qualifiés mal adaptées aux besoins réels des entreprises. En 1984, 80 % de la population au chômage était encore analphabète. Depuis 10 ans le système économique de production s'est développé plus rapidement que dans le système de formation et sans aucun lien avec lui. Il convient donc dans le cadre d'un libéralisme planifié de corriger au plus vite ce divorce. Mais la religion musulmane est traditionnellement peu favorable à l'entreprise et à la prise de risques. Une notion occidentale comme « le pari » est condamnée par le Coran et 80 % des entreprises tunisiennes n'ont aujourd'hui que moins de neuf salariés. Pour M. Karaouli, il faut donc tenir compte de cette donnée culturelle et chercher l'innovation plus dans le micro-social (embauche familiale par exemple) que dans de grandes réformes macro-économiques. Dans cette voie un programme « emploi des jeunes » a soutenu 13.000 petits projets de développement économique.

Reste tout de même à entreprendre la réforme du système d'enseignement dont l'étanchéité entre la filière technique et la filière d'enseignement général est catastrophique, d'autant que les débouchés du premier sur l'université sont quasi nuls. Il en résulte que l'enseignement technique décroît au profit de l'enseignement général (78 % des scolarisés) dont le coût horaire est moins cher que celui du technique. Ce mouvement de bascule débouche sur une impasse d'autant plus angoissante que le flux des bacheliers engorge

le supérieur dont la capacité d'accueil ne s'accroît pas. Pour M. Saïd Ben Sedrine de l'Institut National du Travail ces phénomènes ont pour résultat la déqualification des diplômés dont 40 % trouvent des emplois précaires dans ce que les Tunisiens appellent « le secteur non structuré » proche de nos « petits boulots ».

Dans pareil contexte M. Mehdi Messaoudi, maître-assistant au Département des Sciences de l'Éducation au Centre d'Études et de Recherches Economiques et Sociales de Tunis s'est demandé quel pouvait bien être l'apport de l'université tunisienne permettant le passage de l'étape pré-industrielle à une société technologique ?

Pour lui, la culture doit servir de médiation aux objets technologiques qui pour l'instant sont à la fois familiers, mystérieux et étrangers aux tunisiens. La question est de savoir s'il faut adopter une attitude malthusienne à l'entrée en faculté pour réorienter les 51 % d'étudiants qui se dirigent encore spontanément vers les disciplines « non scientifiques », s'il faut professionnaliser l'université en fonction de l'introduction des industries étrangères. Dans cette hypothèse ne risque-t-on pas de fonctionnaliser l'enseignement universitaire au détriment du relativisme culturel si nécessaire à une distanciation des transferts de technologies au sein de traditions diverses ? Son grand regret est que les disciplines scientifiques soient si coupées des sciences sociales qui pourraient relativiser le caractère sacralisé des sciences exactes. Cette liaison se faisant mal, l'excès techniciste importé de l'hémisphère nord se heurte à la résistance des courants nationalistes et intégristes qui voient dans la technologie (avec les fondamentalistes) une agression occidentale contre l'identité arabe.

Prise entre les deux références, la jeunesse tunisienne oscille entre l'identité arabe et traditionnelle et l'identité moderniste sans pouvoir se forger son propre modèle. « Le réprimé social fait son retour, engendrant la confusion entre les crises de l'université, de la société et de la raison ». M. Messaoudi ajoute : « l'évolution de l'université reste écartelée entre l'histoire, l'héritage et le désir de participer au monde actuel. Aujourd'hui le gouvernement veut consolider les liens de la Tunisie avec son environnement par la promotion d'une culture scientifique et l'assimilation de nouvelles valeurs pour que la technologie importée ne soit pas écrasante. Mais la modernisation du monde arabe est conditionnée par autrui et l'absence de logique interne entraîne une lenteur d'adaptation ».

On voit, par l'ampleur de ces réflexions, que l'université tunisienne ne peut supporter seule les difficultés de la société tout entière et que le séminaire avait pour but de mieux cerner les forces sociales qui pourraient s'emparer du développement scientifique et technique et quelles actions seraient susceptibles de les mobiliser tant dans le domaine social que culturel.

Pour Hans Rolf Vetter du Deutsches Jugend Institut, miser sur la jeunesse est un bon pari quel que soit le continent car elle est partout porteuse d'innovation et de représentation du monde différent des adultes. Les jeunes auront de toutes façons à négocier un nouveau rapport de génération au monde qui les entoure. En Allemagne on constate un conflit entre l'intégration économique et le développement politique et culturel des individus. Les générations d'aujourd'hui ont tendance à penser que l'engagement social et culturel est la clé de l'intégration plutôt que le

passage obligé par l'économique et le travail industriel. Entre la production et la culture, les jeunes doivent construire leur itinéraire personnel. Pour Hans Rolf Vetter la réconciliation politique entre technique, industrialisation et jeunesse passe par trois variables :

- . la perception claire d'objectifs sociaux et moraux,
- . la liaison entre liberté culturelle et qualification,
- . l'utilisation de la technique dans la vie professionnelle.

Plus l'irruption de la technique dans la vie quotidienne de chacun est sauvage et plus elle est refusée définitivement par l'individu. Il convient donc de construire les liens d'appropriation de ces technologies.

En tenant compte de son histoire récente spécifique, la France a tenté de s'appuyer sur « le tiers secteur » associatif pour développer ces lieux d'apprentissages originaux dits « socio-éducatifs » à la jonction de l'école et du loisir. La politique de développement de la micro-informatique en est une illustration exemplaire comme le montre l'évaluation menée conjointement pour différents ministères en liaison avec l'I.N.E.P. De 1980 à 1986 l'opération micro-informatique pour la jeunesse a permis de lever un certain nombre de réticences dans l'opinion publique qui caractérisaient les réflexions des années 70. En 1985 l'opération « été informatique » a concerné 500.000 jeunes à travers 800 clubs dotés en moyenne de sept ordinateurs. Même si cette opération n'a pu concerner que 30 % de filles (essentiellement des villes moyennes), un tel programme est riche d'enseignement. Selon l'évaluation, son efficacité est surtout conditionnée par la qualité de la formation des cadres et par son meilleur ciblage de l'offre. Même si ces clubs d'informatique ont eu un

effet de socialisation important pour le développement social de certains quartiers, il faut donner aux jeunes des perspectives d'application de l'informatique pour entraîner la progression d'appétit de connaissances, sans quoi l'initiation reste superficielle et économiquement sans effet.

Bien qu'aucune transposition de pays à pays ne soit possible, le séminaire a permis d'analyser avec sérieux ce qui se faisait comme initiation technique et scientifique dans les maisons de jeunes tunisiennes. Selon les déclarations administratives rassemblées par Madame Ben Aneur, 2595 adhérents fréquentent les clubs scientifiques des M.J.C. qui représentent 1/5^e des activités traditionnelles. Les raisons du sous-développement de ces activités viennent autant de la difficulté d'une maintenance onéreuse que des locaux inadaptés. Mais en Tunisie comme ailleurs l'essentiel est la formation des cadres pour lesquels on s'est demandé s'il fallait inclure la formation scientifique dans la formation des animateurs polyvalents (qui seront salariés à plein temps) ou s'il était possible de faire appel à des professionnels extérieurs aux M.J.C. comme vacataires.

Il reste à connaître l'attente des jeunes en la matière. M. Guezzuez, formateur à Bir-El-Bey, a essayé avec ses étudiants de mener une quête sur ce sujet. Il en ressort une assez grande divergence entre l'offre d'activités et la demande des jeunes dans les M.J.C. Selon lui, 37 % des jeunes adhèrent aux M.J.C. pour y acquérir des connaissances et 25,74 % pour se distraire, mais la désertion rapide des équipements vient du modèle organisationnel des institutions qui ne diversifient pas assez les propositions et surtout qui n'ont pas encore su inventer une pédagogie différente du modèle

scolaire pour les activités de loisirs scientifiques.

On le voit, cette recherche pédagogique nécessaire n'est pas spécifique à l'un ou à l'autre bord de la Méditerranée. Selon M. Aissa, directeur de l'École Nationale des Cadres de la Jeunesse, des confrontations de formateurs devront se poursuivre sur ce thème et un séminaire sur « les femmes et les nouvelles technologies » aura lieu à Munich en 1988 entre les trois mêmes partenaires qui ont tous apprécié ce travail en commun, Europe Afrique.

Olivier Gagnier

1^{er} festival JET

Les éditions Autrement, toujours très sensibles à l'air du temps, ont fêté à leur manière les 30 ans de l'Europe, en organisant à Strasbourg — ville symbole — le 1^{er} festival JET, « autrement » dit Jeunes — Europe — Technologie.

Il s'agissait à la fois de montrer, comme disent d'autres*, que « l'Europe a du talent », que les jeunes européens créent, innovent, circulent, négocient... ; il s'agissait de permettre, par le contact, de promouvoir et d'échanger des projets, de rencontrer des partenaires.

Au bilan, il faut reconnaître que la manifestation n'a pas connu une affluence remarquable, en raison sans doute de l'austérité du sujet pour le grand public. Notre secrétariat d'Etat, qui disposait d'un stand, n'a malheureusement pas pu toucher un grand nombre de jeunes et leur faire connaître les bourses du défi. Pourtant le lieu, aménagé par les élèves de l'E.N.S.A.I.S. de Strasbourg, ne manquait pas de séduction, et les

animations et débats avaient de quoi satisfaire.

Mais, ... mais il a manqué aux exposants, les jeunes entrepreneurs, ce pourquoi ils étaient venus : des banquiers, des chefs d'entreprises, des partenaires avec qui travailler et trouver des moyens pour investir, se faire connaître, bref passer la vitesse supérieure.

La morale de cette histoire, c'est qu'un salon ne peut se satisfaire de présenter des réalisations, des objets, des idées que le visiteur verra d'un œil, certes intéressé, mais sans production d'effets. Il faut qu'un salon incite, permette, soutienne la mise en œuvre de projets nés de la rencontre.

Souhaitons au 2^e festival JET, dans deux ans et dans une autre ville d'Europe, de trouver sa pleine dimension.

Denise Barriolade

* Eurocréation, l'Agence Française des Initiatives des Jeunes en Europe.

DÉCENTRALISATION

Les économies régionales en congrès (5-6 mars 1987)

Le Congrès annuel des Economies Régionales qui s'est tenu à Toulouse les 5 et 6 mars a été l'occasion de débattre de l'opportunité et/ou de la nécessité d'une politique de l'aménagement de ses contenus ainsi que des modalités de sa mise en œuvre dans un contexte marqué par la perspective de l'ouverture du marché européen en décembre 1992 et par les premiers bilans de la décentralisation. Au moment où, sous l'effet d'un néo-libéralisme triomphant la planification est remise en cause,

il était intéressant de définir le rôle et les missions de l'aménagement du territoire.

En toile de fond de ces débats : le dernier rapport Guichard « Propositions pour l'Aménagement du Territoire », à la tonalité fort peu libérale. Il était évident que la priorité accordée par ce rapport au choix de quelques pôles de croissance de dimension internationale en nombre limité (une douzaine), rappelant en cela la politique des pôles d'équilibre des années 60, ne pouvait que provoquer l'agressivité de bon nombre de participants.

En toile de fond également : le défi que lance aux économies régionales et à leur développement la libéralisation du grand marché européen au moment où chacun de nos territoires investit l'essentiel de ses énergies à panser les plaies du redéploiement industriel et à gérer les conséquences de la désertification croissante de certaines zones à dominante rurale.

Soucieux de « cadrer » avec les priorités du moment, le congrès s'est organisé autour de quatre thèmes :
— Les **infrastructures** de l'aménagement : l'ensemble des réseaux routiers, autoroutiers, voies ferrées, voies navigables et télécommunications ; la France redécouvre avec stupéfaction les grands déséquilibres structurels qui caractérisent certains de ces réseaux (routiers et autoroutiers en particulier) au regard des situations de nos partenaires du nord de l'Europe.

— Les **métropoles régionales** à dimension internationale. Cette commission a principalement débattu d'une tradition française de l'aménagement qui a tendance à penser le développement des métropoles dans une optique nationale au moment où le territoire national est en train de « se fondre rapidement dans un

espace européen métropolisé ».

Elle s'est également interrogée sur la pertinence du choix des métropoles à privilégier si l'on prend en considération le fait que la concurrence internationale tend de plus en plus à se concentrer sur les innovations et sur les procédures de conception et d'élaboration provoquant du même coup un phénomène de déterritorialisation des choix industriels majeurs.

— **Concentration urbaine et équilibre interne au sein des régions.** Comment assurer à l'intérieur de chacune des régions le rééquilibrage entre la métropole, bénéficiaire privilégié des effets du développement et le territoire environnant ? Selon quels moyens, quels outils et s'appuyant sur quel type de procédure ?

Hormis les zones rurales, dont il a été en définitive fort peu question, on s'est surtout préoccupé du manque de dynamisme des villes moyennes qui, du fait notamment de leurs carences au niveau du tertiaire, ont du mal à tirer leur épingle du jeu.

— **Les formations supérieures et la recherche dans la décentralisation.**

Echo lointain d'un débat qui ne fait, à notre avis, que commencer sur la place de la formation et de la recherche dans les politiques de développement, la commission a travaillé sur les distorsions qui existent dans le système de formation français. Que 60 % du potentiel de la recherche soit concentré dans la région parisienne constitue probablement un atout pour la recherche fondamentale ; mais alors comment faire profiter les régions des effets de synergie de développement que provoque la recherche de ses diverses applications dans un contexte où l'innovation devient la valeur première ?

Le débat sur la formation a, quant à lui, principalement porté sur la place à accorder aux pôles d'excellence en matière d'enseignement

supérieur et la nécessité de faire profiter l'ensemble du territoire de l'effort à consentir pour permettre à une proportion plus grande de jeunes d'accéder au premier cycle de l'enseignement supérieur : l'idée d'implanter un grand nombre d'IUT ou de collèges universitaires dans les petites villes a trouvé dans l'ensemble un écho tout à fait favorable.

François Grosrichard, journaliste au Monde, eut beau jeu de rappeler quelques-uns des principes sans lesquels il n'est guère possible de parler d'aménagement :

- . pour faire de l'aménagement il faut de l'argent ;
- . pour faire de l'aménagement il faut compter avec le temps ce qui induit un minimum de planification ;
- . pour faire de l'aménagement il faut un minimum de consensus ; or si dans les discours ce consensus existe, qu'en est-il dans la réalité ?
- . pour faire de l'aménagement il faut des entreprises performantes.

L'aménagement se trouve en fait à l'intersection de deux logiques : une logique de l'efficacité qui place la France dans la nécessité de faire face aux défis de l'heure ; or notre heure est européenne. Une logique de solidarité inter-régionale et au sein de chacune des régions, qui fait de l'aménagement un moyen de redistribution des ressources et des richesses. Comment concilier ces deux logiques souvent contradictoires ? A Toulouse, Europe oblige, la recherche de l'efficacité l'a emporté très nettement sur le développement de la solidarité.

Polarisés par le contexte économique général et la redéfinition des relations entre les divers partenaires territoriaux que sont la Région, le département et les communes du fait de la décentralisation, préoccupés à

dénoncer une conception de l'aménagement qui consisterait à identifier de Paris les pôles du futur, les congressistes ont accordé trop peu de place à la valorisation des nouveaux atouts du développement régional que sont l'évolution de la demande sociale, le développement culturel, l'importance des initiatives au niveau local et le développement de l'esprit entrepreneurial : la façon de sensibiliser, informer, induire, impulser, accompagner selon des procédures à inventer fait également partie de l'aménagement. L'aménagement sans le développement a-t-il encore un sens en 1987 ?

Pierre Teisserenc

FORMATION

Formation d'adultes à l'Institut National d'Education populaire

Une année après la création d'un nouveau parcours de formation.

L'I.N.E.P., futur Institut National de la Jeunesse, a mis en place, en 1986, un parcours de formation pour adultes, **formation en alternance** à l'issue de laquelle les étudiants visent une double certification :

- le Diplôme des Hautes-Etudes des Pratiques Sociales (D.H.E.P.S) délivré par l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III,
- le Diplôme d'Etudes Supérieures de l'Animation (D.E.S.A.) délivré par l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi placé sous la tutelle du département ministériel chargé de la Jeunesse et des Sports.

Un an après : du projet de formation aux projets des étudiants.

Le propos est ici d'insister sur le concept de projet, concept directeur pour cette première année, et de signaler les procédures par lesquelles il permet d'articuler les dimensions théoriques et professionnelles, l'Institut National assurant la cohérence de l'ensemble de la formation.

Le parcours de formation comporte 1200 heures au total sur une durée de deux années.

Celui-ci inclut tout à la fois :

- les temps de formation mis en œuvre par l'I.N.E.P., complémentaires des cours assurés à Paris III et ceux conçus et réalisés de manière autonome par l'institut national pour le cursus du D.E.S.A.

- les temps de cours et travaux dirigés réalisés sous la responsabilité de Paris III, dans le cadre de la bourse des moyens associant universitaires et organismes de formation,

- Les travaux personnels de chacun des étudiants, dans l'environnement professionnel comme dans les lieux-ressources (intellectuels et techniques) extra-professionnels,

- les entretiens avec le directeur de recherche, entretiens liés à l'élaboration du projet de mémoire de recherche-action,

- les entretiens et travaux avec les personnes-ressources, sur les lieux d'exercice professionnel ou dans le cadre d'un partenariat défini dans le projet de réalisation professionnelle.

- les travaux à l'I.N.E.P., en ateliers, pour la réalisation du projet de réalisation professionnelle dans les domaines de la communication imprimée, de l'informatique ou de la vidéo.

En décembre 1987, une année est donc passée : le concept de projet permet de lui donner un sens, tout à la fois signification et direction.

Ce mode de projet fait en effet flo-

rès en ces temps incertains où chacun est soumis à l'injonction d'un « tu dois changer » car les savoirs et les savoir-faire sont en bouleversements bousculant toute entreprise, du local au global. Ne retenons que la valeur opératoire du projet qui vaut ici sur le double registre pédagogique et professionnel.

Qu'il s'agisse du projet de recherche-action ou du projet de réalisation professionnelle chacun des étudiants (tous en situation professionnelle) a été invité à envisager le sien : le projet de l'instance de formation peut se résumer dans l'insistance à inviter chacun à être « maître et possesseur » sinon du monde, du moins de « son » monde. Autrement dit : tous les cours, toutes les interventions théoriques ou empiriques avaient à être construites par les responsables du dispositif de formation — et reçues par les étudiants — non pas pour elles-mêmes mais en rapport à des impératifs prédéfinis, dès le départ, par l'I.N.E.P., et, pour les étudiants, à des objectifs à la fois personnels, professionnels et donc collectifs même si le flou caractérisait nombre d'entre eux et l'évolutivité la totalité des projets.

Du côté de l'I.N.E.P., le caractère dynamique du projet de formation tient à la présence de plus en plus précise de projets du côté des étudiants. Si, au début de l'année, l'INEP vogua tout seul, les explorations et les choix des étudiants, de plus en plus précis au fil des sessions, permirent une co-responsabilité grandissante en matière de programme et pour la seconde année un processus d'auto-formation. A une logique des contenus s'est substituée de plus en plus une logique des objectifs mutualisés.

Il ne semble toutefois pas possible de court-circuiter le premier moment : celui lors duquel l'institution

de formation pose la nécessité d'un projet de chacun (et en aucun cas pour chacun). Faire fi de cette obligation institutionnelle, pédagogique, matérielle, transformerait la référence au projet au mieux en valeur inopérante, pour ne pas dire en incantation.

Projets : des choix évalués

Premier moment donc : chacun explore librement ses possibilités ; c'est un moment vagabond, nécessaire selon nous. Chaque étudiant a fait des essais « à blanc », sans contrainte de production écrite, sinon pour soi : moment de l'élaboration extensive d'hypothèse de recherche.

Second moment : chacun est invité à épeler ses hypothèses, ses brouillons, sa situation professionnelle, ses difficultés à circonscrire un objet de recherche, à définir la nature de son projet de réalisation professionnelle. Après l'inventaire des possibles, le choix du plausible est venu, non sans difficultés, non sans soutien méthodologique et technique pour lesquels se sont épaulés PARIS III, l'I.N.E.P., les directeurs de mémoire et les conseillers de réalisation professionnelle.

Directeurs de mémoire et conseillers de réalisation professionnelle

Les personnages (pas trop habituels encore dans un centre de formation) sont le directeur de mémoire d'une part, tiers par rapport à l'I.N.E.P., et des conseillers de réalisation professionnelle, (formateurs et réalisateurs dans les domaines de la vidéo, de l'informatique ou de la communication imprimée) étrangers aux entreprises des stagiaires, deux personnages « incontournables » pour l'étudiant à l'issue de la première année du parcours : leur aval est indispensable, qui porte sur des projets écrits dont les hypothèses

sont explicites et l'économie générale et particulière des moyens à mobiliser, décrits.

Choisi par l'étudiant, choisissant l'étudiant, le rôle du directeur de mémoire, comme du conseiller de réalisation professionnelle est multiple, encore mal cerné. Si les universitaires connaissent leurs étudiants, ils connaissent mal en général les univers sociaux et professionnels dans lesquels évoluent les travailleurs sociaux, hétérogènes dans leur recrutement et étrangers pour beaucoup d'entre eux au monde universitaire.

Il faut donc constituer le bon couple et garder la bonne distance, l'I.N.E.P. et la coordination de Paris III assurant, pour ce qui concerne les projets de mémoire, un rôle de médiation indispensable pour l'ensemble des étudiants auprès des instances universitaires.

Le directeur de mémoire est celui qui assure, de manière individuelle, un rôle de formation scientifique, méthodologique et un rôle d'évaluation.

A l'issue de cette première année, chaque étudiant a remis un projet spécifié de recherche-action, lequel est agréé par un conseil universitaire (le Conseil du D.H.E.P.S.).

Projets de recherche-action

Sur la douzaine de projets, quelques-uns ont déjà été agréés en novembre 1987, citons pour la diversité des champs de recherche-action auxquels ils s'appliquent trois titres : — « Langages et comportements des jeunes en situation d'entretien : la parole dans l'insertion sociale et professionnelle ».

— « La pédagogie du mouvement A.T.D.-Quart-Monde, étude comparée de cinq actions d'insertion professionnelle de jeunes sous-prolétaires à Noisy-le-Grand, Reims et Bordeaux entre 1964 et 1987 ».

— « La création et le fonctionnement des équipements socio-culturels marseillais (le poids du pouvoir politique municipal) ».

Projets de réalisation professionnelle

A l'issue de cette première année, chaque étudiant a établi un projet de réalisation professionnelle après avoir pris la mesure de ce qui est possible en réalité dans son univers professionnel et en mesurant de manière critique, le cas échéant, les limites...

Avant le moment de la réalisation en grandeur réelle, (elle aura lieu en 1988) l'I.N.E.P. a organisé en novembre 1987 une rencontre des étudiants, de leurs employeurs et de leurs conseillers de réalisation professionnelle. Ce fut le moment de l'examen de la faisabilité au plan institutionnel ou plutôt inter-institutionnel et dans tous les aspects (organisationnels, économiques...).

A titre d'exemples, citons entre autres projets :

- la création d'outils de communication pour la promotion des activités d'une Maison pour tous sur des supports en papier (plaquettes, autocollants, bulletin...)
- un document vidéo sur les Conseils municipaux pour enfants,
- l'élaboration d'une stratégie opératoire d'informatisation d'une association départementale et de ses correspondants locaux.

C'est à ce moment du travail que s'achève la première année de cette formation où se cherche, se rêve, un ensemble d'interactions dans lesquelles le sujet actif est bien la personne en formation ayant le souci de soi et des collectivités auxquelles elle appartient et sur lesquelles elle agit.

Appelés à des conduites d'action réfléchies, organisées, réalisées et critiquées, aidés pour ce faire par l'organisme de formation, chacun

serait à même d'éviter à la fin pour lui-même — et les autres — les impuissances du rêve ou de la fatalité.

Maurice Nahory

CULTURE

« Cadences » et le mécénat

Cadences, mensuel de l'actualité des concerts, opéras et ballets organisait le 27 octobre 1987 une première journée rencontre au Pavillon Baltard sur le thème : « le financement privé des actions culturelles ».

Bilan chiffré du mécénat, sa place dans la communication de l'entreprise, les attitudes que les entreprises culturelles doivent adapter face à leurs partenaires, le développement du mécénat dans le contexte européen, tels ont été les thèmes successivement abordés par Ch. Monin (Admical), M. Tridde (Fondation Paribas), Ch. Rousse (AGEC) et P. Tabet (Production Culturelle et Mécénat Publicat).

La question du mécénat est à l'ordre du jour depuis quelques mois dans la presse et l'actualité législative. Il convient de rappeler son impact dans le financement des actions culturelles : 300 à 400 millions de Francs, pour 350 entreprises environ, mais il serait réducteur de ramener au seul mécénat le financement privé de ces actions. D'autres méthodes, d'autres outils n'ont pas été abordés au cours de cette journée : que ce soit les méthodes de gestion interne, l'utilisation des services bancaires, la participation de l'épargne de proximité, la communication externe du produit culturel. Bref, d'autres pistes pour d'autres journées rencontres.

Cette journée a confirmé que les motivations des chefs d'entreprise et la justification du mécénat sont maintenant établis sur un plan théorique. Moyen de communication institutionnelle (différent de la publicité), moyen de la responsabilité dans les événements culturels, souci de donner une autre image de l'entreprise (une image citoyenne), mais aussi moyen de communication interne à l'entreprise, de valorisation sociale, d'association des salariés à la culture de l'entreprise, tels semblent être les éléments constituant la logique des chefs d'entreprise.

Si la défense du « coup de cœur », et le rôle des personnes comme critères de choix semblent prédominer sur le rationnel, il n'empêche qu'au bout du compte c'est cet élément qui l'emportera dans l'acceptation d'un projet.

Alors, « la couture à la remorque du train entreprise », « le remplacement de l'assistanat d'Etat par l'assistanat privé », « l'art de faire chez les artistes, le pouvoir de faire chez les entreprises » ? ou bien considérer la dimension culturelle comme secteur de diversification ; une entreprise avec sa logique propre, son propre mode de développement et de production, outil du développement local ?

Les chefs d'entreprises culturelles, car eux aussi se revendiquent chefs d'entreprise, doivent faire des choix qui sont fondamentaux dans leurs stratégies de développement et de recherche de partenaires financiers.

Que produisent-ils ? Que vendent-ils ? Une unité, une place ? Une production, un spectacle ? Un projet, un style, une démarche ? Dans le premier cas, ils se trouvent dans une logique d'entreprise, c'est-à-dire d'investissement, sans rechercher

d'impact ; dans le second cas, ils se situent dans une logique de valorisation consolidée, avec l'étude des retombées, des effets multiplicateurs ; dans le dernier cas, ils vont rechercher une compensation, car ils vont créer une valeur ajoutée symbolique : c'est l'idée qui doit être mécénée et non le produit.

Cette piste nous semble intéressante à approfondir, non seulement sur le plan de la recherche des financements, et du langage à adopter en fonction de ces choix, mais aussi dans la gestion propre de l'entreprise culturelle.

Bernard Roux, PDG de Télérama, en faisant la synthèse de la journée, a situé le débat sur ces financements privés comme « une bataille autour de l'imaginaire », un « jeu de l'amour et du hasard », énergies, patience, passion et goût du risque qualifiant les capacités que doivent maîtriser les différents partenaires.

Les préoccupations du public ont cependant largement débordé le thème du mécénat ; puisque la plupart des questions posées au représentant du ministère de la Culture ont essentiellement porté sur les modifications à apporter à l'Ordonnance de 1945 sur les spectacles et notamment sur les limitations imposées aux entreprises organisées en associations loi de 1901.

Aborder la question du financement privé des actions culturelles suppose une rencontre entre tous les partenaires. D'autres journées seraient à imaginer où les chefs d'entreprises soient présents, où la rencontre avec les créateurs, les artistes, soit réelle, où les uns et les autres puissent mieux se connaître, échanger et construire.

Jean-Louis Plé

ÉCONOMIE, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Associations et activités économiques

Tel était l'objet de la journée rencontre organisée le 3 décembre 1987 à Marly-le-Roi dans le cadre d'un stage proposé par le Département de la Vie Associative du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (1).

L'actualité de ce thème (2) a pris une acuité particulière depuis l'Ordonnance du 1^{er} décembre 1986. (Celle-ci exige en son article 37 que les activités commerciales habituelles des associations, réservées ou non à leurs membres, soient impérativement prévues dans leurs statuts) et la circulaire du 12 août 1987 relative à la lutte contre les pratiques para-commerciales qui désignent directement les associations.

Cette journée-rencontre, conçue sous la forme de deux tables rondes, a permis à des associations exerçant des activités économiques (4) et à des experts de ces mêmes activités (5) de témoigner et d'échanger sur les problèmes rencontrés, et les changements entraînés dans le fonctionnement de ces structures par les pratiques économiques.

Elle a été conclue par le Directeur de la Jeunesse et de la Vie Associative qui a rappelé dans son intervention le rôle et l'importance des personnels du Secrétariat d'Etat, ainsi que sa pratique antérieure dans l'information et la formation des acteurs associatifs, quel que soit leur champ d'intervention (6).

La confrontation des idées émises a fait apparaître l'affrontement de deux tendances :

— celle qui considère la loi de 1901 comme un espace de liberté totale où il est possible de tout faire, y compris des activités économiques,
— celle qui pense que les associations n'ont pas à mener d'activités dans ce domaine, proposant l'utilisation d'autres structures ou l'utilisation de règles du partenariat. Cette tendance suppose l'utilisation de sociétés déjà existantes ou la création de S.E.M. de S.O.S., de G.I.P., d'U.E.S. (7).

Dans les deux cas, les débats ont fait ressortir que le problème des activités économiques des associations ne pouvait être dérogatoire aux règles du droit (fiscal, du travail, commercial, pénal...) et que les activités para-commerciales ne relevaient pas d'une spécificité associative mais d'une pratique qui pouvait être concurrentielle, et parfois s'inscrire dans le contexte de la fraude.

Quatre observations ressortent des débats :

1. Cette fraude, considérée comme une concurrence déloyale, peut être le fait des commerçants ou des associations.

2. Les pratiques actuelles de subventionnement, et tout particulièrement les retards dans les paiements (8) entraînent l'utilisation de procédures qui, si elles ne se justifient pas, peuvent se comprendre. La conséquence qui ressort de ce constat est la nécessité non pas de procéder par des semblants de contrats pour des actions à caractère général, mais de passer de réels contrats qui obligent les deux partenaires à respecter leurs engagements.

3. Il est apparu évident que si pour être partenaire, il fallait être clairement identifié, cela impliquait également que le choix d'une structure de gestion n'était ni neutre, ni innocent.

4. La liberté laissée aux associations pour rédiger leurs statuts a

éludé parfois la définition claire des objectifs et du partage des pouvoirs. Cette situation peut être catastrophique pour la réalisation d'activités économiques qui vont impliquer la responsabilité des dirigeants. Les activités réalisées par des associations passeront par des actes, qui parfois qualifiés d'actes de commerce entraîneront la responsabilité personnelle des dirigeants, contrairement à un discours bien établi.

Comme le soulignait le Directeur de la Jeunesse et de la Vie Associative, cette pratique des actes de commerce et ses conséquences constituent un virage indispensable pour les associations. Il se caractérise par la définition de nouvelles règles du jeu qui, elles-mêmes, constituent des garde-fous ne devant pas remettre en cause le principe fondateur de la loi de 1901, qui est la création d'un espace de liberté.

La méconnaissance des conséquences réelles de ces activités économiques a suscité des inquiétudes, maintes fois exprimées au cours de la journée. Mais la période actuelle de dérèglementation, de crise économique et de réduction des appuis financiers de l'Etat peut aussi apparaître comme une incitation à ces pratiques paracommerciales.

Ainsi, le virage évoqué se prendra bien, nous semble-t-il, si les associations passent par un apprentissage de la communication interne et externe.

Cet apprentissage doit permettre d'apprendre la nécessité de « vendre » *le projet social de l'association et son activité économique* pour construire un contre-discours à la concurrence déloyale, contre-discours qui devrait témoigner collectivement des pratiques associatives.

Marc Genève, Jean-Louis Plé

(1) Dans le cadre de ses activités en matière de promotion de la vie associative, le département de la vie associative a mis en place un groupe de travail national composé de : Frédérique Agnoux, Yvelise Bandedecchi, Jean-Marie Cabanas, Claude Chosson, Yvonne Dartus, Claude Depussay, Francine Grelier, Martine Leprat, Jean Piau, Jean-Louis Plé et Georges Sylvestre et était animé par Marc Genève.

Ce groupe a rendu compte de ses travaux au cours du stage et a élaboré un dossier comprenant un recueil d'articles significatifs, une bibliographie et un glossaire de mots-clés pour comprendre l'activité économique des associations. Ces documents peuvent être obtenus sur simple demande à la Bibliothèque de l'INEP.

(2) Cf. le rapport de l'UNIOPSS sur les Associations et les Activités Economiques rédigé par Nicole Alix, la commande du Ministre du Plan, Le groupe de travail du CNVA.

(3) Ordonnance 86.12.143 du 1^{er} décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence.

(4) Participaient à la table ronde « Les Associations et les pratiques économiques : Alain Berestetsky, directeur de la Fondation 93, Jeanne Cochereau, gérante de Stic Diffusion, Lise Didier, secrétaire générale du Savoir au présent, Madame Machu-Vannier, CEC d'Yerres, Christian Massimi, CEC d'Yerres.

(5) Participaient à la table ronde « Les pratiques économiques et le droit » Michel Magnien, expert près de la Cour d'Appel de Paris et deux responsables de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

La synthèse de la journée a été réalisée par Philippe Henry, administrateur du Théâtre du Mouvement.

(6) Cf. réponse parlementaire du 9 mars 1987 n° 20.058 sur le rôle du Secrétariat d'Etat, et le rôle de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative dans la gestion du FNDVA, dont l'une des missions est le développement de la formation des bénévoles.

(7) S.O.S. : Société à objet sportif. Loi de juillet 1984 sur le sport. (Voir Cahiers de l'Animation n° 47).

S.E.M. : Société d'économie mixte locale. Loi n° 83.597 du 7 juillet 1983.

G.I.P. : Groupement d'intérêt public. (Voir Cahiers de l'Animation n° 51 à compléter avec la loi du 27 juillet 1987 sur le mécénat).

U.E.S. : Union d'économie sociale (loi n° 85.703 du 12 juillet 1985) (Voir Cahiers de l'Animation n° 52).

(8) Une association a signalé un retard de 18 mois.

Forum du patrimoine 7-11 octobre 1987

Dans le cadre du Plan Patrimoine 87, le Forum du Patrimoine s'est déroulé du 7 au 11 octobre à la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette à Paris.

Organisé par la direction du Patrimoine avec le concours de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, cette manifestation a regroupé des expositions, des démonstrations, des animations, des ateliers pour enfants, des spectacles et un important colloque sur le thème et « Patrimoine : société contemporaine ».

Tous les visages du patrimoine d'aujourd'hui ont été pris en compte lors de ce colloque : citons par exemple patrimoine et école, patrimoine et tourisme, impact économique du patrimoine, nouveaux supports de promotion du patrimoine, patrimoine et associations, patrimoine des entreprises...

Dans l'esprit de Jean Fauroux, Commissaire Général du Forum, il fallait conjuguer le passé avec le présent. « Il existe une signification symbolique forte à ce que ce Forum se tienne à La Villette, dans un haut lieu de la modernité architecturale. Il faut faire comprendre qu'il n'y a pas d'antinomie entre conservation et construction. Nous ne voulons pas faire des villes-musées, mais des villes vivantes, ceci n'est nullement incompatible avec le souci du patrimoine ».

Un festival du film patrimoine, le premier du genre, s'est tenu au cours du forum ; une série de spectacles ont ponctué les soirées : la 9^e Symphonie d'Abel Gance, un spectacle multi-media sur la mode... Un salon du patrimoine était ouvert

tout le long de la manifestation : entreprises, laboratoires, institutions, artisans, associations, services publics s'y cotoyaient et tentaient de montrer leurs participations diverses à la vie du patrimoine. Ainsi pouvait-on voir comment des usines se transformaient en centres culturels, ou encore comment des savoir-faire traditionnels deviennent des métiers d'aujourd'hui.

Auberge espagnole ? Foire ? Grand marché ? Ce forum a ressemblé un peu à tout cela et a permis de concrétiser les nouvelles orientations du ministère de la Culture en matière de patrimoine.

Patrick Gallaud

3^e Forum économie et culture Télérama - 2 décembre 1987 « Culture et communication : quel rôle pour l'Etat »

Il faut saluer avec intérêt l'initiative prise par le journal « Télérama » d'organiser régulièrement des forums « Economie et Culture ». Après MM. Barre et Rocard, l'invité du 2 décembre était M. Jacques Chirac.

Rappelons d'abord que ces forums sont destinés à rapprocher hommes d'entreprises et hommes de culture, et souhaitent déclencher un courant de réflexion sur les rapports entre l'art et l'argent, la culture et les affaires.

Invité du précédent forum, Michel Rocard s'était interrogé sur la légitimité de l'intervention de l'Etat dans le champ culturel « La culture, disait-il est ce qu'il y a de plus contigu à l'idée même de liberté. Ainsi le politique ne doit-il s'en approcher qu'avec les plus extrêmes précau-

tions — je dirais même : avec la plus extrême délicatesse. Trop d'exemples ont prouvé, prouvent encore, les ravages de l'intervention politique dans la culture, de sa manipulation, de son asservissement, de son dévoiement par la propagande ». Il préparait ainsi le thème du forum du 2 décembre « Culture et Communication, quel rôle pour l'Etat ». Jean-Noël Jeanneney, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques et membre du conseil d'administration de la « Sept » depuis 1986, a tracé d'abord l'historique des relations entre culture et Etat en remontant au tout début du XX^e siècle, avant la naissance du ministère des Affaires culturelles en 1958. Il s'est interrogé sur le « moins d'Etat » affiché aujourd'hui qui s'accompagne paradoxalement de plus de dirigisme tout au moins en matière d'audiovisuel.

Une table ronde a ensuite réuni des producteurs de télévision, de cinéma, de conseillers de présidents de chaînes, et des directeurs de programmes. Francis Mayor, directeur de la rédaction avait auparavant introduit le débat en ces termes : « Trop d'Etat, et c'est la liberté qui est tenue en bride. Pas assez et c'est la loi du marché érigée en valeur suprême, dans un domaine qui met en jeu l'identité nationale. Les récents avatars du Paysage Audiovisuel Français en sont l'exemple le plus éloquent. Dégager l'audiovisuel d'une tutelle pesante et tatillonne, introduire la concurrence du privé, oui. Mais fallait-il pour autant déséquilibrer tout ce fragile édifice au profit de la logique commerciale qui ne connaît que la loi de l'audience ? Les téléspectateurs, comme les créateurs font aujourd'hui les frais de ce « libéralisme de choc ».

Il revenait à l'invité, M. Chirac, de répondre à la question du jour et à celles des participants. Après avoir

rappelé les grandes lignes qui doivent inspirer toute politique culturelle (« assumer les tâches qui sont les siennes, associer à son action tous les acteurs de la vie culturelle sans oublier les collectivités locales et les entreprises privées, répondre aux aspirations et aux attentes des Français »), le Premier Ministre a abordé l'avenir de l'audiovisuel en annonçant le regroupement éventuel d'Antenne 2 et de FR3, en rappelant les perspectives générales du nouveau paysage audiovisuel : les réseaux de communication sont, par définition, « neutres ». Ils seront ce que leurs promoteurs sauront en faire. Sans création d'images, sans mise à profit de nos valeurs culturelles et créatrices, l'audiovisuel ne sera qu'une immense lucarne destinée à recevoir des produits étrangers ».

D'où des discussions, des échanges, des questions-réponses où M. Chirac eut l'occasion de présenter les autres aspects de sa politique culturelle et d'annoncer pour les 13 et 14 janvier 1988 un symposium rassemblant journalistes, enseignants, intellectuels, appartenant aux 12 pays de la Communauté.

Patrick Gallaud

VIDÉO

Psychiatrie ouverte dans la cité

Festival vidéo-psy 4-5-6 décembre 1987

Quand deux associations (la Licorne et l'E.C.L.I.P.S.E.) se rencontrent, que font-elles ? Elles organisent un festival. Classique dira-t-on ! Il faut croire qu'un festival « vidéo-psy » nourri de vidéo, de télévision et de cinéma tout autant que « d'his-

toires psy » n'est pas si courant et si banal, si l'on en juge par le nombre de participants présents à Clichy (1), participants venus apparemment d'horizons divers : psychiatrie, milieux analytiques, vidéo, cinéma : tous ceux proches de ce qu'on appelait il y a encore peu de temps la « communication sociale ». Et puis des participants amis, ouverts tout simplement aux multiples interrogations et réflexions à l'origine de ce festival.

On pourrait, bien sûr, rendre compte de ces deux jours et demi en critiquant la soirée inaugurale ponctuée par quelques difficultés techniques qui ont indisposé certains participants. On pourrait évoquer une programmation si riche qu'elle supposait des choix difficiles puisque chaque salle proposait, à partir du 2^e jour, un programme différent.

En fait, ce festival multiforme, généreux, inhabituel dans notre monde où toute action de communication prétend de plus en plus cibler ses destinataires, a permis à chacun, spécialiste ou non, de se confronter comme il l'entendait et avec des images, à la folie, au délire, au malheur. Des thèmes très larges : art, fiction, ethnologie — enfance, adolescence, famille, cité, débordaient un point de vue exclusivement « psy » (on a pu voir des documents ethnologiques du CNRS qui invitaient à un autre regard).

Beaucoup de documents présentés étaient récents (86, 87) mais il

(1) Le Festival vidéo-psy d'Ile-de-France. Organisé par l'Association la Licorne, l'Association l'E.C.L.I.P.S.E., l'Intersecteur n° 1 de psychiatrie Infanto-juvénile des Hauts-de-Seine.

Avec le concours de la Mairie de Clichy, l'A.R.C. de Clichy, le Journal Tonus, le CNC, l'INA, le CNRS Audio-visuel.

La Licorne : 2, rue Danton - 92230 Gennevilliers.
E.C.L.I.P.S.E. : 18, promenade de Guinette - 91150 Etampes.

y avait bien un public pour les extraits ou les œuvres d'archives (INA, CNRS). La télévision d'aujourd'hui fonctionne comme si les images proposées instituaient une actualité obligatoire abolissant le temps. A revoir (ou à voir, mais en sachant qu'elles datent) certaines émissions au cours de ce festival, sous la dénomination (quelque peu ambiguë) de « textes fondateurs » ; on se dit que devient vraiment nécessaire cette fonction de mémoire, de colportage que peut assurer un festival comme celui-ci, au service d'une histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse certes, mais aussi pour inscrire dans le temps la place particulière qu'a pu avoir la télévision dans l'histoire de la représentation. Je citerai un seul exemple, il m'a semblé superbe : P. Sivadon, le célèbre psychiatre est interviewé par P. Dumayer. La préparation de l'interview est filmée par une caméra cachée : il s'agit de l'évocation par Sivadon de son itinéraire personnel, de sa vocation de psychiatre. Le ton est familier, à fleur de rêve (et c'est bien un rêve qui a aidé Sivadon à « comprendre » le pourquoi de sa vocation). Vient l'interview « vrai » ; même histoire, même mémoire, mais cette fois le ton est académique, vaguement ridicule. Et Sivadon, confronté à ses deux images réfléchit à cette re-présentation et à ce qui est l'image de la télévision. Bien sûr, il est filmé, au cours de cette confrontation et nous, spectateurs nous avons (enfin) là, un matériau propice à un travail sur la fonction de l'image publique et son utilisation dans le recueil voire l'élaboration d'une parole.

La psychiatrie, et, d'une manière plus large la dérive, étaient en question dans les débats (souvent passionnants) ouverts par tous les films : débats théoriques, politiques.

Mais, et ce n'est pas son moindre mérite, le festival dans son ensemble, a posé de manière insistante la question du statut des images et d'une éthique de l'audiovisuel quand il s'agit de donner à voir et à entendre une souffrance indicible. En ces temps de marketing obligé et de pub-images souvent béates, cela ressemblait, pour une fois, à de la Communication.

Chantal de Linares

Vidéo et pédagogies

La recherche du laboratoire « Corps mouvement et image » de l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi s'est portée sur l'utilisation de l'outil vidéo dans les pratiques pédagogiques ayant pour objet le corps dans ses expressions sportives et artistiques.

Beaucoup de pédagogues ont en effet voulu travailler avec la caméra vidéo et se sont trouvés en possession d'un grand nombre d'images qu'ils ont mis du temps à lire, à déchiffrer et surtout à utiliser. Finalement, l'outil vidéo devenait plus un asservissement qu'une aide. Il était plus simple d'acheter, de louer ou de copier des documents « déjà faits » et de s'en servir dans son enseignement.

Se pose alors la question : quels documents ? et où se trouvent-ils ?

Le laboratoire a essayé de répondre à plusieurs questions.

— Utilisation de la vidéo dans les actions pédagogiques

1) Utilisation de la banque d'images prises dans les cours,

2) Fabrication de documents pour transmettre sa pédagogie aux autres. (prise et vue et montage).

— Etat du « parc » de documents existants.

Nous parlerons ici de certaines réponses obtenues à nos questions puisque notre travail de recherche n'est pas terminé.

La première investigation du laboratoire de l'INEP a porté sur la lecture de documents vidéo apportés par leurs auteurs au cours de journées d'études.

La deuxième investigation du « laboratoire » a été de vérifier si cette sorte de classification était fiable. Une autre rencontre plus longue a été organisée portant sur la réalisation de documents vidéo.

La troisième investigation du laboratoire se porte actuellement sur la création de ces documents vidéo.

— l'écriture du scénario, la préparation du tournage,

— la prise de vue et les conditions optimum pour obtenir des images ayant non seulement un contenu mais également une esthétique. L'objectif est de tourner des images « choc » qui ont la signification souhaitée par le pédagogue.

— la lecture et le décryptage des banques d'images.

— le montage de ces images (montage séduisant) en vue de transmettre à d'autres ou de communiquer aux autres une pédagogie,

— les nombreuses utilisations de l'outil vidéo dans les pratiques corporelles.

La quatrième investigation du laboratoire serait de chercher avec l'aide d'un ministère ou d'une association, quel serait le moyen de :

— faire connaître les documents vidéo déjà existants (établir un catalogue d'échanges).

— trouver le moyen de se les procurer (achat ou copie).

Trouver un organisme (prise de vue et tournage) qui pourrait aider les pédagogues novateurs à mettre en

« IMAGES » leur travail pour le communiquer aux autres.

« *Laboratoire corps mouvement et image de l'INEP* »

On peut se procurer des fiches complémentaires sur cette recherche en écrivant à INEP — Département de la Formation. Val Flory - 78160 Marly-le-Roi.

FORUM EUROCRÉATEURS 1987

Tenu à l'initiative d'EUROCRÉATION, les 1^{er}, 2 et 3 mai à l'I.N.E.P., avec son soutien logistique et pédagogique, ce forum a réuni plus de 300 jeunes créateurs ou entrepreneurs des 12 pays de la Communauté.

Un document en deux langues (français/anglais) rend compte des travaux d'ateliers, tables rondes et communications tenus à cette occasion.

Signalons en particulier les interventions de Alfred Grosser — Michel Richonnier — Laurent Joffrin et Edgar Morin.

Coût : 60 F.

A commander à : I.N.E.P.

Département de la Communication
Val Flory
78160 Marly-le-Roi.

Chèque à l'ordre De M. l'Agent Comptable de l'I.N.E.P.

le journal des cahiers



L'autre jeunesse Des stagiaires sans diplôme

Le laboratoire de sociologie du Travail de l'Education et de l'Emploi (L.A.S.T.R.E.E.) de l'Université de Lille Flandres Artois publie, sous la direction de Claude Dubar, un ouvrage très complet sur les dispositifs d'insertion-qualification des jeunes. Composé des nombreuses connaissances empiriques qu'a fournies la pratique des formations dans le Nord-Pas-de-Calais, et enrichi des résultats de plusieurs enquêtes qualitatives (auprès des jeunes et des formateurs) cet ouvrage précise utilement les trois volumes consacrés par G. Malglaive à l'évaluation des dispositifs mis en place par le premier gouvernement de la gauche en 1982-1983.

Le livre débute par un rappel des traits qui spécifient le chômage des jeunes suivi d'un historique des dispositifs d'insertion. Depuis les premières expérimentations en 1968 jusqu'aux orientations encore une fois nouvelles de 1985 (celles de

Les cahiers

ont

lu

1986 sont hors de la période) les mesures se sont succédées, qui traduisent des analyses opposées du problème ainsi que des choix politiques différents. Cette histoire, en tous cas, démontre à l'évidence, quelque chose comme une épaisseur sociale — si l'on peut dire —, l'existence assez dense de cet ensemble hétérogène et évolutif : « Entre l'école et l'emploi » disait-on il y a quelques années. Aujourd'hui les auteurs penchent plutôt pour dire qu'il s'agit d'un nouvel appareil de socialisation dont l'objet est autant d'habituer à un statut précaire que de préparer à l'emploi.

Les auteurs décrivent ensuite longuement les jeunes : origines sociales et familiales, histoires scolaires, parcours dans le dispositif. Ces descriptions rejoignent toutes celles qui ont déjà été faites sur ce public, le parti pris, par ailleurs tout à fait légitime, de prendre en considération les stratégies même des jeunes, n'ajoute ici pas grand chose. Plus intéressante apparaît la tentative de différenciation interne à ce public qui

conduit à accorder une place centrale à « la représentation que les jeunes se font de la relation entre formation et emploi ». Quatre types de jeunes sont alors identifiés. Dans le premier, « jeunesse sans avenir », les auteurs ont regroupé garçons et filles pour qui les difficultés de tous ordres n'ont cessé de s'accumuler et chez qui l'on sent, à travers quelques propos rapportés, la présence de la mort. Un deuxième type « instrumentalise le travail ». Il est composé de jeunes qui, ayant intériorisé leur échec scolaire, et n'ayant autour d'eux aucune identification à un travail qualifié, n'ont qu'une représentation pauvre et routinière d'un emploi possible pour eux. Dans le troisième type les jeunes paraissent intéressés surtout par le rattrapage de leur niveau scolaire. Pour eux compte « la certification d'abord », la qualification confondue avec le diplôme. Très pris encore dans une logique scolaire, ils semblent vaguement effrayés par le travail professionnel et l'entreprise. A l'inverse, dans le dernier type, les jeunes développent « des stratégies d'emploi tous azimuts ». Ils ont, notamment grâce à leur entourage, une représentation plus riche de ce que sont des qualifications et une idée assez souple et dynamique de ce qu'il faut faire pour les atteindre.

La troisième partie est consacrée aux organismes de formation ainsi qu'aux formateurs. On y trouvera des indications précises sur la part occupée par les diverses sortes d'organismes et sur les politiques qu'ils ont développées notamment en recrutant et réaffectant des personnels. S'agissant des formateurs, on voit se dessiner trois profils distincts :

« L'adaptateur social » version renouvelée de l'éducateur spécialisé et d'une partie des animateurs de

jeunes, « l'organisateur pédagogique » spécialisé dans la transmission des savoirs professionnels, et « l'animateur socio-scolaire » voué à l'acquisition de connaissances scolaires.

Ces trois profils sont sous-tendus par des logiques différentes qui affectent diversement des jeunes différenciés ainsi que des institutions aux préoccupations éloignées les unes des autres.

Pour finir, ce livre pose clairement deux questions fondamentales du temps présent : comment, dans la pratique, réussir l'entrecroisement de ces logiques ? Ou si l'on préfère, comment coordonner toutes les interventions nécessaires ? « Pour la construction d'un nouvel appareil de socialisation des jeunes, il faudrait pouvoir disposer d'un modèle de coordination dominante ». Quelle instance pourrait avoir compétence et légitimité pour en assurer le leadership ? La deuxième question est incluse déjà dans le titre : y a-t-il réellement une « autre jeunesse » ? La « société duale » commencet-elle à la génération nouvelle ? « L'autre jeunesse » serait alors un sous-produit de l'école et rapidement pensée en terme d'exclusion vis-à-vis d'un système dominant. C'est une représentation possible, attendue, de la situation présente, mais nous ne sommes pas très sûrs qu'elle soit judicieuse ni d'un point de vue pratique ni d'un point de vue heuristique.

Chantal Guérin

Dubar (Claude), Dubar (Elisabeth), Feutrie (Michel), Gadrey (Nicole), Hedoux (Jacques), Verschave (Edouard). — L'autre jeunesse. Des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation. — Presses universitaires de Lille. Coll. mutations/sociologie, 1987.

La Boss Génération, par Dominique Glocheux

L'auteur Dominique Glocheux, est un jeune loup de l'entreprise très intéressé par la communication. Il est par ailleurs créateur du magazine « Challenges » destiné à ceux qui veulent réussir.

« La Boss Génération » est aussi le bréviaire de ceux qui veulent devenir des gagners. A ce titre ce livre s'adresse essentiellement aux jeunes et plus particulièrement à ceux qui se lancent dans les affaires ou la communication.

Le leitmotiv rappelle beaucoup la méthode « Coué » ; pour réussir, il faut *vouloir* réussir.

A ce titre, l'ouvrage est très optimiste, très dynamique et d'un enthousiasme communicatif. Mais comme beaucoup d'armes efficaces, celle-ci a un double tranchant.

En effet, l'ouvrage fourmille d'exemples attrayants de « success story » qui sont autant de contes de fées à laisser rêveur. On pourrait d'ailleurs écrire de « comptes » de fées tant il y a de gens riches cités dans cet ouvrage. Mieux : certains sont jeunes, beaux, riches, célèbres et pourtant partis de rien, vraiment rien. Et en ce sens ce livre pourrait triompher des esprits faibles qui appliqueraient ses méthodes sans réussir, et donc devenir des aigris. C'est là le danger d'un livre de recettes qui pourrait ressembler aux ouvrages décrivant les méthodes rapides pour gagner au loto, perdre 20 kilos en un mois, redevenir jeune et beau, et avoir enfin du succès en amour.

Toutefois après ces précautions de langage, ce livre est à recommander car très caractéristique de notre époque où les « gagners » sont cités en exemple à tout bout de champ. Et surtout, cet ouvrage peut aider à

prendre confiance en soi, si on ne prétend pas (comme l'annonce la page 4 de couverture) devenir Bernard Tapie ou Christine Ockrent.

On trouvera un excellent passage sur le « succès starter » et les méthodes de connaissance de soi. Souvent les « perdants » sont des fatalistes, des résignés qui se trouvent toujours des excuses. Les choix doivent être faits par action positive et non parce que la vie les fait à notre place.

Une longue partie est consacrée aux freins « psychologiques » et l'auteur, sans s'engager dans une voie où il n'est pas spécialiste, signale que beaucoup de problèmes sont d'ordre mental. Il aborde le sujet sans termes compliqués, et ne risque pas de faire concurrence aux psychologues ou psychanalystes. Mais son analyse est bonne et utile sans être universelle. De nombreux lecteurs ont sûrement des handicaps qui ne peuvent se guérir par cette simple lecture. Le livre « s'accélère » au fil des pages et l'auteur devient plus « manager », presque en position d'« entraîneur » d'équipe sportive au point de finir par un « prêts... partez » digne d'une finale olympique. Son final à lui est euphorique puisque Dominique Glocheux donne rendez-vous à ses lecteurs le 7.07.1991 au sommet de l'hôtel « Méridien » de Rio de Janeiro. Y serez-vous ?

Bernard Bouic

Glocheux (Dominique). — La Boss Génération, succès, mode d'emploi. — Paris, Dunod 1987. — 251 p.

Les Français d'hier à demain par Pierre de Rosa

Le retour sur le passé va bon train dans les mouvements d'éducation populaire d'aujourd'hui et ce n'est pas nous qui le déplorerons ! Un

livre récent qui traite de mouvements laïques datant de l'immédiate après-guerre en témoigne.

Il est dû à l'un des responsables actuels des Francs et Franches Camarades, Pierre de Rosa. Fondé sur d'abondantes archives pour la première fois exhumées, il apporte beaucoup d'informations inédites sur la quarantaine d'années d'existence de cette organisation, à propos de laquelle la bibliographie demeurait limitée (voir *L'espérance contrariée, les Cahiers de l'Animation n°57-58*). L'ouvrage s'efforce de retracer l'aventure des Francas, « conçus dans la clandestinité » par un petit groupe de responsables issus souvent des Eclaireurs de France (1), « nés à la Libération » au milieu de multiples contradictions et qui ont traversé plusieurs crises de croissance. Dans l'ensemble, la perspective adoptée est commémorative, — un peu trop — à notre goût, mais il s'agit d'un témoignage militant, l'auteur en prévient honnêtement et les titres des chapitres en particulier semblent accréditer la thèse d'un progrès linéaire (« leur enfance est difficile » ; « leur adolescence est enthousiasmante » ; « leur jeunesse est convaincante » ; « leur maturité s'affirme »). Cependant — et c'est un des aspects les plus intéressants du livre — la dimension conflictuelle de la naissance du mouvement et de sa maturation n'est pas occultée, même si elle est traitée de façon allusive ou elliptique. La référence aux différents contextes (politiques, éducatif, culturel et même international) n'est jamais perdue de vue. De nombreux documents intercalés au fil des chapitres permettent de reconstituer la permanence et les mutations du

(1) A ce propos, signalons l'hommage rendu le 31 janvier 1987 à Pierre François, président fondateur des FFC, décédé en juillet 1986, au cours d'une cérémonie à l'UNESCO qui permit d'entendre quelques communications très riches.

discours « Franca », et de suivre par d'abondants tableaux et graphiques, les variations de son implantation. On regrettera que la présentation brute et parfois la longueur de ces documents ne facilitent ni leur interprétation ni la lecture de l'ouvrage.

Organisés pour devenir le grand mouvement laïque de l'enfance, les Francamarades ont connu une existence précaire dans les années 1945/1948. Héritiers des patronages laïques de la Ligue de l'Enseignement, concurrencés par les Vaillants et Vaillantes, ils n'ont surmonté les frictions et les concurrences premières qu'en tenant ferme sur un projet éducatif original, bien adapté aux nouvelles conditions de loisirs des enfants dans le contexte d'après-guerre. Sa légitimité reconnue, le mouvement a progressé sur sa lancée par une spécialisation croissante dans des formes d'activités variées (centre aérés, service équipement...) et en s'efforçant sans cesse de relier réflexion et pratique.

La V^e République a été une phase d'institutionnalisation (surtout après 1968) au cours de laquelle les Francas furent sollicités de plus en plus par les pouvoirs publics, au risque d'une dilution de l'identité commune. Une mutation, difficile semble-t-il, et sur laquelle on souhaiterait davantage d'éclaircissements, s'accomplit au cours des années 1972-1974. On a le sentiment, à suivre l'auteur, qu'elle n'est pas totalement achevée aujourd'hui. Au fur et à mesure qu'on se rapproche des événements actuels, le recul paraît faire défaut, de façon générale. Mais comment le reprocher à un livre qui ne prétend pas faire véritablement œuvre historique, se contentant modestement d'apporter quelques « repères nécessaires » ?

Jean-Paul Martin

de Rosa (Pierre). — *Les Francas d'hier à demain*. — FFC éditions, 1986, 341 p.

La musique et les adolescents

Le dossier central des « Cahiers Pédagogiques » de novembre 87 est consacré à « la musique et les adolescents ». On y trouvera à la fois :

— un recensement de multiples pratiques pédagogiques de l'éducation musicale, en particulier en collège : réalisations de comédies musicales, de créations électro-accoustiques, production de disques ou de clips vidéo, créations de chansons, opéras-rocks...

— et une réflexion approfondie sur ce que peuvent être les objectifs de l'éducation musicale des adolescents, en partant de la réalité présente et en s'appuyant sur elle.

Ainsi, le musicologue F. Billiet montre dans son article : « Monsieur, mettez-nous un disque » comment on peut se servir de la chanson de variétés à la mode comme tremplin et incitation « à aller plus loin et en direction de Beethoven »...

De même, Miguel Angel Estrella déclare dans une interview exclusive : « Je suis complètement opposé à cette perversité de diviser les musiques ».

Daniel Beaume, coordonnateur du dossier, et lui-même engagé à la fois dans des activités de production avec ses élèves et de recherche-formation, montre dans un « pré-lude » que les activités novatrices menées depuis un certain nombre d'années dans les établissements scolaires visent « à faire vivre aux élèves une véritable expérience musicale, un acte qui les implique », donc situent les objectifs d'apprentissage (qui ne sont pas oubliés, loin de là !) dans un projet global, afin de prendre au mot les instructions officielles : « aider les élèves à se situer dans un univers sonore de plus en plus diversifié, satisfaire leur besoin d'expression et de communication,

stimuler l'imagination et l'esprit d'invention. »

CRAP-Cahiers Pédagogiques. 5 impasse Bon Secours, 75001 Paris - 43.48.22.30.

Le bilan de la vie associative en 1985

Expansion toujours en progrès de la vie associative ? Le bilan de l'année 1985 suggère une réponse nuancée car les faits observés ne sont pas tous dans le même sens.

Certes, la propension des Français à créer des associations n'a jamais été aussi forte. En témoignent les 48 000 déclarations — record à nouveau battu — parues au *Journal officiel*. mais qu'en est-il de la vie associative qu'inaugurent ces créations ? Qu'en est-il de sa durée ? Faute d'études appropriées, ces questions, sauf pour des cas particuliers, demeurent toujours sans réponse...

Or l'horizon de beaucoup d'associations commence à s'assombrir. La politique des Pouvoirs publics, en dépit de quelques mesures positives comme la création du Fonds national pour le développement de la vie associative, devient plus restrictive. Plus attentive que jadis à l'activité économique des associations, elle se montre plus soucieuse des disciplines qu'il convient de lui imposer que des ressources qui peuvent l'alimenter.

Au chapitre des difficultés rencontrées par les associations, celles de prendre place dans le domaine de la communication sociale et plus particulièrement de l'audiovisuel — domaine dont l'importance sera de plus en plus décisive — sont particulièrement significatives. Un chapitre est consacré à ce sujet.

Trois rapports adoptés par le Conseil économique et social analysent,

sous des angles différents, les problèmes de la vie associative et formulent un grand nombre de propositions. Elles sont pour la plupart présentées dans ce bilan. Mais quel sera leur écho ?

La réponse, dans les bilans à venir.

C.N.V.A. — Le bilan de la vie associative en 1985. — Paris. La Documentation française, 1987, 148 p.

L'état du Tiers-monde

Au-delà des débats sur le « tiers-mondisme », cet ouvrage collectif répond à un double objectif : mieux comprendre la diversité et la complexité du Tiers-monde, mieux connaître les formes et les difficultés de l'action solidaire avec les hommes et les femmes qui y vivent.

Paul Balta, Sophie Bessis, Mongo Beti, Menotti Bottazzi, Claire Brisset, Charles Condamines, René Dumont, Edmond Jouve, Yves Lacoste, Bernard Langlois, Jacques Marseille, Edgar Pisani, Gérard Viratelle, etc. : soixante experts en développement, journalistes spécialisés, responsables d'organisations non gouvernementales, hommes politiques mettent ici leur expérience du terrain et leurs analyses critiques à la portée du grand public, et en particulier des jeunes.

Une trentaine d'articles de fond, clairs et synthétiques, traitent des sujets essentiels : la démographie, la faim, l'endettement, les droits de l'homme, les rapports Nord-Sud, l'aide d'urgence, la solidarité de base, le partenariat... Et de très nombreux encadrés éclairent ces thèmes par des mini-reportages ou des portraits de personnalités du Tiers-monde.

Enfin, des cartes, des statistiques de base, une chronologie de l'histoire

mondiale depuis 1945, une bibliographie commentée, de nombreuses adresses d'ONG, ainsi qu'un index détaillé complètent utilement cet ouvrage qui sera une référence incontournable pour tous ceux que préoccupe la situation des peuples du Tiers-monde.

L'état du Tiers-monde. — Sous la direction de Elio Comarin. — Paris co-production éditions. La Découverte, Comité français contre la faim. — 377 p. (Collection l'état du monde).

Les jeunes et l'emploi par Jacques Denantes

Trois chiffres à garder toujours présents en mémoire : 2 600 000 chômeurs en France, 1 000 000 de moins de 25 ans et parmi eux 350 000 en chômage depuis plus d'un an.

Jacques Denantes qui travaille actuellement au ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports vient de publier un ouvrage sur « Les jeunes et l'emploi ». Son attention a été particulièrement attirée par les problèmes de la qualification ouvrière dans le secteur du bâtiment, travaux publics. Selon lui ce secteur est véritablement handicapé par le très faible niveau des jeunes qu'il est en mesure de recruter ; cela l'a amené à regarder de très près le fonctionnement des filières de première formation, LP et CFA. Mais son travail ne se limite pas à une vision techniciste, il tente une analyse en profondeur à partir des travaux de diverses équipes.

Dans son avant-propos, D. Thierry, délégué général de l'association

Développement et Emploi qui « cautionne » l'ouvrage, a raison d'écrire que l'auteur nous « dit des choses importantes » sur la nécessité de revoir de fond en comble les concepts et les méthodes d'orientation scolaire ou professionnelle, sur le nécessaire contact de l'orientation et des situations professionnelles et enfin sur la précarité de l'emploi qui est un fait sociologique nouveau que l'Etat, les collectivités et les professionnels doivent apprendre à gérer ensemble en offrant un cursus par étapes distinguant le niveau de revenu, le niveau de protection sociale et le contenu de l'emploi.

Dans sa conclusion, J. Denantes écrit : « On décompte les nombres de chômeurs ou d'actifs, mais on mesure à peine le temps qu'ils passent dans l'un ou l'autre état. Il faut maintenant reconnaître la précarité, pas seulement comme tolérance... mais comme dimension essentielle du marché de l'emploi à décrire et à recenser. Puisqu'elle est nécessaire à l'économie et permet la création de nouveaux emplois, en extension de l'assurance chômage, il faudrait inventer l'assurance-précarité pour donner à ceux qui l'assument le bénéfice d'une solidarité ». Ce n'est pas là le moindre paradoxe sur lequel il convient de méditer.

Olivier Gagnier

Denantes (Jacques). — Les jeunes et l'emploi. — Paris, l'Harmattan, éditions Logiques Sociales.

« Jeunes d'aujourd'hui »

La documentation française reprend en 1987 le titre d'un rapport d'enquête établi en 1967 sur la jeunesse française pour réactualiser un certain nombre de statistiques et

d'analyses. Comme l'indique son rédacteur en chef, « entre 1967 et 1987 vingt ans se sont écoulés, c'est l'espace de temps qui sépare une génération de la précédente » ; « qui sont ces jeunes, enfants de la crise économique qui sévit depuis 1973, quels sont leurs réactions, leurs doutes, leurs certitudes et leurs angoisses ? ».

L'ouvrage se présente comme un dossier sur les jeunes qui doit l'essentiel au colloque « Les jeunes et les autres » de 1985 auquel le SEJS et l'INEP avaient été associés et dont les Cahiers de l'Animation ont largement rendu compte. Ce présent volume a pour objectif de présenter des informations statistiques qui sont le plus souvent éparses et des synthèses élaborées à partir de travaux de recherches classés de façon claire autour des questions « qui sont-ils » « que cherchent-ils ? » « comment vivent-ils ? » « l'horizon 2000 : vers une jeunesse européenne, multiraciale et solidaire ? ».

A noter dans le chapitre culture, loisirs et modes de vie un utile complément à l'article de Jean-Charles Lagrée sur « L'explosion de la pratique sportive » réalisé par Jean-Bernard Paillissier, inspecteur de la Jeunesse et des Sports, et réintroduisant les pratiques sportives trop souvent oubliées dans les pratiques « culturelles ».

Olivier Gagnier

Jeunes d'aujourd'hui. — Notes et études documentaires. — Paris, la Documentation française, 168 p.

La vérité sur l'emploi en France

Cet ouvrage représente une banque de données parmi les plus per-

formantes dont on dispose aujourd'hui sur l'emploi en France : les chiffres donnés portent sur l'année 1986 et même sur le début de l'année 1987.

Une approche thématique permet de passer au crible 17 questions prioritaires : la formation, la mobilité, la précarité des emplois, les nouvelles technologies, etc.

Une approche régionale nous offre le bilan de la situation de l'emploi et des évolutions possibles dans chacune des régions françaises (DOM-TOM inclus).

A cette approche s'ajoutent deux types de commentaires : des commentaires scientifiques des données statistiques, et des commentaires journalistiques qui proposent plusieurs niveaux de lecture.

138 cartes en couleurs et graphiques nous donnent visuellement et d'une manière agréable la France de l'emploi à travers tous les critères démographiques habituels : âge, sexe, catégories socio-professionnelles, niveau d'études, etc.

Cet ouvrage est un instrument de travail indispensable pour tous les décideurs, les professionnels de l'emploi et de la communication sociale, mais aussi et surtout un guide très performant en la matière pour les lycéens, les étudiants et les enseignants, tous ceux qui ont un choix à faire dans leur orientation scolaire ou universitaire, les enseignants et tous les professionnels de l'orientation.

La vérité sur l'emploi en France. Les faits, les régions, les problèmes. — Sous la direction de Roger Brunet. — Paris, Larousse, 288 p. Coll. Scopie.

Espaces urbains et pratiques sociales en agglomération bordelaise

par Jean-Pierre Augustin

Les pratiques sociales comme les espaces urbains sont en perpétuelle évolution et l'expérience quotidienne amène chacun à être le témoin des transformations qui s'effectuent sous ses yeux et auxquelles il participe. Cet ouvrage se veut une contribution à la connaissance des institutions de socialisation et d'intégration urbaine. Il réunit six articles publiés entre 1975 et 1984 qui ont en commun d'analyser des pratiques sociales se réalisant hors travail, dans le cadre des loisirs. Ces pratiques accompagnent en quelque sorte les processus d'urbanisation en cours dans l'agglomération bordelaise qui ont, par ailleurs, été étudiés dans une optique de différenciation de l'espace social (1). L'articulation entre les pratiques et les espaces urbains peut permettre une nouvelle approche des phénomènes sociaux.

Il faut cependant prendre garde à ne pas considérer l'espace comme un continu homogène où viendrait s'inscrire des pratiques et se localiser des activités ; il n'y a pas de contenant uniforme pouvant accueillir un contenu variable et l'espace est une réalité construite et reconstruite à partir d'hypothèses théoriques. Dans cette perspective, il est possible de dépasser la critique qu'adresse Henri Lefebvre à la géographie et aux sciences sociales en soulignant les dangers qu'il y a à s'enfermer dans la nomenclature et le classement de ce qui se trouve « dans » l'espace. Il s'agit alors de briser la naturalisation de l'espace, sa conception figée pour la dynamiser en montrant que les espaces locaux sont pris dans un

perpétuel mouvement de transformation et de cristallisation. La géographie n'est plus seulement l'étude des rapports de l'homme et des espaces naturels, dans la mesure où ces rapports ne sont pas directs, mais passent nécessairement par la médiation des rapports sociaux. Elle est une discipline carrefour en fonction même du jeu complexe des localisations dont elle s'occupe.

C'est dans une relation dialectique entre espace et société que les six articles présentés ici ont été articulés. Divers quant aux sujets traités puisqu'ils abordent les questions de l'animation, de l'éducation physique et du sport, de l'information locale et des associations, ils soulignent tous que l'espace urbain est un enjeu. La distribution des pratiques est toujours conjoncture historique et elle reçoit son sens des processus sociaux qui s'expriment à travers elle.

Deux articles ont été écrits en collaboration, celui sur les fonctions sociales de l'animation avec François Dubet, enseignant-chercheur à l'Université de Bordeaux II, et celui sur le sport et la société locale avec Michel Bergès, enseignant-chercheur à l'Université de Bordeaux III. Les autres ont bénéficié du soutien des centres de recherches, le Centre d'étude des espaces urbains UA-CNRS n° 907 de l'Université de Bordeaux III, et le Centre d'étude et de recherche sur la vie locale UA-CNRS n° 981 de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Jean-Pierre Augustin est maître de conférences à l'Université de Bordeaux III.

On peut se procurer cet ouvrage auprès de J.M. Lacroix, Presses Universitaires de Bordeaux, Université de Bordeaux III — Domaine Universitaire, 33405 Talence Cédex. — Tél. 56.80.84.83 poste 371.

Education populaire : objectif d'hier et d'aujourd'hui

Etudes réunies par Georges Ueberschlag et Françoise Muller

« *Le savoir libère* », cet adage définit à lui tout seul l'enjeu. Avec l'entrée des peuples dans leur âge adulte, la prise de conscience de leurs responsabilités politiques et la possibilité de les exercer, les besoins d'éducation se sont précisés. Mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle que le concept d'éducation populaire prend vraiment tout son sens.

L'Europe du Nord-Ouest, à laquelle se limite volontairement le présent ouvrage, fut alors un véritable laboratoire d'idées dans ce domaine. Les études ici réunies se proposent donc d'analyser l'apport et la valeur actuelle d'un certain nombre d'expériences originales d'éducation, initiatives individuelles ou collectives, d'inspiration philanthropique, religieuse, libérale, syndicale ou politique.

Expériences organisées ou spontanées, qui furent des succès durables ou des échecs regrettables, elles impliquèrent toujours des esprits généreux, éducateurs, écrivains, artistes ou hommes politiques. Leur étude comporte nécessairement une part de réflexion théorique sur les apprentissages et sur le problème qui leur est commun, celui de *l'éducation du peuple dans la liberté*.

La leçon commune qui se dégage des lectures que nous proposons, c'est qu'il est nécessaire que les éducateurs populaires aient l'oreille fine, attentive aux besoins et aux transformations.

Education populaire : objectif d'hier et d'aujourd'hui. — Etudes réunies par Georges Ueberschlag et Françoise Muller. — Presses Universitaires de Lille, Coll. UL3 298 p. — 100 F

Les athlètes de la république : gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914

La naissance de milliers de sociétés et de clubs sportifs entre 1870 et 1914 est un phénomène majeur dans l'histoire de la sociabilité française. Longtemps délaissé, ce phénomène est étudié depuis peu par des chercheurs comme Pierre Arnaud, Jean Durry ou Jacques Tibault ; il intéresse directement notre revue car la distinction au début du siècle entre un secteur dit de jeunesse et un autre dit des sports n'existe pas. Avec les athlètes de la République, nous avons un ouvrage passionnant sur les débuts du mouvement gymnique et sportif en France. Publié sous la direction de Pierre Arnaud que les lecteurs de la revue connaissent pour son article sur les associations sportives (n° 54-1986), le livre rassemble les textes de treize auteurs sur des sujets variés.

Organisé en trois parties, il débute sur le rôle de l'école et des activités d'inspiration patriotique qui, les premières, allaient sensibiliser la jeunesse aux exercices physiques. Eugen Weber rappelle dans la préface que la première devise de la Ligue Française de l'Enseignement fondée en 1866 sera « Pour la patrie, par le livre et par l'épée ». Ce n'est qu'en 1895, après la mort de Jean Macé, que l'« épée » de la Ligue se

transformera en banale fraternité. L'échec de la tentative des bataillons scolaires est largement compensé par le succès des sociétés de gymnastique et les clubs sportifs. Une seconde partie traite des luttes idéologiques autour du sport et notamment de la lutte des réseaux catholiques et laïques qui se reflètent dans la mise en place d'organisations concurrentes alors que se déploient de nouvelles formes de sociabilité festives avec les uniformes, défilés et drapeaux dans les fêtes de gymnastique. La troisième partie aborde le processus d'autonomisation du mouvement sportif et notamment l'avènement du sport bourgeois, les concurrences entre les fédérations sportives, et le début du sport féminin.

L'histoire du mouvement sportif est étroitement liée à l'histoire de la République naissante : les enjeux idéologiques, les fêtes, l'olympisme, les débuts du sport ouvrier et la montée du sport féminin permettent d'approfondir la genèse de nos institutions ; ils complètent les recherches sur l'éducation populaire puisque l'un et l'autre participent au même courant de promotion et d'intégration sociale.

Jean-Pierre Augustin

Arnaud (Pierre) (sous la direction de).
— *Les athlètes de la République*. —
Toulouse, ed. Privat. 1987, 423 p.

le journal des cahiers



Loisirs

Les vacances

La revue « Jeune Travailleurs » retrace l'évolution de cinq associations de loisirs (UCPA, CEMEA, Centre Nautique des Glénans, UFCV, Auberges de Jeunesse). Elle présente leurs activités actuelles et leurs perspectives d'avenir.

Jeunes travailleurs n° 161, mai-juillet 1987, 28 p. 1, rue Royer-Collard 75005 Paris.

Associations

La T.V.A. et la taxe sur les salaires dans les associations

Ce numéro spécial de « Juris-Associations » fait le point sur l'ensemble du dispositif applicable en matière de T.V.A. aux associations.

JURIS-ASSOCIATIONS, n° 30 bis, novembre 1987, 86 p., 12, quai André-Lassagne, 69001 Lyon.

Lu dans la presse

Formation

La formation scientifique des adultes

La revue « Education permanente » fait le point, dans son numéro d'octobre 1987, sur la formation scientifique et technique des adultes. Elle expose les recherches récentes et présente des expériences significatives.

Education permanente, n° 90, octobre 1987, 136 p. 21, rue du Faubourg Saint-Antoine 75550 Paris Cédex 11.

Jeunes

Drogue : prévenir-agir. Le rôle des familles

Le but de ce numéro de « Réalités familiales » est d'aider les parents et les enfants à faire face au problème de la drogue en poursuivant un double objectif :

. préciser le rôle des parents face aux enfants en contact avec la drogue ;

. apporter aux parents et aux enfants l'essentiel de l'information sur les toxicomanies.

Réalités familiales n° 4, septembre 1987, 82 p. 28, place Saint-Georges 75009 Paris.

L'informatique à l'école

En janvier 1985, Laurent Fabius lançait le « Plan Informatique pour Tous ».

Quelles en sont les applications en 1987 ? C'est ce que nous livre une enquête menée par le « Monde de l'éducation » qui s'est rendu dans les écoles pour recueillir les témoignages des enseignants et des élèves.

Le monde de l'éducation n° 43, novembre 1987, p.36-53, 7, rue des italiens 75427 Paris.

Des jeunes sous surveillance

Tel est le thème du numéro 110/111 de la revue « POUR » qui s'interroge sur les raisons de la délinquance juvénile et tente de trouver des solutions pour faciliter ce passage difficile entre l'adolescence et l'âge adulte.

Pour n° 110/111, 1987, 166 p. 13-15, rue des Petite Ecuries 75010 Paris.

Connaître ses droits pour vivre mieux

« Savoir ses droits ou se faire avoir ». Tel est le slogan d'une campagne menée par la JOC-JOCF auprès de milliers de jeunes, victimes de l'ignorance de leurs droits.

« Jeunesse ouvrière » consacre son numéro de novembre 1987 à ce thème en suivant l'itinéraire d'une jeune fille à la recherche d'un emploi.

Jeunesse ouvrière, n° 182, novembre-décembre 1987, p.19-25 B.P. 36, 246, bd Saint-Denis, 92400 Courbevoie.

Jeunes ruraux

Le dossier d'« Animer mon village, mon pays » est consacré ce mois-ci aux jeunes ruraux. Ils disent ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils font. Des adultes leur répondent et tentent de créer de nouvelles structures pour que le milieu rural retrouve sa jeunesse.

Animer mon village, mon pays... n° 84, août-septembre 1987 ; p.7-30. 1, rue Sainte-Lucie 75015 Paris.

Les jeunes et l'Europe

Tout les enquêtes le démontrent : les jeunes croient à l'Europe... Ainsi, « la revue de l'UFCV » dans son numéro de novembre consacre un long dossier aux réalisations et projets de jeunes qui s'investissent de plus en plus dans un esprit européen.

La revue de l'UFCV n° 240, novembre 1987, p.10-28. 19, rue Dareau 75014 Paris.

Fréquentation des centres de vacances

Avec le numéro 300 de « Jeunesse au plein air », la Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents fête son cinquantième anniversaire.

A cette occasion et pour témoigner de son activité, elle nous offre dans le numéro de novembre, un dossier sur la fréquentation et l'animation des centres de vacances.

Jeunesse au plein air n° 300, novembre 1987, p.13-29. 21, rue d'Artois 75008 Paris.

DU NOUVEAU DANS LA PRESSE DES JEUNES

Diabolo

Diabolo... Un ton et un style nouveaux, qui vont faire l'unanimité auprès des enfants qui ont un irrésistible besoin de joindre le geste à la parole ! Le nouveau mensuel des 7-9 ans leur offre un fantastique éventail de rubriques humoristiques, informatives, éducatives... qui ne manquent jamais de sens pratique ! Chaque mois, dans les 48 pages de *Diabolo* : un almanach pour tout savoir sur les événements du mois, une rubrique « Bricolo-Rigolo », véritable mine de trucs et astuces pour réaliser les plus incroyables bricolages... et aussi mille idées pour faire la cuisine...

« Ah, les parents ! », est un sujet mensuel qui ne manque pas d'à-propos... Une base de dialogue parents-enfants drôlement astucieuse !

Quant aux animaux, dans *Diabolo*, ils s'expriment en toute liberté : la parole est au cochon, à l'âne, au renard... Les « drôles de numéros » aiment qu'on leur raconte des histoires, mais ne s'en laissent plus conter... Aussi le conte, dans *Diabolo*, n'a rien de traditionnel ! Chaque mois, une nouvelle technique d'écriture est abordée : le théâtre, le roman-photo, le reportage, le « polar »... *Diabolo*, c'est aussi un dossier mensuel central et détachable qui traite, avec originalité, de grands thèmes : la publicité, l'art, le théâtre...

Et ce n'est pas tout... dans *Diabolo* il y a aussi plein de jeux, de bandes dessinées, et encore beaucoup de surprises pour vos « drôles de numéros » !

Diabolo est en vente dans les kiosques ou par abonnement. Il complète la chaîne des autres publications du groupe des Editions Milan, 300, rue Léon Joulin 31101 Toulouse Cédex - Tél. : 61.76.64.76.

Collectif • Diffusion

vous propose des informations, des outils de formation à des conditions particulièrement avantageuses.



Économisez 15 à 25 % en groupant vos abonnements.

BON DE COMMANDE

Alternatives Economiques	<input type="checkbox"/>	Fonda - Lettre d'information	<input type="checkbox"/>
Animer mon village, mon pays	<input type="checkbox"/>	Ouvertures	<input type="checkbox"/>
Les Cahiers de l'animation	<input type="checkbox"/>	Peuples en marche	<input type="checkbox"/>
Correspondance municipale	<input type="checkbox"/>	Pour	<input type="checkbox"/>
Echange & Projets	<input type="checkbox"/>	La Revue de l'UFVCV	<input type="checkbox"/>
L'Ecole des Parents	<input type="checkbox"/>	Temps Libres	<input type="checkbox"/>
Education Permanente	<input type="checkbox"/>	Terminal	<input type="checkbox"/>

Mme, M. _____
 Organisme _____
 N° _____ Rue _____
 Ville _____
 Code postal _____ Bureau distributeur _____

1 revue <input type="checkbox"/>	2 revues <input type="checkbox"/>	3 revues <input type="checkbox"/>	4 revues <input type="checkbox"/>
net à payer	F	F	F
	+ F	+ F	+ F
	total	total	total
	F	F	F
	remise -15%		total
	F	remise -20%	F
	net à payer	F	remise -25%
	F	net à payer	F
		F	net à payer
			F

Cochez les revues choisies. Remplissez le coupon ci-dessus. Joignez un chèque à l'ordre de "Scop Alternatives économiques". Retournez le tout, sous pli affranchi à : Collectif diffusion, Alternatives économiques 66, rue de Babylone - 75007 PARIS.

Conditions valables jusqu'au 1^{er} octobre 1988.

alternatives ÉCONOMIQUES

Journal d'information critique sur l'actualité économique et sociale. Dossiers pédagogiques et enquêtes sur les expérimentations sociales.
 10 numéros par an (mensuel).
 Tarif : 120 F.

animer

mon village, mon pays
 Le bagage des acteurs du développement culturel, social, économique, en milieu rural.
 6 numéros par an.
 Tarif individuel : 150 F.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Un forum d'études et de recherches. Une vitrine unique sur l'actualité de l'animation, de la jeunesse et de la vie associative.
 5 numéros par an.
 Tarif : 220 F.

Correspondance municipale

Informations, analyses et synthèses mêlant le technique et le politique, outil de travail indispensable à tous ceux qui interviennent dans la vie locale.
 10 numéros par an.
 Tarif individuel : 240 F.
 Tarif institutions : 290 F.

ECHANGE & PROJETS

Cahiers trimestriels d'analyses politiques, économiques et sociales.
 4 numéros par an.
 Tarif : 150 F.

l'école des parents

Des réponses à vos problèmes quotidiens (petite enfance, adolescence, couple, scolarité, loisirs, etc.). Une information sérieuse et une réflexion.
 10 numéros par an.
 Tarif : 219 F.

éducation permanente

Tous les aspects de la Formation des Adultes.
 5 numéros par an.
 Tarif : 290 F.

fonda

lettre d'information
 Questions d'actualité ayant une incidence sur la vie associative. Réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.
 8 numéros par an.
 Tarif : 400 F.

Ouvertures

Animation de la vie sociale, rurale ou urbaine... des pratiques, des réflexions.
 6 numéros par an.
 Tarif : 110 F.

peuples en marche

Le partenariat avec des organisations populaires du tiers-monde. Pour comprendre et agir : l'éducation au développement.
 11 numéros par an.
 Tarif : 110 F.

POUR

La société en mutation : communication, éducation, milieu rural, associations, recherche, travail social et développement local.
 5 numéros par an.
 Tarif : 295 F.

LA REVUE DE L'UFVCV

Dans chaque numéro, des dossiers (la lecture et les jeunes, l'immigration, la micro-informatique) complétés par des informations, des interviews, des reportages destinés à tous ceux que les problèmes de la jeunesse intéressent.
 9 numéros par an.
 Tarif : 180 F.

TEMPS LIBRES

L'hebdomadaire de la vie associative : des responsables prennent position, des juristes commentent les nouveaux textes, les dossiers donnent des coups de projecteurs sur des problèmes d'actualité. Des expériences innovantes sont présentées.
 Hebdomadaire.
 Tarif : France : 260 F.
 Etranger : 300 F.

TERMINAL

Terminal ouvre le débat de l'informatisation en faisant dialoguer professionnels, chercheurs, utilisateurs.
 L'informatique : une nouvelle culture, de nouveaux exclus.
 6 numéros par an.
 Tarif individuel : 168 F.
 Tarif institutions : 490 F.



Résumés

LES JEUNES ET LES LOISIRS. CONSTATS ET PERSPECTIVES

Jean-Paul Callède

Après s'être interrogé sur quelques caractéristiques de la société contemporaine et plus particulièrement sur les transformations relatives aux conditions et aux modes de vie, l'auteur recense quelques points de désaccord sur le thème des jeunes et des loisirs (différenciation et/ou homogénéisation sociale de la jeunesse par les loisirs, renouvellement du cadre de référence sociologique...). Sa réflexion se poursuit sur les politiques de la jeunesse et sur les enjeux pédagogiques du loisir.

EN MAL D'EMPLOI : À LA RECHERCHE D'UNE UTILITÉ COLLECTIVE

Philippe Lethel

Depuis quelques années s'effectue une prise de conscience, encore imprécise du bouleversement de masse qui affecte les moins de 25 ans. Qu'ils ne soient plus les mêmes que leurs proches aînés est confusément ressenti mais n'indique pas pour autant qui ils sont.

Ils semblent avoir pris le maquis de la société civile adulte, vivre aux marges de la cité, sans intentions conquérantes ou belliqueuses. Les jeunes décrits dans cet article ont été rencontrés individuellement le plus souvent, au cours d'une mission d'étude sur les T.U.C., dans le domaine culturel. Il s'agit donc d'une jeunesse « défavorisée ». Malgré l'absence de valeurs mobilisatrices, leur « socialisation » doit contribuer à leur émergence et à leur découverte, peut au moins remplir le vide quotidien qui les sollicite. Entre toutes les formes d'entrée en société, la meilleure et la plus évidente, atteint l'âge adulte, est le travail. Les jeunes le ressentent très fortement.

NOUVELLES RÉFLEXIONS SUR LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

Alain Garrigou

A partir de données statistiques sur les associations de 1960 et 1984, l'auteur s'interroge sur les créations d'associations volontaires comme mobilisations sociales. L'hypothèse est donc que les fluctuations dans le mouvement de création des associations sont dépendantes des conjonctures sociales.

Summaries



YOUNG PEOPLE AND LEISURES, REPORTS AND PROSPECTS

Jean-Paul Callède

After enquiring into some of the characteristics of contemporary society and more particularly the changes relative to conditions and ways of life, the author lists some few points of disagreement on the subject of young people and leisures (social differentiation and/or homogenisation of youth by leisures, renewal of the sociological reference framework...). He pursues his study on the policies for youth and the pedagogical assets of leisure.

BADLY IN NEED OF A JOB : ON THE LOOK OUT FOR A COLLECTIVE UTILITY

Philippe Lethel

For some few years people have been slowly becoming aware of the massive turmoil affecting young people under 25. People feel somehow that they are not like their immediate elders but that does not tell who they are.

They seem to have taken to the maquis from adult civil society to live on the fringe of the city without any intentions of conquest or war. Most of the time young people described in this article have been met individually during a survey on the T.I.C. (collective utility work) in the cultural field. So these young people « underprivileged ». Despite the lack of mobilising values their « socialisation » must contribute to their emergence and their discovery, at least fill the daily vacuum which surrounds them. Among all ways of entering society the best and the most obvious one, once you are an adult, is work. Young people do feel it very strongly.

NEW THOUGHTS ON THE CREATIONS OF ASSOCIATIONS

Alain Garrigou

From statistics on associations from 1960 to 1984, the author enquires into the creations of voluntary associations as social mobilisations. The hypothesis is therefore that the fluctuations in the movement of creation of associations is dependant on social context.

DES MILITANTS CULTURELS

Geneviève Poujol

En amont de la prise d'engagement militant on trouve une « rencontre ». Rencontre avec un maître à penser ou rencontre avec un mouvement de jeunesse. La détermination sociale est-elle un facteur prédominant du militantisme culturel ? Il semble que non, le militantisme culturel semble s'épanouir dans des circonstances historiques particulières. Il n'est pas dit que celles-ci se répètent.

LE CHEF SCOUT : L'ÉVOLUTION DE L'ORIENTATION DE LA PÉDAGOGIE DES ÉCLAIREURS SCOUTS DE FRANCE (1939-1949)

Christian Guérin

Cet article est la suite d'une recherche dont la première partie est parue dans le n° 52 des « Cahiers ».

L'auteur étudie le mouvement Scouts de France à une période critique : 1939-1949. Cette période n'empêche cependant pas l'évolution du mouvement de se poursuivre ; cette évolution dont les prémices apparaissent dès sa naissance et dont les principes se formulent clairement et complètement au début des années 30, s'amorce pleinement au milieu de la décennie et connaît même, aux heures sombres, des développements inattendus avant de s'infléchir ensuite jusqu'à déboucher sur autre chose dans les années 80.

CULTURAL MILITANTS

Geneviève Poujol

Upstream of militant involvement a « meeting » is to be found. A meeting with a leader of thought or a meeting with a youth movement. Is the social determination a major factor of cultural militancy ? It would seem that the answer is no, cultural militancy apparently flourishes in specific historical circumstances. There is no reason to expect them to reoccur.

THE SCOUT CHIEF : THE EVOLUTION OF THE PEDAGOGY OF THE ECLAIREURS SCOUTS DE FRANCE (1939-1949)

Christian Guérin

The present article is the second part of research work, the first part of which was published in N° 52 of the « Cahiers ».

The author studies the Scouts of France movement at a critical period : 1939-1949. This period does not however prevent the movement to proceed with its evolution. This evolution, the first signs of which could be seen right from its birth and the principles of which are clearly and fully formulated at the beginning of the thirties, is fully launched in the middle of the decade and even undergoes — at the darkest hour — unexpected developments before changing direction and becoming something else in the eighties.

Traduction Renata et John Simmons

DOCUMENTS DE L'INEP

- | | | |
|-----------------------|--|------|
| XXIII
1976 | Entre la lyre et le compas. Note pour une scénographie de l'espace ludique. — Jean Hermann. | 32 F |
| XL
1982 | La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire par Arlette Boulogne et Sylvie Fayet-Scribe (sous la direction de Raymond Labourie). | 85 F |
| XLI
1983 | Décentralisation et communication sociale locale. Actes du Colloque de Pau 1982. (Co-édition Ligue de l'enseignement. - I.N.E.P.). | 35 F |
| <i>Nouvelle série</i> | | |
| 1
1983 | Action culturelle, action socio-culturelle. Recherches. — Geneviève Pujol. | 37 F |
| 3
1984 | L'insertion sociale et culturelle des jeunes. Compte rendu des journées d'études I.N.E.P. — Chantal Guérin et Isabelle Mazel - 1983. | 40 F |
| 4
1984 | Itinéraires d'animateurs. — Alain Dubus. | 40 F |
| 5
1985 | Culture passée, cultures à venir, Choix de textes sur les pratiques et les représentations culturelles — Bertrand Sachs. | 50 F |
| 6
1986 | L'éducation populaire — un pari pour la démocratie — Actes du colloque 1 ^{er} -2-3 Octobre 1985 organisé par neuf associations d'éducation populaire. | 40 F |
| 7
1986 | Les chantiers de travail volontaire : une proposition de travail différent pour un développement solidaire — Document conçu et réalisé par COTRAVAUX. | 60 F |
| 8
1987 | Le sort tomba sur le plus jeune. Recherche qualitative sur des jeunes adultes en insertion professionnelle difficile : travail, chômage, précarité, loisir, identité. — Chantal Guérin, Isabelle Mazel, Alain Vulbeau. | 80 F |
| 9
1987 | Lire à loisir, loisir de lire — Loisirs des enfants et des jeunes : quelle place pour la lecture ? Quelles propositions ? — Laboratoire « Le livre et les jeunes » de l'INEP et Fédération des Francs et Franches Camarades. | 40 F |
| 10
1987 | Eurocréateurs 87 — 1 ^{er} Forum des initiatives économiques et culturelles des jeunes créateurs européens — 1-2-3 mai 87 Marly-le-Roi. | 60 F |

Commande à adresser à :
I.N.E.P. - Département de la Communication
Val Flory, 78160 MARLY-LE-ROI.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Numéros disponibles au 31-12-1987

- Numéro 61-62 : Les chemins de l'animation 1972-1987* 80 F
1987 — Numéro bilan sur les mutations de l'animation depuis la création des Cahiers
- Numéro 60 :* — L'opération 16-18 ans (Ph. Garraud) 50 F
— Un théâtre ouvrier révolutionnaire français (J. Bessen)
— Animation/création : réelle querelle ou querelle de mots ? (A.M. Gourdon)
— Les professionnels de l'Animation (O.P.A.)
— Lorsque l'informatique devient un projet culturel (G. Clergue)
- Numéro 59 :* — Lycéens et enseignants : même culture ? (R. Boyer) 50 F
— Une génération sinistrée ? (C. Guérin)
— L'autodidaxie : problèmes et enjeux d'une définition (C. Fossé-Poliak)
— Cergy-Pontoise : associations et câble (A. Oberti)
- Numéro 57/58 : L'espérance contrariée : Education populaire et jeunesse à la Libération (1944-1947)* 100 F
— La flamme et la raison (J.P. Rioux)
— L'univers laïque face aux remaniements de la tradition républicaine (J.P. Martin)
— J. Guéhenno à la direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (R. Auclair et J. Dumazedier)
— La querelle des auberges de jeunesse (L. Heller-Goldenberg)
— Un mouvement culturel et la politique : Peuple et culture (J. Rovin)
— Lecture publique et création des bibliothèques centrales de prêt (N. Richter)
- Numéro 56 :* — De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement : problèmes de 50 F
1986 l'énonciation typographique (R. Laufer).
— Où en est la télématique ? (B. Guyot, I. Pailliart)
— Economie de marché et militantisme culturel — Les nouveaux éditeurs (J.-M. Bouvaist).
— Vers un social-culturel ? (C. Maurel)
— La fin du socio-culturel ? (J. Ion)
— Les loisirs à Poitiers en 1936 (N. Gérôme)
— Politique des loisirs et auberges de jeunesse (L. Heller-Goldenberg)
— Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord (C. Boussebart)
- Numéro 55 :* — Associations et pouvoirs publics (C. Bruneau) 50 F
1986 — Le destin de la loi de 1901 en A.O.F. (J.M. Mignon)
— Service public et guerre des images (B. Miège)
— L'école hors de portée (T. Bloss et J.R. Pendariès)
— De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestique (A. Dorion, F. Saubot)
— L'ambition de « culture populaire » (J. Dumazedier)
- Numéro 54 :* — La bonne volonté créatrice (G. Poujol) 50 F
1986 — Les mots des militants culturels (G. Vincent)
— Des militants nouvelle manière (M. Chauvière, B. Duriez)
— Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants (J.-P. Augustin, A. Garrigou)
— Les associations féministes de recherche (E. Diebolt, S. Fayet-Scribe)
— Les sociétés sportives avant 1914 (P. Arnaud)

- Numéro 53* : — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales 50 F
1985
— (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot).
— Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile (J.L. Plé)
— L'observatoire des programmes d'animation : présentation
— Jeunes au quotidien (F. Sarrazin)
— « Jeunes au présent » sur un dispositif de communication interactif (P. Paillet)
— Pour une analyse des politiques sectorielles (P. Muller)
— Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle (V. Chabrol).
- Numéro 52* : — L'emploi associatif en Lorraine (M. Pénicaud et A. Laurent) 50 F
1985
— Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales (P. Garraud)
— Le changement dans les modes de vie (R. Sue)
— La communication : mutation sans visage (Ch. de Linares et A. Oberti)
— La communication sociale : un enjeu vital pour les associations (H. Collet)
— Le chef « scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960 (Ch. Guérin)
- Numéro 51* : — Le rock à Rennes 50 F
1985
— Enseigner la musique (M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier)
— Théâtres amateurs (A. Dreyfus)
— Sport, pratique culturelle (P. Irlinger et C. Pociello)
— Présence et avenir du passé : nouvelles muséologie (J.M. Barbe)
— Actions socio-culturelles : des ambivalences (C. Maurel)
— Parole à un animateur (P. Burban)
- Numéro 49/50* : *Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944* 70 F
1985
— Repères historiques (J.P. Azéma)
— Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse (A. Coutrou, M. Dupouey, Moreau, A. Cruiziat, A. Michel, C. Duchaine, L. Heller-Goldenberg, J.P. Martin, R. Handourtzal, F. Tétard, R. Labourie, A. Fourment)
— Une expérience de formation des chefs : l'école des cadres d'Uriage (B. Comte)
— Témoignages (J. Dumazedier, B. Caceres)
- Numéro 48* : *Jeunesses 1985 : histoires d'insertion* 50 F
1984
— Jeunes et jeunesses : variations sur un problème (Ch. Guérin)
— Chemins de la désinsertion (Ch. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau)
— La culture en archipel (J.O. Majastre)
— Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti-été chaud (D. Duprez)
— Un péril jeune ? (P. Mazelayre)
— une idée qui vient du sud (P. Gallaud)
- Numéro 47* : — Les créations d'associations (M. Forsé) 45 F
1984
— Les militants de la C.S.F. (M. Chauvière, B. Duriez)
— Réseaux d'associations, réseaux de militants (B. Roudet)
— Les entreprises intermédiaires (F. Mornet, D. Pénet, Y. Trehorel)
— Des jumelages franco-allemands (F. Fouquet, C. Guérin, C. Wollenhaupt)
— La genèse de la F.F.M.J.C. (C. Paquin)
— Les jardins familiaux (M. Genève)

- Numéro 46* : — Sociabilité et Pouvoir (J.P. Rioux) 45 F
1984 — L'emploi associatif (I. Kandel et E. Marchal)
— Création de la M.C. de Grenoble (C. Gilbert)
— Centres culturels en Afrique (J.M. Mignon)
— Les stages pour jeunes (J. Hedoux)
— Stages pour femmes et vie associative (B. Edou - Goussault)
— Activités corporelles et animation (P. Paillet)
- Numéro 44-45* : *Animateurs aujourd'hui ?* 50 F
1984 — Des formations pour quelle profession ?
— Quelles cultures pour quelles pratiques ?
— Informations sur les diplômes et les centres de formation d'animateurs
- Numéro 43* : — Nouveaux enjeux associatifs (J.-P. Augustin) 40 F
1983 — Politique d'innovation culturelle et vie associative (J.-M. Djian)
— Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle (D. Gros)
— Jeunesse africaine, crainte et convoitée (J.-M. Mignon)
— L'éducation populaire en Grèce (N. Précas)
— Jeunesse et action culturelle (J. Hurstel)
- Numéro 42* : *Le renouveau des Universités Populaires* 40 F
1983 — Actes du colloque international de Mulhouse, 6-7 mai 1983 et Education et Développement (Ivan Illich)
- Numéro 41* : *Décideurs culturels et pratiques sociales* 40 F
1983 — Décideurs, éducation populaire et action culturelle (G. Poujol, C. Sageot, M. Simonot)
— Des pratiques culturelles (B. Simonot-Dierick, J. Blouin-Le Baron, Kerbrat)
— Des politiques culturelles (G. Saez)
- Numéro 38* : *Citoyens, citoyennetés...* 37 F
1982 — Leçons de citoyenneté à l'usage du présent (G. Saez, J. Leca)
— Les miroirs du citoyen ; du hussard noir au militant local (J. Ion, S. Chassagne, C. Granier, A. Thoby, L. Fauconnet)
— Citoyens, entendez-vous la ville ? (B. Sachs, P. Gallaud, F. Fouquet, C. Guérin)
- Numéro 35* : — Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël 37 F
1982 (J. Dumazedier)
— L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? (Y. Tanguy)
— Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher mais à qui ça rapporte ? (J.-L. Plé et D. Desguées)
— Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal (J.-M. Mignon)
- Numéro 34* : *L'éducation populaire aujourd'hui* 40 F
1981 — L'éducation populaire en propos (O. Gagnier, C. Guérin, J.-L. Jacquet, R. Labourie, G. Poujol, C. Sageot)
— L'éducation populaire en actes (P. Gallaud, M. Giry, J. Hedoux, M. Lefeuvre, P.E.C. - Auvergne)
— En ouvrant les frontières (E. Gelpi, C. Titmus)

- Numéro 33 : — Jeunesse au pluriel (P. Gallaud, B. Jung) 30 F
1981 — Théâtre et authenticité au Mali (A. Dreyfus)
— Une ville se raconte, une ville se rencontre (C. Fridel)
— Le cinéma dans la commune (R. Dujardin)
— Vers la laïcisation des loisirs au Québec (J.-P. Augustin)
— Une animation à l'américaine (M. Bellefleur)
— L'alarme à l'œil (O. Gagnier)
- Numéro 21 : — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents 20 F
1978 (H. Collet)
— La fonction socio-culturelle des équipements de quartier
(C. Fabrizio)
— Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-
Bretagne (P. Gallaud et A. Dozol)
— Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon.
— Où en est la télévision par câble (A. Oberti)
- Numéro 18 : *Jeunesse, animation et développement en Afrique noire* 15 F
1977 — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le
développement (A. Cruiziat)
— Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afri-
que rurale (A. Gillette)
— La renaissance des Samaria au Niger (P. Gallaud)

LES CAHIERIERS

61-62

DE
L'ANIMATION

Les chemins de l'animation 1972-1987

Un numéro-bilan
à ne pas manquer



Les chemins de l'animation 1972-1987

- 5 — Editorial : les chemins de l'animation 1972-1987
Patrick Gallaud
- 11 — La France du début des années 70 à nos jours. Evolution politique et culturelle
P. Griset, J.C. Coffin
- 19 — Quinze ans de regards lucides et réalistes
R. Labourie

• Mutations de l'animation Animateurs en mutation

- 35 — Loisir et animation depuis les années 70
J. Dumazedier
- 51 — La formation des animateurs : idées en jeu
J. Eloy
- 65 — Si l'animation nous était comptée. Vers une diversification du système d'animation
M. Genève, J.L. Plé
- 91 — La flamme et le vent : contribution à la mémoire d'un corps en mutation
C. Van den Bussche

• Le poids des associations

- 107 — Les pages blanches de la recherche sur les associations
P. Moulinier

• Jeunesse au pluriel

- 119 — Les jeunes de génération en génération
P. Paillet
- 127 — Rock et culture jeunes, le cas français
F. Torrès
- 137 — La presse des jeunes des années 70 à nos jours
A. Fourment

• **Paysages audiovisuels**

- 147 — Ecrans et utopies, Education et télévisions 1950-1987
Ch. de Linarès, A. Oberti
- 165 — Vidéo, les groupes indépendants
Y. Mignot-Lefebvre

• **Des lieux pour l'animation**

- 183 — Les équipements de jeunes — la fin des illusions
J.P. Augustin, J. Ion.
- 203 — 15 ans de fonctionnement des équipements intégrés
R. Mallerin

• **Animation sans frontières**

- 223 — Ici et là-bas : les organisations non gouvernementales :
1960-1987
J.M. Mignon
- 241 — 25 ans d'insertion des jeunes du tiers-monde dans le dévelop-
pement : slogan, mythe ou réalité
P. Gallaud

• **Décentralisation : nouvelle donne**

- 253 — Les fédérations d'éducation populaire face à la décentralisation
J. Palard

• **Au niveau local**

- 269 — Grenoble et la culture. L'évolution d'une politique locale.
1965-1987
M. Pongy

• **La bibliothèque de l'animation**

- 283 — Quinze ans d'ouvrages
P. Paillet

• **Et demain, l'animation ?**

- 307 — Pour que l'avenir leur donne raison
R. Sue

• **Index**

- 315 — Index matières, auteurs, analyses d'ouvrages (du n° 1 au n° 59
des Cahiers de l'Animation)
V. Fréville
- 354 — Résumés français et anglais.

La restructuration de l'Institut National d'Education Populaire aboutissant à la création de l'Institut National de la Jeunesse va entraîner la suppression de la formule actuelle des « CAHIERS DE L'ANIMATION ». La parution du n° 61-62 « Les Chemins de l'Animation 1972-1987 » apparaît donc comme un **ÉVÉNEMENT**.

Les meilleurs spécialistes des questions de l'animation ont contribué à la réalisation de ce numéro spécial en essayant d'identifier, chacun dans leur domaine, les permanences, les mutations observées dans les champs de l'animation depuis 1972, date de la formation de la revue : la formation des animateurs, les formes de loisirs, les cultures jeunes, les paysages audio-visuels, les équipements, la vie associative, l'ouverture à l'international, toute la planète de l'animation est ainsi évoquée tout au long de ces 400 pages.

Pour guider le lecteur, un article historique rappelle les grandes secousses culturelles et sociales qui ont agité la France depuis les années 70. De plus, sans faire d'animation-fiction, le numéro s'achève sur des pistes de réflexion pour l'avenir.

La « bibliothèque de l'animation » reproduit les analyses d'ouvrages les plus pertinentes parues depuis 15 ans, en essayant de les classer et d'y jeter un nouveau regard.

Un index inédit — matières, auteurs, ouvrages, analyses — est aussi proposé dans ce numéro exceptionnel qui intéressera tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes de l'animation.

Evènement éditorial, la parution des « Chemins de l'Animation 1972-1987 » fera date dans les annales de l'animation.

Commande à adresser à :
I.N.E.P. — rue Paul Leplat
78160 Marly le Roi

Prix : 80 F
Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable
de l'I.N.E.P.

Achevé d'imprimer IN 7 321 034 P 69
Dépôt légal
4^e trimestre 1987

LES CAHIERS

DE L'ANIMATION

N° 63

PRIX : 50 FRANCS

Décembre 1987

INSTITUT NATIONAL
D'ÉDUCATION POPULAIRE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS
DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS